

U de

M

ANNUAIRE GÉNÉRAL 2016-2017
Faculté de l'éducation permanente
ÉTUDES DE 1^{ER} CYCLE
À jour le 22 août 2016

Calendrier facultaire 2016-2017 – Faculté de l'éducation permanente

Automne 2016

8 avril 2016	Début des inscriptions.
1er au 15 juin 2016	Affichage des cours (pour les chargés de cours).
1er juin 2016	Date limite d'admission.
1er septembre 2016	Début des cours.
5 septembre 2016	Fête du travail : jour férié.
20 septembre 2016	Date limite pour la modification d'un choix de cours ou l'abandon sans frais. (Sauf si une autre date est inscrite à l'horaire.)
10 octobre 2016	Action de Grâce : jour férié.
24 au 30 octobre 2016	Période d'activités libres.
11 novembre 2016	Date limite pour l'abandon d'un cours avec frais. (Sauf si une autre date est inscrite à l'horaire.)
23 décembre 2016	Fin des cours.
À déterminer	Séances des examens différés
À déterminer	Émission des relevés de notes.

Hiver 2017

8 avril 2016	Début des inscriptions.
1er au 15 octobre 2016	Affichage des cours (pour les chargés de cours).
1er novembre 2016	Date limite d'admission.
5 janvier 2017	Début des cours.
20 janvier 2017	Date limite pour la modification d'un choix de cours ou l'abandon sans frais. (Sauf si une autre date est inscrite à l'horaire.)
27 février au 5 mars 2017	Période d'activités libres.
10 mars 2017	Date limite pour l'abandon d'un cours avec frais. (Sauf si une autre date est inscrite à l'horaire.)
14 et 17 avril 2017	Congé de Pâques : jours fériés.
28 avril 2017	Fin des cours.
À déterminer	Séances des examens différés.
À déterminer	Émission des relevés de notes.

Table des matières

INTRODUCTION

Introduction et Direction	4-1
Service d'accueil et de renseignements	4-1
Secteur Succès étudiant	4-1
Service de reconnaissance des acquis expérientiels	4-1
École de langues	4-1
Formation en ligne et Formation continue	4-1
Bureau d'études et de développement	4-1
Campus de l'UdeM à Laval et à Longueuil	4-1
Règlement relatif aux Conseils de programmes de la FEP	4-1

PROGRAMME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

1-955-4-6 Accès FEP	4-2
---------------------	-----

CERTIFICATS

1-226-5-1 Certificat en communication appliquée	4-3
1-368-5-1 Certificat en coopération internationale	4-4
1-407-5-1 Certificat en créativité et innovation	4-5
1-065-5-0 Certificat de criminologie	4-6
1-325-5-0 Certificat en droit	4-7
1-962-5-0 Certificat d'études individualisées ès arts	4-8
1-962-5-1 Certificat d'études individualisées ès sciences	4-10
1-821-5-1 Certificat en français langue seconde: culture, études et travail	4-15
1-377-5-0 Certificat de gérontologie	4-17
1-066-5-0 Certificat en gestion appliquée à la police et à la sécurité	4-17
1-631-5-2 Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux	4-18

... suite

Information à jour le 22 août 2016

1-067-5-0 Certificat en gestion philanthropique	4-19
1-373-5-0 Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques	4-20
1-422-5-1 Certificat d'intervention en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme	4-21
1-405-5-0 Certificat de journalisme	4-22
1-253-5-0 Certificat en petite enfance et famille : éducation et intervention précoce	4-23
1-390-5-0 Certificat de publicité	4-24
1-186-5-2 Certificat de rédaction professionnelle	4-24
1-230-5-2 Certificat de relations industrielles	4-25
1-400-5-0 Certificat de relations publiques	4-26
1-481-5-0 Certificat en santé communautaire	4-27
1-402-5-0 Certificat de santé et sécurité du travail	4-28
1-482-5-0 Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention	4-29
1-420-5-0 Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation	4-30
1-185-5-0 Certificat de traduction I	4-31
1-185-5-1 Certificat de traduction II	4-32
1-252-5-2 Certificat en victimologie	4-33

MICROPROGRAMME

1-325-6-5 Microprogramme en droit	4-34
-----------------------------------	------

MODULES

1-175-7-0 Module en bureautique	4-35
1-631-7-2 Module en gestion des services de santé et des services sociaux	4-35
1-175-7-1 Module d'initiation à la programmation	4-36
1-175-7-6 Module d'initiation au multimédia	4-36
1-175-7-7 Module en programmation Internet	4-37
1-186-7-0 Module de rédaction : principes et pratique	4-37
École de langues - secteurs français et anglais	4-38
Cours d'appoint, de service, à distance	4-39

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

INTRODUCTION

En plus de 60 ans d'existence, la Faculté de l'éducation permanente (FEP) a développé une expertise reconnue pour la formation des étudiants adultes. Elle est la deuxième plus grande faculté de 1^{er} cycle à l'Université de Montréal et la plus grande faculté entièrement destinée à l'enseignement des adultes au Québec. Elle se distingue par ses programmes uniques, la souplesse de son offre, ses chargés de cours réputés et l'encadrement offert à chacun de ses étudiants.

Près de 16 000 étudiants par année viennent y enrichir leurs connaissances et leurs expériences professionnelles. La FEP offre une trentaine de programmes de certificats et de modules dans les domaines de la communication, de la santé, de la gestion et de l'intervention. L'École de langues propose également des cours de français langue seconde et des cours d'anglais tous les trimestres et pour tous les niveaux.

La Formation continue et la Formation en ligne complètent l'offre de formation de la FEP qui a pour mission de répondre aux besoins spécifiques des adultes en matière de formation universitaire.

La majorité des étudiants de la FEP sont sur le marché du travail et optent pour des études à temps partiel. Ils ont la trentaine et bon nombre détiennent déjà un diplôme collégial ou universitaire. Ils se sont inscrits à la FEP pour accroître leurs compétences professionnelles et souhaitent obtenir un baccalauréat par cumul. Les cours du soir et de la fin de semaine sont les plus demandés.

DIRECTION

Doyen : Christian Blanchette

Vice-doyenne aux études : Monique Kirouac

Vice-doyen au développement des programmes : Vincent Beauséjour

Secrétaire : Yves Tousignant

Directeur de la gestion des programmes : Richard St-Onge

Directrice de la gestion des opérations académiques : Céline Dufresne

Directrice administrative : Jacinthe Boutin

Directrice des communications et du marketing : Diane Chalifour

Directrice de l'École de langues : R. Biba Fakhouri

Directeur de la Formation en ligne : Bruno Ronfard

Directrice de la Formation continue : Florence Bordage

SERVICE D'ACCUEIL ET DE RENSEIGNEMENTS

Le Service d'accueil et de renseignements accueille et informe les étudiants réguliers ou libres de même que ceux et celles qui désirent être admis dans un programme. Des ordinateurs sont aussi mis à la disposition des étudiants qui ont besoin d'aide pour déposer une demande d'admission en ligne, s'inscrire aux cours ou consulter leur dossier étudiant.

Pavillon 3744, rue Jean-Brillant

3^e étage, local 320

Lundi au vendredi 9 h à 17 h

Tél. : 514-343-6090

Ligne sans frais : 1-800-363-8876

Télécopieur : 514-343-2275

info@fep.umontreal.ca

www.fep.umontreal.ca

SECTEUR SUCCÈS ÉTUDIANT

Le secteur Succès étudiant et le Conseil à la réussite et au retour aux études offrent une série de services pour aider les étudiants à accéder aux cours de la FEP et à réussir leurs études. On y retrouve le Service de conseil à la persévérance et le Service de reconnaissance des acquis expérimentiels.

SERVICE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS

Implanté en janvier 2014, le Service de reconnaissance des acquis expérimentiels de la FEP s'inscrit dans la mission d'accès aux études universitaires pour les étudiants aux parcours atypiques et non linéaires. La reconnaissance des acquis encourage la poursuite des études jusqu'à la diplomation, et tend à optimiser les parcours de formation et à

favoriser l'accès aux études supérieures.

Tout étudiant déjà admis dans un programme de la Faculté de l'éducation permanente et possédant au moins trois années d'expérience liées directement à son domaine d'études peut déposer une demande de reconnaissance des acquis expérimentiels et possiblement obtenir une exemption de cours. Le maximum de crédits octroyés pour un programme, dans le cadre de ce processus, est de 15 crédits, correspondant généralement à cinq cours.

ÉCOLE DE LANGUES

L'École de langues offre des cours de français et d'anglais langues secondes. Ces cours s'adressent à des étudiants de tous les niveaux et ce, à tous les trimestres.

L'École offre également le certificat de français langue seconde qui accueille l'étudiant de niveau intermédiaire. Ce certificat permet à l'étudiant de développer des habiletés langagières différentes, afin de mieux s'intégrer dans la société québécoise, d'améliorer sa situation professionnelle ou de poursuivre des études dans une université francophone.

Le certificat en français langue seconde a obtenu en janvier 2016, l'accréditation de qualité de Langues Canada.

FORMATION EN LIGNE

La Formation en ligne ou à distance offre plus d'une trentaine de cours crédités dans plusieurs domaines dont la gérontologie, les toxicomanies, la santé communautaire, la publicité, le français écrit, etc. Le certificat de gérontologie peut d'ailleurs être suivi entièrement à distance.

L'utilisation accrue de StudiUM, la plateforme numérique d'apprentissage, donne un nouvel essor à la formation en ligne et à la création de nouveaux cours.

FORMATION CONTINUE

Depuis 1990, la mission de la Formation continue est d'offrir un guichet unique où trouver des formations pratiques, efficaces, utiles et à la fine pointe des nouveaux développements dans les domaines touchant le milieu du travail, les entreprises et les organismes. La Formation continue offre plus de 50 formations publiques qui permettent aux participants d'augmenter leurs compétences et aux entreprises d'outiller leurs employés. Ces formations sont offertes en classe et en ligne, selon la thématique.

L'équipe de la formation continue conçoit et développe également des formations sur mesure auprès d'une clientèle organisationnelle (entreprises privées, organismes publics, etc.).

Enfin, la Formation continue valide la qualité pédagogique de formations développées par des associations ou organismes et émet des unités de formation continue (UFC) en vue d'une reconnaissance auprès des ordres professionnels.

BUREAU D'ÉTUDES ET DE DÉVELOPPEMENT

Le Bureau d'études et de développement mène des études d'opportunité afin d'appuyer les projets de création de programmes. Il évalue les programmes existants auprès des milieux professionnels et auprès des étudiants de la Faculté. Le Bureau produit également périodiquement une étude de sa clientèle étudiante. Enfin, il contribue à l'élaboration de dossiers de fond dans divers domaines, notamment celui de l'éducation.

CAMPUS DE L'UDEM À LAVAL ET À LONGUEUIL

www.umontreal.ca/campus/

De nombreux cours des programmes de la Faculté sont offerts aux campus de l'UdeM à Laval et à Longueuil.

RÈGLEMENT RELATIF AUX CONSEILS DE PROGRAMME DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

I- Conseil de programme

Le Conseil de programme est un organisme de la Faculté de l'éducation permanente ayant pour mandat d'assurer la qualité universitaire du programme et son adéquation aux besoins de la clientèle et du milieu par :

- la participation de tous les agents intéressés : personnel de la Faculté, professeurs de l'Université, étudiants et personnes de l'extérieur;

- la coordination des ressources;
- l'apport de spécialistes dans les disciplines ou champs d'études couverts par le programme;
- la rétroaction du milieu et des usagers.

II- Attributions

En conformité avec les orientations, les objectifs et les politiques définis par le Conseil de la Faculté ou dans les cas des programmes interfacultaires définis par les conseils des facultés concernées, le Conseil de programme :

- 2.1 précise les orientations et les politiques intéressant la vie du programme;
- 2.2 participe aux décisions relatives à l'évolution du programme, aux clientèles étudiantes, au corps enseignant, à la gestion des cours et des enseignements;
- 2.3 produit annuellement un rapport sur son fonctionnement et sur l'état du programme, transmet ce rapport au doyen, avec son avis, s'il y a lieu. Le rapport est intégré au rapport annuel sur l'état des programmes et le fonctionnement des conseils de programmes soumis annuellement au Conseil de Faculté par le doyen. Dans le cas des programmes interfacultaires, le doyen de la Faculté transmet aux doyens des facultés concernées le rapport sur le fonctionnement du conseil du programme et sur l'état du programme;
- 2.4 propose les modifications au programme. Celles-ci sont transmises au doyen. Le doyen propose au Conseil de la Faculté les modifications jugées pertinentes. La recommandation du Conseil de programme accompagne la proposition du doyen. Dans le cas des programmes interfacultaires, le doyen transmet aux doyens des facultés concernées les projets de modifications au programme;
- 2.5 fait toute autre recommandation utile au doyen de la Faculté, lequel, au besoin, la fait tenir à la direction des autres facultés.

III- Composition

- 3.1 Le responsable du programme, membre d'office et président du conseil;
- 3.2 le (ou les) doyen(s) de la (des) faculté(s) concernée(s), membre(s) d'office, ou son (leurs) représentant(s);
- 3.3 quatre étudiants choisis par et parmi les étudiants du programme. L'AGEEFEP nomme les membres étudiants au Conseil de programme;
- 3.4 deux professeurs de l'Université œuvrant dans des disciplines ou des champs d'études reliés de façon significative au programme, plus un troisième ou un quatrième lorsque le programme fait appel à plus de deux disciplines ou champs d'études. Ces professeurs sont nommés et mandatés par les directions des facultés, écoles et départements concernés après consultation du doyen de la Faculté;
- 3.5 deux chargés de cours élus par et parmi ceux qui dispensent effectivement ou habituellement un enseignement dans le programme;
- 3.6 une ou deux personne(s) choisie(s) en milieu de travail de l'extérieur de l'Université nommée(s) par le doyen et, dans le cas des programmes interfacultaires, après concertation entre les doyens;
- 3.7 le Conseil de programme peut s'adjoindre toute autre personne, s'il le juge opportun.
- 3.8 les membres des Conseils de programmes sont assujettis aux mêmes règles de conduite sur les conflits d'intérêt que les membres du Conseil de la Faculté et, à ce titre, doivent compléter annuellement la déclaration à cet effet.

Le Conseil de la Faculté est informé annuellement de la composition des conseils de programme de la Faculté.

IV- Durée du mandat

- 4.1 Le mandat de chacun des membres, autres que les membres d'office, est de deux ans, à moins qu'il ne perde pendant une année complète les qualifications requises par sa catégorie;
- 4.2 lors de la création du Conseil de programme, dans chacun des groupes composés de deux personnes ou plus, l'une d'entre elles a un mandat d'un an. Les mandats des membres peuvent être renouvelés.

V- Convocation

- 5.1 Le Conseil de programme est convoqué au moins une fois par année; copies de l'avis de convocation, du projet d'ordre du jour et des documents afférents sont transmises aux membres, au secrétaire de la Faculté ainsi qu'à l'AGEEFEP;
- 5.2 le Conseil de programme doit être convoqué si trois de ses membres en font la demande;

- 5.3 le délai de convocation des réunions du Conseil de programme est d'au moins deux semaines.

VI- Quorum

Le quorum est du tiers (1/3) des membres du Conseil.

VII- Ordre du jour et procès-verbaux

- 7.1 Le projet d'ordre du jour est élaboré par le président. Tout membre peut y faire inscrire un point;
- 7.2 les procès-verbaux sont transmis aux membres ainsi qu'à l'AGEEFEP, dans un délai d'un mois après la tenue de la réunion;
- 7.3 les procès-verbaux adoptés sont consignés aux archives par le secrétaire de la Faculté.

VIII- Rapport synthèse - fonctionnement des conseils de programmes

Le doyen dépose annuellement devant le Conseil de Faculté un rapport synthèse faisant état du fonctionnement des conseils de programmes et rendant compte de l'état des programmes. Les rapports individuels des programmes sont annexés au rapport synthèse.

IX- Entrée en vigueur du présent règlement

Ce règlement est entré en vigueur le 11 novembre 1987. La présente version a été adoptée le 26 septembre 2012.

PROGRAMME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Programme 1-955-4-6

Version 00 (A13)

ACCÈS-FEP

Responsable : Carine Nassif-Gouin, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
 acces-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

L'objectif général du programme est de permettre aux étudiants de développer des compétences de niveau universitaire donnant accès aux programmes de la FEP, en plus de favoriser la persévérance et la réussite dans les études. Plus spécifiquement, ce programme a pour objectif de rendre l'étudiant apte à utiliser une méthode efficace de travail intellectuel; produire différents travaux universitaires de qualité; développer la qualité de son expression écrite et orale; développer son sens critique et son esprit d'analyse; explorer divers domaines d'études.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 3.4 Précisions particulières relatives à l'admission : conditions relatives à la connaissance de la langue française

- Tous les candidats à l'admission de ce programme doivent, à défaut d'avoir réussi l'Épreuve uniforme de français du collégial, langue d'enseignement et littérature, réussir le Test de français d'admission. Cette évaluation comporte le Test de français international (TFI) et une épreuve de rédaction préparée par l'Université de Montréal.
- L'étudiant convoqué à cette évaluation peut demander d'en être dispensé sur la base d'un nombre limité de motifs.
- L'étudiant doit obtenir, au Test de français international (TFI), un score de 605/990 pour être autorisé à entreprendre le programme.

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant doit avoir réussi le bloc de cours obligatoires avant de s'inscrire aux cours AEG3137G, PPL3040 et VIO2015.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'évaluation de la connaissance de la langue française (test de français d'admission) ou de la maîtrise de la langue française (TFLM ou test des programmes de communication de la FEP le cas échéant) peut entraîner l'obligation de suivre et réussir de deux à quatre cours de mise à niveau de sigle EDP (français langue seconde) ou jusqu'à deux cours de sigle FRA (français langue maternelle), et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.9 Inscription à des cours hors programme

Dans le cadre de son programme, l'étudiant peut s'inscrire à six crédits de cours hors programme, incluant des cours de mise à niveau en français ainsi que certains cours de premier cycle pour lesquels l'autorisation lui est donnée par l'autorité compétente. Si les besoins de mise à niveau en français requièrent plus que six crédits de cours hors programme, l'étudiant peut être autorisé par l'autorité compétente à s'inscrire à plus que six crédits de cours hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de un trimestre, la scolarité maximale, de deux années.

Art. 8.5 Transfert de cours

Aucun transfert de cours vers un programme régulier ne peut être accordé pour un cours réussi dans le cadre du programme ACCÈS-FEP.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

Le programme ne peut mener à l'obtention d'un certificat ou d'une attestation. Seul le relevé de notes atteste que le programme est complété.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Programme d'accès comporte un maximum de 24 crédits.

Segment 70

Les crédits du programme d'Accès - FEP sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et de 3 à 15 crédits de cours optionnels.

Bloc 70A Perfectionnement méthodologique

Obligatoire - 9 crédits.

EDP 1010	3	Élaboration d'un projet de recherche
EDP 1030	3	Pratiques de résolution de problèmes
EDP 1050	3	Questions actuelles dans son domaine d'études

Bloc 70B Perfectionnement complémentaire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

AEG 2110	3	Entraînement au travail en équipe
AEG 3137	3	Groupe et situation d'aide
ANS 1040T	3	Writing Workshop
ANS 1100T	3	English Communication Skills
IFT 1986	3	Traitement informatique des textes
PPL 3040	3	Communication interculturelle
STT 1901	3	Statistique pour sciences sociales
VIO 2015	3	Résolution de conflits

CERTIFICATS

Programme 1-226-5-1

Version 00 (A05)

Certificat en communication appliquée

Responsable : Patrice Leroux, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
com-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Proposer à l'étudiant une approche conceptuelle et instrumentale de la communication appliquée. Fournir à l'étudiant une bonne initiation à divers champs de pratique : communication interne, informatique, journalisme, promotion, publicité, rédaction et relations publiques. Développer chez lui des compétences en communication pour orienter sa formation ultérieure en fonction de ses aspirations professionnelles.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant qui n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français imposé à l'admission doit suivre et réussir un cours préalable hors programme en français soit le cours FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale. L'étudiant doit avoir réussi tous les cours obligatoires du bloc 70 A avant de s'inscrire aux cours à option portant les sigles JOU, RED et REP. L'étudiant peut substituer au cours obligatoire RED 2010 offert en classe le même cours offert à distance sous le sigle et numéro RED 2010D.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite dans le programme donne droit au Certificat en communication appliquée. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes. Le programme ne peut toutefois être jumelé à la Majeure ou à la Mineure en communication offertes par la Faculté des arts et des sciences pour l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 21 crédits à option. L'étudiant doit avoir réussi tous les cours obligatoires du bloc 70A avant de s'inscrire aux cours à option portant les sigles JOU, RED et REP.

Bloc 70A*Obligatoire - 9 crédits.*

L'étudiant choisit le cours RED 2010 offert en classe ou le cours RED 2010D offert à distance.

COM 1500G	3	Communication et organisation
COM 1600G	3	Communication et médias de masse
RED 2010	3	Rédaction et communications publiques

Bloc 70B Médias et communications appliquées*Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.*

COM 1200G	3	Introduction aux médias
COM 2540G	3	Pratiques de la photographie
EDP 2500	3	Communication interactive en entreprise
JOU 1100	3	Le journalisme: évolution et perspectives
PBT 1000	3	Communication marketing
PRO 1000	3	Communication promotionnelle : théories
REP 1000	3	Introduction aux relations publiques
REP 2200	3	Communication orale

Bloc 70C Communication et gestion*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

AEG 2110	3	Entraînement au travail en équipe
HEC 3062	3	Gestion de projets (3047012)
PBT 2210	3	Gestion des médias publicitaires
PBT 2210D	3	Gestion des médias publicitaires
REI 1030G	3	Gestion et fonctions de l'organisation

Bloc 70D Informatique et nouvelles technologies*Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.*

IFT 1810	3	Introduction à la programmation
IFT 1941	3	Traitement et montage vidéo
IFT 1945	3	Internet et création de pages Web
IFT 2720	3	Introduction au multimédia
INU 1001	3	Introduction à l'information numérique
RED 2040	3	Rédaction pour Internet

Programme 1-368-5-1

Version 00 (A07)

Certificat en coopération internationale

Responsable : Carine Nassif-Gouin., tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
ppl-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et les outils nécessaires pour comprendre, analyser et agir dans des contextes et des situations liés à la coopération internationale et au développement. De façon plus spécifique, ce programme vise à amener l'étudiant à : adopter une approche multidisciplinaire de la coopération internationale; développer une approche critique de la coopération internationale et du développement; acquérir les connaissances interculturelles essentielles à l'exercice de son rôle; intégrer la pratique professionnelle dans la construction des savoirs associés au programme; s'approprier une conception de son rôle dans une perspective d'empowerment; transférer dans des situations concrètes les apprentissages réalisés dans le programme.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Le cours PPL 1040 doit être suivi en début de programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat en coopération internationale. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option. Le cours PPL 1040 doit être suivi en début de programme.

Bloc 70A*Obligatoire - 12 crédits.*

PPL 1040	3	Enjeux et perspectives de la coopération internationale
PPL 2025	3	Dynamique de la coopération
PPL 3010	3	Coopération et interculturelisme
PPL 3060	3	Activité d'intégration

Bloc 70B Problématiques spécifiques et pratiques reliées*Option - 15 crédits.*

PPL 2028	3	Citoyenneté et développement
PPL 2030	3	Méthodes et outils d'intervention
PPL 2040	3	Rapport hommes/femmes et développement
PPL 2065	3	Éducation et développement
PPL 3014	3	Intervention en situation d'urgence
PPL 3015	3	Gestion de projets et coopération
PPL 3025	3	Approches et enjeux du développement durable
PPL 3035	3	Économie sociale et solidaire
PPL 3050Y	3	Santé et transculturalité

PPL 3065	3	Pratiques de développement endogène
PPL 3075	3	Atelier thématique
PPL 3075X	3	Géopolitique et enjeux alimentaires du développement
PPL 3075Y	3	Conflits, paix, coopération et développement
PPL 3075Z	3	Gouvernance, corruption et développement
PPL 3080Y	3	Écoles d'été du CÉRIUM

Bloc 70C Formation complémentaire

Option - 3 crédits.

ANT 3044	3	Anthropologie et développement
ESP 1903	3	Espagnol 3 (niveau B1.1)
MSO 2300G	3	Promotion et éducation de la santé
PHE 1001	3	Introduction à la philanthropie
POL 1600	3	Relations internationales
POL 2510	3	Les organisations internationales
POL 2830	3	L'Amérique latine
POL 2850	3	Enjeux politiques en Afrique
POL 3010	3	Les relations Nord-Sud
PPL 3040	3	Communication interculturelle
SME 3010	3	Intervention en situation de crise
SVS 1101	3	Inégalités et oppressions

Programme 1-407-5-1

Version 00 (H17)

Certificat de créativité et innovation

OBJECTIFS

Le certificat en créativité et innovation a pour objectif principal de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour stimuler et développer leur potentiel et leur leadership créatif ainsi que les compétences nécessaires à l'innovation dans leurs secteurs d'activités professionnelles ou personnelles.

Selon une approche programme, ce certificat permettra aux étudiants :

- d'identifier et de reconnaître les aptitudes et les qualités de la pensée créative, d'expérimenter, d'appliquer et d'évaluer des outils, méthodes et approches pour intérioriser et orienter sa propre posture créative, adaptée à son style de leadership et aux enjeux de son milieu; de stimuler leur créativité et contribuer à la création d'environnements créatifs;
- d'identifier, d'explorer, de questionner, de définir et de traiter des problèmes ou des situations problématiques d'ordre organisationnel par le biais d'une réflexion logique, analytique et critique;
- d'appliquer le processus de résolution de problèmes, d'expérimenter de nouvelles approches, d'élaborer des idées novatrices, de proposer des solutions alternatives à des problèmes ou des situations problématiques concrètes;
- de comparer et de choisir des outils méthodes et approches créatives dans une situation problématique donnée ou dans un contexte donné, d'identifier de quelle manière les transposer et les adapter pour élaborer et organiser un plan d'action;
- de repérer des opportunités de création de valeur par l'innovation;
- d'élaborer des idées, des pratiques et des solutions alternatives à des problèmes ambigus, complexes, multidimensionnels, d'entreprendre et de communiquer adéquatement dans son milieu pour agir comme agent de changement.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception

autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au en créativité et innovation. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 01

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 18 à 21 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 01A Approches théoriques et pratiques

Obligatoire - 9 crédits.

CRE 1001	3	Fondements de la créativité
CRE 1002	3	Outils et techniques de résolution de problèmes
CRE 3060	3	Projet créatif

Bloc 01B Approfondissement

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

CRE 2001	3	Gestion des connaissances en innovation
CRE 2003	3	Créativité, innovation et gestion du changement
CRE 2009	3	Créativité et innovation: individu et organisation

Bloc 01C Perspectives pluridisciplinaires

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

CRE 3015	3	Innovation sociale
CRE 3024	3	Gouvernance et écosystèmes d'innovation
CRE 3031	3	Animation d'un processus créatif
CRE 3032	3	Leadership, mobilisation, créativité et innovation
CRE 3042	3	Approches siconumériques, créativité, innovation
CRE 3050	3	Atelier thématique

Bloc 01D Formation complémentaire

Option - Maximum 3 crédits.

AEG 2110	3	Entraînement au travail en équipe
AME 4722K	3	Créativité par le groupe
COM 1200G	3	Introduction aux médias
DRT 3406G	3	Propriété intellectuelle
HEC 1065	3	Créativité - Innovation - entrepreneuriat (3041616)

PBT 2000	3	Stratégies de création
RED 2101	3	Le texte de création
REI 1040G	3	Comportement organisationnel

Bloc 01Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Programme 1-065-5-0

Version 05 (A05)

Certificat de criminologie

Responsable : Fabienne Cusson, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
cri-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Ce programme vise à permettre aux étudiants de se familiariser avec la criminologie comme champ disciplinaire et de développer des compétences cliniques dans le domaine de l'intervention criminologique.

La criminologie comme champ disciplinaire : comprendre le phénomène criminel à la lumière des différentes théories; analyser les principaux enjeux touchant au phénomène criminel; développer une réflexion critique entourant la réaction sociale au crime.

L'intervention criminologique : analyser des problématiques d'un point de vue criminologique; développer des habiletés à intervenir en contexte d'autorité; développer une pratique réflexive dans son rôle d'intervenant.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat en criminologie. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 21 à 24 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements de la criminologie

Obligatoire - 6 crédits.

CRI 1050G	3	Sociocriminologie 1
CRI 1100G	3	Psychocriminologie

Bloc 70B Méthodologie

Option - Maximum 9 crédits.

CRI 1006G	3	Méthodes et recherche en criminologie
CRI 1200G	3	La méthodologie en criminologie
CRI 1600G	3	Initiation aux méthodes quantitatives
CRI 3213G	3	Initiation aux méthodes qualitatives

Bloc 70C La criminologie comme champ disciplinaire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

CRI 1001G	3	Perspectives historiques en criminologie
CRI 1151G	3	Justice criminelle 1
CRI 1511G	3	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI 1730G	3	Victimologie
CRI 2410G	3	Pénologie

Bloc 70D L'intervention criminologique

Option - Maximum 15 crédits.

CRI 2015G	3	Relation d'aide en criminologie
CRI 2455G	3	Personnalité criminelle 1
CRI 3800G	3	Principes d'évaluation clinique
JES 2017Y	3	Évaluation de la délinquance des jeunes
PSY 3012G	3	Méthodes et techniques d'entrevues

Bloc 70E Cours thématiques

Option - Maximum 15 crédits.

CRI 2014G	3	Problèmes de criminologie
CRI 3010G	3	Conciliation et médiation
CRI 3040G	3	Formes particulières de crimes
CRI 3301G	3	Sociopolitique de la police
CRI 3305G	3	Violences criminelles
CRI 3341G	3	Drogues et criminalité
CRI 3415G	3	Mesures pénales communautaires
CRI 3420G	3	La femme et la question criminelle
CRI 3425G	3	Sociologie du milieu carcéral
CRI 3495G	3	Criminels et troubles mentaux
CRI 3810G	3	La délinquance sexuelle
CRI 3900G	3	Justice des mineurs
GSP 2600Z	3	Analyse criminologique : enquête criminelle
JES 2015Z	3	Le phénomène des gangs
PPL 3040	3	Communication interculturelle
SIP 3040G	3	Régulation de la criminalité économique
VIO 2009	3	Violence familiale et conjugale

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits

Cours choisi parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option du programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du Certificat.

Programme 1-325-5-0

Version 06 (A01)

Certificat en droit

Responsable : Isabelle Petit, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
drt-responsable@fep.umontreal.ca

EXTRAIT DE L'ENTENTE ENTRE LA FACULTÉ DE DROIT ET LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Les cours du certificat en droit sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours offerts par la Faculté de droit. Cela, toutefois, n'implique pas l'admission automatique à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

L'étudiant désireux de poursuivre des études en droit, après l'obtention du Certificat en droit à la Faculté de l'éducation permanente, doit demander son admission à la Faculté de droit. Les règles d'admission et de contingentement de la Faculté de droit s'appliquent.

Un étudiant ne peut cumuler plus de 30 crédits de sigle DRT à la Faculté de l'éducation permanente.

Une demande d'admission à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, par un étudiant ayant terminé le certificat en droit « orientation générale » à la Faculté de l'éducation permanente, sera considérée comme une demande d'admission en 2^e année, dans la mesure où le candidat aura complété 21 crédits de niveau 1000 au moment du dépôt de sa demande et où son dossier laissera raisonnablement croire qu'il aura complété, au 1^{er} juin, 27 crédits dont 24 crédits de sigle DRT 1000 et qu'il aura obtenu le certificat au 15 septembre.

Les cours de sigle DRT 1000 représentent des cours de la première année du Baccalauréat, alors que les cours de sigle DRT 2000 et DRT 3000 représentent des cours des deuxième et troisième années du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal.

OBJECTIFS

Compte tenu de l'ampleur du droit comme champ d'études, un certificat de 30 crédits ne saurait prétendre proposer une étude exhaustive du droit et de ses champs d'application. Ce programme tendra plutôt à sensibiliser l'étudiant à certains aspects de la discipline juridique, à proposer l'acquisition de connaissances et à favoriser chez lui le développement d'une formation intellectuelle, entre autres, caractérisée par l'acquisition d'un esprit analytique l'habilitant à utiliser les connaissances acquises. Le Certificat en droit propose une formation de base qui peut être considérée comme terminale. Ce certificat peut également s'inscrire dans une perspective de baccalauréat par cumul de certificats ou être intégré dans un baccalauréat en droit. Compte tenu du fait que les études en droit à la Faculté de l'éducation permanente sont limitées à 30 crédits, de sigle DRT, l'étudiant devra, après avoir suivi les cours obligatoires du tronc commun, déterminer avec soin l'orientation et le choix de cours qui satisfont le mieux le but qu'il recherche en poursuivant des études en droit à la FEP.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant peut remplacer un cours à option par un cours au choix. Les cours DRT1151G *Introduction à l'étude du droit*, et DRT1901G *Développement des habiletés du juriste 1*, doivent être suivis en début de programme, avant tout autre cours, ou de façon concomitante si l'étudiant est à temps plein. Il est préférable de suivre le cours DRT2501G *Droit administratif général* avant de suivre les cours DRT3810G et 3804G.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat en droit. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits. Il est offert avec un tronc commun et les trois orientations suivantes :

- l'orientation Droit général (segment 70),
- l'orientation Droit des affaires (segment 71),
- l'orientation Droit public (segment 72).

Segment 01 Tronc commun

Le tronc commun comporte 12 crédits obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 12 crédits.

Les cours DRT 1151G *Introduction à l'étude du droit*, et DRT 1901G *Développement des habiletés du juriste 1*, doivent être suivis en début de programme, avant tout autre cours, ou de façon concomitante si l'étudiant est à temps plein.

DRT 1151G	3	Introduction à l'étude du droit
DRT 1221G	3	Obligations 1
DRT 1223G	3	Obligations 3
DRT 1901G	3	Développement des habiletés du juriste 1

Segment 70 Propre à l'orientation Droit général

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

DRT 1222G	3	Obligations 2
DRT 1501G	3	Droit constitutionnel 1
DRT 1502G	3	Droit constitutionnel 2

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

DRT 1010G	3	Fondements du droit 1
DRT 1224G	3	Personnes physiques et famille
DRT 1225G	3	Biens
DRT 1505G	3	Droit pénal 1
DRT 2003G	3	Interprétation des lois
DRT 2100G	3	Droit international public général
DRT 2231G	3	Droit judiciaire privé 1

DRT 2401G	3	Droit des affaires 1
DRT 2501G	3	Droit administratif général
DRT 2505G	3	Droit pénal 2
DRT 3602G	3	Contrat individuel de travail
DRT 3603G	3	Rapports collectifs de travail
DRT 3807G	3	Droit de la consommation

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir parmi les cours offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du Certificat.

Segment 71 Propre à l'orientation Droit des affaires

Les crédits de l'Orientatation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 71A

Obligatoire - 9 crédits.

DRT 1225G	3	Biens
DRT 2401G	3	Droit des affaires 1
DRT 3205G	3	Sûretés

Bloc 71B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

DRT 1222G	3	Obligations 2
DRT 2003G	3	Interprétation des lois
DRT 2231G	3	Droit judiciaire privé 1
DRT 2402G	3	Droit des affaires 2
DRT 3201G	3	Assurances
DRT 3401G	3	Faillite et insolvabilité
DRT 3402G	3	Contrats et usages commerciaux
DRT 3406G	3	Propriété intellectuelle
DRT 3602G	3	Contrat individuel de travail
DRT 3603G	3	Rapports collectifs de travail
DRT 3701G	3	Fondements du régime fiscal
DRT 3807G	3	Droit de la consommation

Bloc 71Z

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir parmi les cours offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du Certificat.

Segment 72 Propre à l'orientation Droit public

Les crédits de l'Orientatation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 6 à 9 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 72A

Obligatoire - 9 crédits.

DRT 1501G	3	Droit constitutionnel 1
DRT 1502G	3	Droit constitutionnel 2
DRT 2501G	3	Droit administratif général

Bloc 72B

Option - minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

Il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant de suivre les cours DRT 3810G et 3804G.

DRT 1505G	3	Droit pénal 1
DRT 2003G	3	Interprétation des lois
DRT 2100G	3	Droit international public général

DRT 2505G	3	Droit pénal 2
DRT 3602G	3	Contrat individuel de travail
DRT 3603G	3	Rapports collectifs de travail
DRT 3804G	3	Droit de l'environnement

Bloc 72Z

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir parmi les cours offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du Certificat.

Programme 1-962-5-0

Version 02 (A16)

Certificat d'études individualisées ès arts

*Responsable : Caroline Bergeron, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
cei-responsable@fep.umontreal.ca*

OBJECTIFS

Ce certificat favorise la poursuite d'objectifs personnels et une plus grande autonomie dans le choix des moyens de les atteindre.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat d'études individualisées. Lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes, l'association au secteur arts ou au secteur sciences est déterminée par le secteur auquel sont associés les cours suivis.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits. Il est défini selon les besoins de formation professionnelle et personnelle de l'étudiant et comprend généralement de 9 à 15 crédits de cours spécifiques à une concentration et de 15 à 21 crédits de cours complémentaires. Dans

tous les cas, le projet d'études est soumis à l'approbation du responsable de programme.

Le certificat comprend un tronc commun (segment 01) et les 9 concentrations suivantes:

- Anglais langue seconde (segment 50)
- Anglais langue des affaires (segment 51)
- Perfectionnement en français langue seconde (segment 52)
- Intervention dans les groupes et les organisations (segment 53)
- Journalisme (segment 54)
- Publicité (segment 55)
- Rédaction (segment 56)
- Rédaction et communication (segment 57)
- Relations publiques (segment 58)
- Modules ou microprogrammes liés au secteur ès arts (segment 99)

Dans le cas où l'étudiant souhaite qu'un module ou un microprogramme soit considéré comme la concentration de son certificat d'études individualisées ès arts, il doit s'inscrire à ce module ou microprogramme préalablement à sa demande d'admission au certificat d'études individualisées ès arts.

Liste des modules ou microprogrammes liés au secteur ès arts: Droit 1-325-6-5; Langue et culture allemandes 1-085-7-0; Langue et culture anglaises 1-135-7-0; Langue et culture arabes 1-117-7-0; Langue et culture catalanes 1-104-7-0; Langue et culture chinoises 1-097-7-0; Langue et culture grecques 1-095-7-1; Langue et culture hispaniques 1-105-7-0; Langue et culture italiennes 1-110-7-0; Langue et culture japonaises 1-097-7-2; Langue et culture latines 1-095-7-0; Langue et culture néo-helléniques 1-130-7-0; Langue et culture russes 1-121-7-0; Langue portugaise et cultures lusophones 1-091-7-0; Rédaction : principes pratiques 1-186-7-0.

Segment 01 Tronc commun

Tronc commun à toutes les concentrations.

Bloc 01Z

Choix - Minimum 15 crédits, maximum 21 crédits.

Segment 50 Propre à la concentration Anglais langue seconde

Cette concentration totalise 6 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option. L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se soumettre au test de classement de la Faculté de l'éducation permanente. Si le test démontre la nécessité d'une mise à niveau par le cours ANS1301, celui-ci pourra se substituer à un des cours du bloc à option.

Bloc 50A

Obligatoire - 6 crédits.

ANS 1040T	3	Writing Workshop
ANS 1400	3	English Communication Skills (4a)

Bloc 50B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

ANS 1042T	3	Business Writing
ANS 1050	3	Writing Workshop 2
ANS 1401	3	English Communication Skills (4b)
ANS 1402T	3	Business English - Oral Communication
ANS 1403	3	English for Health Care Professionals 2
ANS 1404T	3	Scientific and Technical Writing

Bloc 50C

Option - Minimum 0 crédits, maximum 3 crédits.

ANS 1301	3	English Communication Skills (3b)
----------	---	-----------------------------------

Segment 51 Propre à la concentration Anglais langue des affaires

Cette concentration totalise 6 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option. L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se soumettre au test de classement de la Faculté de l'éducation permanente. Si le test démontre la nécessité d'une mise à niveau par le cours ANS1301, celui-ci pourra se substituer à un des cours du bloc à option.

Bloc 51A

Obligatoire - 6 crédits.

ANS 1042T	3	Business Writing
ANS 1402T	3	Business English - Oral Communication

Bloc 51B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits

ANS 1040T	3	Writing Workshop
ANS 1050	3	Writing Workshop 2
ANS 1400	3	English Communication Skills (4a)
ANS 1401	3	English Communication Skills (4b)
ANS 1403	3	English for Health Care Professionals 2
ANS 1404T	3	Scientific and Technical Writing
ANS 1502	3	Business English - Oral Communication 2

Bloc 51C

Option - Minimum 0 crédits, maximum 3 crédits.

ANS 1301	3	English Communication Skills (3b)
----------	---	-----------------------------------

Segment 52 Propre à la concentration Perfectionnement: français langue seconde

Cette concentration réservée exclusivement aux étudiants non francophones totalise 6 crédits de cours obligatoire et 9 crédits de cours à option.

L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se soumettre au test de classement de la Faculté de l'éducation permanente.

Bloc 52A

Obligatoire - 6 crédits.

FRS 1505	3	Compréhension du français oral
FRS 2702	3	Projet personnalisé d'intégration

Bloc 52B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

FRS 1601	6	Langue, communication et culture, intensif, QUM6a
FRS 1601S	6	Langue, communication et culture, intensif, QUM6b
FRS 1602	3	Langue, communication et culture, QUM6
FRS 1604	3	Lecture et construction textuelle
FRS 2704	3	Production écrite et stylistique
FRS 2705	3	Débats et exposés oraux : questions actuelles

Bloc 52C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

FRS 1606	3	Compréhension écrite par les textes littéraires
FRS 1607	3	Le texte scientifique: compréhension et expression
FRS 1608	3	Français langue de l'entreprise
FRS 2706	3	Langue et cultures : compréhension et expression
FRS 2707	3	Méthodologie universitaire : habiletés langagières

Segment 53 Propre à la concentration Intervention: groupes et organisations

Cette concentration totalise 9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option.

Bloc 53A

Obligatoire - 9 crédits.

AEG 2110	3	Entraînement au travail en équipe
REI 1030G	3	Gestion et fonctions de l'organisation
REI 1040G	3	Comportement organisationnel

Bloc 53B

Option - 6 crédits.

AEG 3137	3	Groupe et situation d'aide
----------	---	----------------------------

AEG 3140	3	Prise de décision en groupe, leadership
PSY 1075	3	Psychologie sociale

Segment 54 Propre à la concentration Journalisme

Cette concentration totalise 9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option. L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se présenter au test de français d'admission de la Faculté de l'éducation permanente.

Bloc 54A

Obligatoire - 9 crédits.

JOU 1100	3	Le journalisme: évolution et perspectives
JOU 1200	3	Méthodes journalistiques
JOU 1300	3	Déontologie du journalisme

Bloc 54B

Option - 3 crédits.

JOU 1400	3	La presse écrite et en ligne
JOU 1500	3	La presse audiovisuelle

Bloc 54C

Option - 3 crédits

JOU 2101	3	Atelier de presse écrite 1
JOU 2201	3	Atelier de radio 1
JOU 2310	3	Analyse de l'actualité
JOU 2350	3	Atelier de presse télévisée
JOU 2400	3	Le journalisme en ligne
JOU 2410	3	Analyse critique du traitement de l'information
JOU 2500	3	Le journaliste-pupitreur

Segment 55 Propre à la concentration Publicité

Cette concentration totalise 6 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option. L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se présenter au test de français d'admission de la Faculté de l'éducation permanente.

Bloc 55A

Obligatoire - 6 crédits.

PBT 1000	3	Communication marketing
PBT 2003	3	Stratégies - service-conseil

Bloc 55B

Option - 9 crédits.

PBT 2000	3	Stratégies de création
PBT 2001	3	Création et production publicitaires
PBT 2002	3	Publicité interactive
PBT 2004	3	Gestion - service-conseil
PBT 2005	3	Publicité et culture
PBT 2210D	3	Gestion des médias publicitaires

Segment 56 Propre à la concentration Rédaction

Cette concentration totalise 12 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option. L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se présenter au test de français d'admission de la Faculté de l'éducation permanente.

Bloc 56A

Obligatoire - 12 crédits.

FRA 2952G	3	Techniques d'écriture
FRA 2953G	3	Structuration de textes
LNG 1061G	3	De la grammaire au style
LNG 1062G	3	Le lexique : particularités, difficultés

Bloc 56B

Option - 3 crédits.

FRA 1300G	3	Révision de textes
LNG 1505G	3	Introduction aux sciences du langage
LNG 3510G	3	Grammaire supérieure normative
RED 2101	3	Le texte de création
TRA 1005G	3	Difficultés du français écrit
TRA 1007G	3	Stylistique et rédaction

Segment 57 Propre à la concentration Rédaction et communication

Cette concentration totalise 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option. L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se présenter au test de français d'admission de la Faculté de l'éducation permanente. Le cours obligatoire doit être suivi avant les cours RED2000, RED2010, RED2020. Il peut être concomitant à tous les autres.

Bloc 57A

Obligatoire - 3 crédits.

FRA 2953G	3	Structuration de textes
-----------	---	-------------------------

Bloc 57B

Option -12 crédits.

FRA 1300G	3	Révision de textes
RED 2000	3	Rédaction administrative
RED 2010	3	Rédaction et communications publiques
RED 2020	3	Langue et rédaction publicitaire
RED 2030	3	Rédaction technique
RED 2101	3	Le texte de création

Segment 58 Propre à la concentration Relations publiques

Cette concentration totalise 9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option. L'étudiant(e) qui choisit cette concentration doit se présenter au test de français d'admission de la Faculté de l'éducation permanente.

Bloc 58A

Obligatoire - 9 crédits.

REP 1000	3	Introduction aux relations publiques
REP 2100	3	Rédaction en relations publiques
REP 3101	3	Recherche et évaluation des actions

Bloc 58B

Option - 6 crédits.

REP 2104	3	Relations avec les publics internes
REP 2150	3	Relations publiques Marketing
REP 2200	3	Communication orale
REP 2300	3	Relations avec les médias
REP 2400	3	Internet et relations publiques
REP 2500	3	Relations avec les milieux

Segment 99 Propre à la concentration Modules ou microprogrammes ès arts

Voir structure du module ou du microprogramme désiré.

Dans le cas où l'étudiant souhaite qu'un module ou un microprogramme soit considéré comme la concentration de son certificat d'études individualisées ès arts, il doit s'inscrire à ce module ou microprogramme préalablement à sa demande d'admission au certificat d'études individualisées ès arts.

Bloc 99A

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

Responsable : Caroline Bergeron, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
 cei-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

L'objectif de ce certificat est de favoriser la poursuite d'objectifs personnels de formation, de même qu'une démarche où l'étudiant jouit d'une autonomie plus grande dans le choix des voies à emprunter.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat d'études individualisées ès sciences. Lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes, l'association au secteur arts ou au secteur sciences est déterminée par le secteur auquel sont associés les cours suivis.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits. Il comprend un tronc commun (segment 01) et les 22 concentrations suivantes :

- Coopération internationale (segment 50)
- Criminologie (segment 51)
- Gériologie (segment 52)
- Gestion appliquée à la police et à la sécurité (segment 53)
- Gestion philanthropique (segment 54)
- Intervention auprès des jeunes (segment 55)
- Intervention en DI et en TSA (segment 56)
- Petite enfance et famille (segment 57)
- Relations interculturelles (segment 58)
- Relations industrielles (segment 59)
- Santé communautaire (segment 60)
- Santé et sécurité du travail (segment 61)

- Santé mentale (segment 62)
- Toxicomanies (segment 63)
- Victimologie (segment 64)
- Violence et société (segment 65)
- Affaires internationales (HEC-Montréal) (segment 94)
- Gestion des opérations et de la logistique (HEC-Montréal) (segment 95)
- Gestion des ressources humaines (HEC-Montréal) (segment 96)
- Management (HEC-Montréal) (segment 97)
- Marketing (HEC-Montréal) (segment 98)
- Module ès sciences (segment 99)

Dans le cas où l'étudiant souhaite qu'un module ou un microprogramme soit considéré comme la concentration de son certificat d'études individualisées ès sciences, il doit s'inscrire à ce module ou microprogramme préalablement à sa demande d'admission au certificat d'études individualisées ès sciences.

Liste des modules liés au secteur ès sciences: Administration des systèmes informatiques 1-175-7-3; Bureautique 1-175-7-0; Études autochtones 1-081-7-0; Gestion des services de santé et des services sociaux 1-631-7-2; Initiation à la programmation 1-175-7-1; Initiation au multimédia 1-175-7-6; Multimédia 1-175-7-4; Programmation 1-175-7-2; Programmation Internet 1-175-7-7; Relations ethniques 1-101-7-0; Sciences infirmière - Évaluation santé et interventions 1-630-7-5.

Segment 01 Commun à toutes les orientations

Tous les crédits du segment commun sont au choix.

Bloc 01Z

Choix - Minimum 15 crédits, maximum 18 crédits.

Segment 50 Propre à la concentration Coopération internationale

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 50A

Obligatoire - 6 crédits.

PPL 1040	3	Enjeux et perspectives de la coopération internationale
PPL 2028	3	Citoyenneté et développement

Bloc 50B

Option - 9 crédits.

PPL 2030	3	Méthodes et outils d'intervention
PPL 2040	3	Rapport hommes/femmes et développement
PPL 2065	3	Éducation et développement
PPL 3010	3	Coopération et interculturelisme
PPL 3014	3	Intervention en situation d'urgence
PPL 3015	3	Gestion de projets et coopération
PPL 3025	3	Approches et enjeux du développement durable
PPL 3035	3	Économie sociale et solidaire
PPL 3040	3	Communication interculturelle
PPL 3050Y	3	Santé et transculturalité
PPL 3065	3	Pratiques de développement endogène
PPL 3075X	3	Géopolitique et enjeux alimentaires du développement
PPL 3075Y	3	Conflits, paix, coopération et développement
PPL 3075Z	3	Gouvernance, corruption et développement

Segment 51 Propre à la concentration Criminologie

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 51A

Obligatoire - 6 crédits.

CRI 1050G	3	Sociocriminologie 1
CRI 1100G	3	Psychocriminologie

Bloc 51B*Option - Maximum 9 crédits.*

CRI 1001G	3	Perspectives historiques en criminologie
CRI 1151G	3	Justice criminelle 1
CRI 1511G	3	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI 1730G	3	Victimologie
CRI 2410G	3	Pénologie

Bloc 51C*Option - Maximum 6 crédits.*

CRI 2015G	3	Relation d'aide en criminologie
CRI 2455G	3	Personnalité criminelle 1

Bloc 51D*Option - Maximum 9 crédits.*

CRI 3010G	3	Conciliation et médiation
CRI 3040G	3	Formes particulières de crimes
CRI 3301G	3	Sociopolitique de la police
CRI 3305G	3	Violences criminelles
CRI 3341G	3	Drogues et criminalité
CRI 3415G	3	Mesures pénales communautaires
CRI 3420G	3	La femme et la question criminelle
CRI 3425G	3	Sociologie du milieu carcéral
CRI 3495G	3	Criminels et troubles mentaux
CRI 3900G	3	Justice des mineurs

Segment 52 Propre à la concentration Gérontologie

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 52A*Obligatoire - 3 crédits.*

GER 1000D	3	Introduction à la gérontologie
-----------	---	--------------------------------

Bloc 52B*Option - 12 crédits.*

EDP 1001D	3	Méthode de recherche en sciences humaines et sociales
GER 1016D	3	Physiologie et vieillissement
GER 2015D	3	Alimentation et vieillissement
GER 2017	3	Médicaments et vieillissement
GER 2019D	3	Activités physiques et vieillissement
GER 2022	3	Fin de vie et approches palliatives
GER 3042D	3	Planification de la retraite
GER 3045D	3	Déficits cognitifs
GER 3046D	3	Le grand âge
GER 3065D	3	Femmes et vieillissement
GER 3065Z	3	La relation d'aide en gérontologie
MSO 2000D	3	Introduction à l'épidémiologie

Segment 53 Propre à la concentration Gestion appl. à la police et à la sécurité

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 53A*Obligatoire - 12 crédits.*

GSP 1100	3	Communication appliquée en sécurité intérieure
GSP 1200	3	Exploitation de l'information en sécurité
GSP 2100	3	Planification et organisation en sécurité intérieure
GSP 2200	3	Direction et contrôle des activités

Bloc 53B*Option - 3 crédits.*

GSP 2300	3	Gestion d'équipes de travail en sécurité intérieure
GSP 2370	3	Analyse du risque et des opportunités en sécurité intérieure

Segment 54 Propre à la concentration Gestion philanthropique

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 54A*Obligatoire - 6 crédits.*

PHE 1001	3	Introduction à la philanthropie
PHE 2010	3	Cadre et normes en contexte philanthropique

Bloc 54B*Option - 9 crédits.*

PHE 2020	3	Les campagnes de collecte de fonds
PHE 2030	3	Les événements bénéfiques
PHE 3000	3	Stratégies de développement
PHE 3010	3	Dons majeurs et planifiés
PHE 3020Z	3	Recherche, analyse et gestion de l'information et des données

Segment 55 Propre à la concentration Intervention auprès des jeunes

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 55A*Obligatoire - 3 crédits.*

JES 1000	3	L'intervenant et la relation d'aide
----------	---	-------------------------------------

Bloc 55B*Option - 3 crédits.*

JES 1001	3	Jeunes et réalités sociales
JES 1010	3	Processus d'intervention

Bloc 55C*Option - 9 crédits.*

JES 2005	3	Jeunes et famille
JES 2007	3	Les jeunes des communautés culturelles
JES 2008	3	Jeunes et violence
JES 2009	3	Jeunes et sexualité
JES 2014Z	3	Intervention auprès du jeune suicidaire
JES 2015Y	3	Les jeunes de la rue
JES 2015Z	3	Le phénomène des gangs

Segment 56 Propre à la concentration Intervention en DI et en TSA

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 56A*Obligatoire - 9 crédits.*

IDI 1010	3	Fondements théoriques de la DI
----------	---	--------------------------------

IDI 1040	3	Fondements théoriques des TSA
IDI 2020	3	Éthique de l'intervention

Bloc 56B

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

IDI 2110	3	Intervenir avec les personnes ayant une DI
IDI 2120	3	Intervenir avec les personnes ayant un TSA

Bloc 56C

Option - Maximum 3 crédits.

DRT 3040G	3	Cadre juridique de l'intervention
IDI 2130	3	Intervenir avec les familles
IDI 2140	3	Intervenir avec les réseaux social et de services
IDI 3030	3	Comportements excessifs et intervention inclusive

Segment 57 Propre à la concentration Petite enfance et famille

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 57A

Obligatoire - 3 crédits.

PEF 1200	3	Éducation en petite enfance : milieu de garde
----------	---	---

Bloc 57B

Option - 12 crédits.

MSO 2180G	3	Santé physique des tout-petits
PEF 1050	3	Le développement de l'enfant de 0 à 5 ans
PEF 2315	3	Activité ludique et animation
PEF 2510	3	Problématiques spécifiques chez l'enfant de 0 à 5 ans
PEF 2710D	3	Jeunes familles en difficulté
PEF 2715	3	Santé, pauvreté, intervention
PEF 3200W	3	Sécurité des tout-petits
PEF 3200Y	3	Langage et communication chez l'enfant
PEF 3250	3	Programmes éducatifs en petite enfance

Segment 58 Propre à la concentration Relations interculturelles

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 58A

Obligatoire - 3 crédits.

PPL 3040	3	Communication interculturelle
----------	---	-------------------------------

Bloc 58B

Option - 12 crédits.

AEG 3137	3	Groupe et situation d'aide
DMO 3420	3	Immigration et intégration
JES 2007	3	Les jeunes des communautés culturelles
PHI 1400	3	Problèmes en éthique
PPL 3010	3	Coopération et interculturelisme
PPL 3050Y	3	Santé et transculturalité
PSY 2084	3	Identités et interactions sociales
SOL 2104	3	Relations ethniques
SVS 1101	3	Inégalités et oppressions
SVS 2105	3	Travail social et interculturelité
VIO 2015	3	Résolution de conflits
VIO 2040Z	3	Violence et rapports interculturels

Segment 59 Propre à la concentration Relations industrielles

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 15 crédits obligatoires.

Bloc 59A

Obligatoire - 15 crédits.

REI 1010G	3	Introduction aux relations industrielles
REI 1030G	3	Gestion et fonctions de l'organisation
REI 1140G	3	Approche juridique en RI
REI 1240G	3	Gestion des RH
REI 2305G	3	Aspects juridiques du lien d'emploi

Segment 60 Propre à la concentration Santé communautaire

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 60A

Obligatoire - 12 crédits.

MSO 2000D	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 2030D	3	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO 2142G	3	Priorités nationales de santé publique
MSO 2300G	3	Promotion et éducation de la santé

Bloc 60B

Option - 3 crédits.

AEG 2110	3	Entraînement au travail en équipe
ANT 1980G	3	Anthropologie de la santé
MSO 2141G	3	Soulagement de la douleur
MSO 2146G	3	Maladies chroniques
MSO 2180G	3	Santé physique des tout-petits
PPL 3040	3	Communication interculturelle

Segment 61 Propre à la concentration Santé et sécurité du travail

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 61A

Obligatoire - 9 crédits.

SST 1010	3	Introduction à la gestion de la SST
SST 2025	3	Droit de la SST
SST 3035	3	Enjeux financiers

Bloc 61B

Option - 6 crédits.

SST 1110	3	Sécurité du travail
SST 1210	3	Gestion des lésions professionnelles
SST 2120	3	Ergonomie
SST 2130	3	Hygiène du travail
SST 2220	3	Maladies professionnelles

Segment 62 Propre à la concentration Santé mentale

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 62A

Obligatoire - 9 crédits.

PST 2955G	3	Psychopathologie et intervention
SME 1000	3	Compétences personnelle, professionnelle
SME 1020	3	Interdisciplinarité et intervention

Bloc 62B

Option - 6 crédits.

SME 1050	3	Dynamique et développement de la personnalité
SME 2033	3	Santé mentale et travail
SME 2055T	3	Deuil et suicide
SME 2055V	3	Troubles des conduites alimentaires
SME 3005	3	Approche systémique
SME 3010	3	Intervention en situation de crise
SME 3030Z	3	Maladies psychosomatiques
SME 3035V	3	Cadre juridique de l'intervention
SME 3035Z	3	Les troubles de la personnalité

Segment 63 Propre à la concentration Toxicomanies

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 15 crédits à option.

Bloc 63A

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

TXM 1331	3	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM 1441	3	Étiologie et modèles d'intervention
TXM 2551	3	Santé mentale et traitement en toxicomanie
TXM 3530	3	Évaluation en toxicomanie

Bloc 63B

Option - Maximum 6 crédits.

TXM 1111	3	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM 1221	3	Effets des substances psychotropes

Bloc 63C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

TXM 2300	3	Jeunes, prévention et toxicomanies
TXM 2470D	1	Prévention sida et toxicomanies
TXM 2480D	1	Psychotropes en milieu de travail
TXM 2570D	1	Jeu pathologique
TXM 2580D	1	Héroïne et interventions spécifiques
TXM 2583D	1	La réduction des méfaits
TXM 3400	3	Conception d'un programme de prévention
TXM 3410	3	Actualisation d'un programme de prévention
TXM 3500	3	Approches motivationnelles
TXM 3510	3	Intervention clinique en toxicomanie
TXM 3520	3	Animation de groupe en toxicomanie
TXM 3540	3	Intervention auprès des jeunes en toxicomanie

Segment 64 Propre à la concentration Victimologie

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 64A

Obligatoire - 6 crédits.

CRI 1730G	3	Victimologie
VIO 2017	3	Victimes et institutions juridiques

Bloc 64B

Option - 9 crédits.

CRI 2301G	3	Intervention auprès des victimes
VIO 1000	3	L'intervenant en contexte de violence
VIO 2009	3	Violence familiale et conjugale
VIO 2011	3	Violence et harcèlement au travail
VIO 2012	3	Victimisation sexuelle

VIO 2015	3	Résolution de conflits
VIO 2016	3	Intervention en contexte traumatique
VIO 3020	3	Profils vulnérables

Segment 65 Propre à la concentration Violence et société

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 65A

Obligatoire - 6 crédits.

CRI 3305G	3	Violences criminelles
VIO 1005	3	Violence : approches disciplinaires

Bloc 65B

Option - 9 crédits.

CRI 1730G	3	Victimologie
JES 2008	3	Jeunes et violence
VIO 1000	3	L'intervenant en contexte de violence
VIO 2009	3	Violence familiale et conjugale
VIO 2015	3	Résolution de conflits
VIO 2040Z	3	Violence et rapports interculturels
VIO 3020	3	Profils vulnérables

Segment 94 Propre à la concentration Affaires internationales (HEC-Montréal)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 94A

Obligatoire - 3 crédits.

HEC 1005	3	Environnement des affaires internationales (3001014)
----------	---	--

Bloc 94B

Option - 12 crédits.

HEC 1004	3	Aspects juridiques des transactions commerciales internationales (3000815)
HEC 1007	3	Stratégies d'entrée sur les marchés étrangers (3001215)
HEC 1008	3	Gérer la diversité à l'international (3001314)
HEC 1053	3	Entrepreneurship international (3000909)
HEC 1054	3	Gestion internationale de la chaîne logistique (3001415)
HEC 1055	3	Marketing international (3001615)
HEC 1056	3	Négociation commerciale internationale (3002014)

Segment 95 Propre à la concentration Gestion opérations et logistique (HEC-Mtl)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 95A

Obligatoire - 3 crédits.

HEC 1041	3	Gestion des opérations (3050015)
----------	---	----------------------------------

Bloc 95B

Option - 12 crédits.

HEC 1042	3	Gestion des opérations dans les entreprises de services (3050115)
HEC 1043	3	Gestion du transport (3050207)
HEC 1045	3	Planification et contrôle de la production (3050697)
HEC 1046	3	Gestion de stocks et de la distribution (3050797)
HEC 1047	3	Amélioration continue et réingénierie : outils et pratiques (3050815)
HEC 1048	3	Normalisation ISO : concepts, mise en place et certification

		(3051115)
HEC 1049	3	Gestion de la qualité totale (3053015)
HEC 1050	3	Gestion des achats (3053701)
HEC 1051	3	Gestion stratégique de l'approvisionnement et de la logistique (3053815)
HEC 1052	3	Analyse et conception des systèmes opérationnels (3055015)
HEC 1057	3	Opérations, logistique et développement durable (3051515)

Segment 96 Propre à la concentration Gestion des ressources humaines (HEC-Mtl)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 96A

Obligatoire - 6 crédits.

HEC 1017	3	Gestion du personnel (3030010)
HEC 1023	3	Relations de travail (3035080)

Bloc 96B

Option - 9 crédits.

HEC 1018	3	Gestion de la rémunération (3030207)
HEC 1019	3	Recrutement et sélection des ressources humaines (3030312)
HEC 1020	3	Gestion de l'évaluation du rendement des employés (3031006)
HEC 1021	3	Gestion de la formation des ressources humaines (3032095)
HEC 1026	3	Négociation de la convention collective (3035307)
HEC 1034	3	Supervision et gestion des cas problèmes et des conflits au travail (3042396)
HEC 1058	3	Collaboration et partenariat en contexte de changement (3030115)
HEC 1059	3	Mobilisation des ressources humaines (3031596)
HEC 1060	3	Habilités de négociation (3035604)
HEC 3006	3	Management (3040013)

Segment 97 Propre à la concentration Management (HEC-Montréal)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 97A

Obligatoire - 6 crédits.

HEC 1029	3	Leadership et pratique de direction (3041009)
HEC 3006	3	Management (3040013)

Bloc 97B

Option - 9 crédits.

HEC 1028	3	Entrepreneuriat, repreneuriat et intrapreneuriat (3040515)
HEC 1030	3	Gestion du changement (3041196)
HEC 1031	3	Habilités de supervision (3042009)
HEC 1032	3	Habilités de communication (3042109)
HEC 1033	3	Animation et gestion du travail en équipe (3042295)
HEC 1034	3	Supervision et gestion des cas problèmes et des conflits au travail (3042396)
HEC 1035	3	Administration des petites entreprises (3043189)
HEC 1036	3	Psychologie de la décision (3045103)
HEC 1037	3	Psychologie et leadership du changement (3045203)

HEC 1038	3	Habilités politiques (3046009)
HEC 1039	3	Psychologie et gestion des personnalités difficiles (3046102)
HEC 1061	3	Comportements et relations humaines au travail (3040100)
HEC 1062	3	Devenir une organisation apprenante (3040300)
HEC 1063	3	Création d'occasions d'affaires (3040713)
HEC 1064	3	Leadership en gestion de projets (304310)
HEC 1065	3	Créativité - Innovation - entrepreneuriat (3041616)
HEC 1066	3	Management éthique (3042512)
HEC 3062	3	Gestion de projets (3047012)

Segment 98 Propre à la concentration Marketing (HEC-Montréal)

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 98A

Obligatoire - 3 crédits.

HEC 3018	3	Introduction au marketing (3010082)
----------	---	-------------------------------------

Bloc 98B

Option - 12 crédits.

HEC 1010	3	La vente relationnelle II : la stratégie de vente (3011107)
HEC 1011	3	Gestion de la relation client CRM (3011215)
HEC 1012	3	Localisation commerciale et géomarketing (3011415)
HEC 1013	3	Gestion de l'équipe de vente (3013010)
HEC 1015	3	Marchandisage (3013515)
HEC 1016	3	Comportement du consommateur (3013687)
HEC 1067	3	Communication marketing (3010215)
HEC 1068	3	Marketing d'affaires (3011308)
HEC 1069	3	Marketing de service (3011715)
HEC 1070	3	Tendances et stratégie en commerce de détail (3011815)
HEC 1071	3	Marketing électronique (3017014)

Segment 99 Propre à la concentration Module ès sciences

Les crédits de la concentration sont répartis de la façon suivante: 12 à 15 crédits à option. Dans le cas où l'étudiant souhaite qu'un module ou un microprogramme soit considéré comme la concentration de son certificat d'études individualisées ès sciences, il doit s'inscrire à ce module ou microprogramme préalablement à sa demande d'admission au certificat d'études individualisées ès sciences.

Bloc 99A

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

Programme 1-821-5-1

Version 01 (H16)

Certificat en français langue seconde : culture, études et travail

Responsable : Monique Beaulac, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
 fils-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

À la fin de ce programme, l'étudiant sera apte à:

- utiliser les compétences linguistiques et socioculturelles développées afin de mieux interagir au sein de sa société d'accueil;
- d'intégrer le marché du travail ou d'améliorer sa situation professionnelle;
- d'entamer ou de poursuivre des études dans une université francophone.
- appliquer les compétences stratégiques développées afin de favoriser l'autonomie dans son apprentissage et dans sa pratique langagière.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- Le niveau d'entrée au certificat est fixé au niveau QUM4, tant à l'oral qu'à l'écrit. L'étudiant qui après avoir passé un test de classement, démontre une connaissance limitée ou insuffisante du français doit suivre de 6 à 18 crédits de cours de français des niveaux QUM1, QUM2 et QUM3, selon les résultats au test, préalablement à l'inscription aux cours du certificat. Ces cours sont hors programme.
- Pour passer d'un niveau QUM à un autre, l'étudiant doit avoir obtenu au moins 6 crédits au niveau précédent. L'étudiant doit avoir obtenu 6 crédits au minimum au niveau QUM7, avant de s'inscrire à un des cours du bloc F. Le niveau requis pour la diplomation est le QUM7 réussi. L'étudiant doit avoir suivi deux cours au niveau 2000, un obligatoire (FRS2702 - Bloc A) et l'autre optionnel (Bloc E).

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat en français langue seconde pour non-francophones. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme totalise 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option. Le bloc 70 A est constitué de 2 cours obligatoires représentant des apprentissages essentiels. Les étudiants doivent suivre 2 cours au niveau 2000, le premier étant celui figurant dans le bloc de cours obligatoire. L'étudiant peut choisir le deuxième cours de niveau 2000 nécessaire à sa diplomation dans le bloc 70 E. Cumulé à d'autres programmes, ce certificat peut mener à l'obtention d'un baccalauréat.

Segment 70

Le segment totalise 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option.

Bloc 70A Apprentissages essentiels

Obligatoire - 6 crédits

FRS 1505	3	Compréhension du français oral
FRS 2702	3	Projet personnalisé d'intégration

Bloc 70B Français général, formule intensive

Option - Maximum 12 crédits.

FRS 1400	6	Langue, communication et culture, intensif, QUM4a
FRS 1401	6	Langue, communication et culture, intensif, QUM4b

FRS 1500	6	Langue, communication et culture, intensif, QUM5a
FRS 1501	6	Langue, communication et culture, intensif, QUM5b
FRS 1601	6	Langue, communication et culture, intensif, QUM6a
FRS 1601S	6	Langue, communication et culture, intensif, QUM6b

Bloc 70C Français général, formule non intensive

Option - Maximum 15 crédits.

FRS 1402	3	Langue, communication et culture, QUM4
FRS 1404	3	Lecture, écriture et syntaxe
FRS 1405	3	Phonétique corrective
FRS 1502	3	Langue, communication et culture, QUM5
FRS 1504	3	Lecture, écriture et grammaire du texte
FRS 1602	3	Langue, communication et culture, QUM6
FRS 1604	3	Lecture et construction textuelle

Bloc 70D Français de spécialité

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

FRS 1406	3	Introduction à la culture québécoise
FRS 1508	3	Communication en contexte professionnel
FRS 1606	3	Compréhension écrite par les textes littéraires
FRS 1607	3	Le texte scientifique: compréhension et expression
FRS 1608	3	Français langue de l'entreprise

Bloc 70E Français de spécialité, niveau avancé

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

FRS 2704	3	Production écrite et stylistique
FRS 2705	3	Débats et exposés oraux : questions actuelles
FRS 2706	3	Langue et cultures : compréhension et expression
FRS 2707	3	Méthodologie universitaire : habiletés langagières

Bloc 70F Français de spécialité, perfectionnement

Option - Maximum 18 crédits.

COM 1200G	3	Introduction aux médias
FRA 1013	3	La rédaction
FRA 1130	3	Introduction à la littérature québécoise
FRA 1140	3	Introduction à la francophonie
FRS 3802	3	Atelier thématique
FRS 3802W	3	Français du droit
FRS 3802X	3	Français scientifique et technique
FRS 3802Y	3	Français des sciences de la santé
FRS 3802Z	3	Français de la gestion des affaires
LNG 1062G	3	Le lexique : particularités, difficultés
MSO 2142G	3	Priorités nationales de santé publique
PBT 2005	3	Publicité et culture
PEF 1200	3	Éducation en petite enfance : milieu de garde
POL 1953	3	Institutions politiques Canada - Québec
PPL 3040	3	Communication interculturelle
QCF 1960	3	Culture et société, Québec contemporain
REI 1030G	3	Gestion et fonctions de l'organisation
SOL 1970	3	Sociologie du Québec
SST 1010	3	Introduction à la gestion de la SST
VIO 2015	3	Résolution de conflits

Programme 1-377-5-0

Version 03 (A01)

Certificat de gérontologie

Responsable : Ignace Olazabal, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
ger-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Offrir un programme multidisciplinaire d'études d'ordre théorique et pratique en gérontologie. Sensibiliser les étudiants à l'importance d'une plus grande autonomie individuelle et collective des personnes âgées.

- I - Permettre à l'étudiant, dans le cadre multidisciplinaire du programme :
 - d'approfondir sa connaissance du vieillissement humain;
 - d'étudier et d'analyser divers phénomènes liés à la situation des personnes âgées;
 - de mieux connaître les milieux d'intervention et les ressources communautaires;
 - de développer ses capacités d'observation et d'analyse critique des théories, des interventions, des institutions et des politiques face au vieillissement;
 - d'identifier diverses méthodes d'intervention en vue de leur utilisation opportune.

II - Maintenir la possibilité que l'étudiant puisse suivre quelques cours en salle de classe, lieu d'échanges et de réflexion.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Les cours obligatoires doivent être suivis en début de programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat de gérontologie. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 21 à 24 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis en début de programme.

Bloc 70A

Obligatoire 6 crédits.

Les cours en classe ne sont actuellement pas offerts, l'étudiant doit suivre les cours à distance identifiés par la lettre « D ».

EDP 1001D	3	Méthode de recherche en sciences humaines et sociales
GER 1000	3	Introduction à la gérontologie
GER 1000D	3	Introduction à la gérontologie

Bloc 70B Notions fondamentales

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

GER 1016D	3	Physiologie et vieillissement
GER 1020	3	Anthropologie sociale du vieillissement
MSO 2000D	3	Introduction à l'épidémiologie

Bloc 70C Pratiques et thématiques spécifiques

Option - Minimum 15 crédits, maximum 18 crédits.

GER 2015D	3	Alimentation et vieillissement
GER 2017	3	Médicaments et vieillissement
GER 2019D	3	Activités physiques et vieillissement
GER 2021	3	Santé mentale et vieillissement
GER 2022	3	Fin de vie et approches palliatives
GER 3042D	3	Planification de la retraite
GER 3045D	3	Déficits cognitifs
GER 3046D	3	Le grand âge
GER 3065D	3	Femmes et vieillissement
GER 3065X	3	Prévention abus et maltraitance chez les aînés
GER 3065Z	3	La relation d'aide en gérontologie
GER 3090	3	Projets spéciaux en gérontologie

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Choisi parmi les cours offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du Certificat.

Programme 1-066-5-0

Version 03 (A12)

Certificat en gestion appliquée à la police et à la sécurité

Responsable : Luc Hébert, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
gsp-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Le programme vise le développement, chez l'étudiant, des cibles de compétences suivantes :

- procéder à l'exploitation optimale des informations du domaine de la gestion des opérations en sécurité intérieure;
- entretenir des interactions pertinentes et efficaces dans le cadre des activités professionnelles liées à la gestion des opérations en sécurité intérieure;
- communiquer efficacement avec divers auditoires, tant à l'interne qu'à l'externe;
- maîtriser la capacité de piloter l'ensemble du processus de gestion associé à la fonction de gestionnaire aux opérations en sécurité intérieure;
- effectuer le coaching d'équipes de travail, de façon à en assurer le rendement optimal et à stimuler l'engagement du personnel;
- entreprendre les actions nécessaires permettant de construire une vision stratégique

- dynamique, considérée dans le contexte de la gestion des opérations de la sécurité intérieure;
- utiliser la méthode de résolution de problèmes dans une perspective systémique, dans le traitement de problématiques découlant de la sécurité intérieure;
 - procéder à l'évaluation systématique de ses décisions et de ses actions en fonction d'un cadre éthique pertinent.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat en gestion appliquée à la police et à la sécurité. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 18 crédits.

GSP 1100	3	Communication appliquée en sécurité intérieure
GSP 1200	3	Exploitation de l'information en sécurité
GSP 2100	3	Planification et organisation en sécurité intérieure
GSP 2200	3	Direction et contrôle des activités
GSP 2300	3	Gestion d'équipes de travail en sécurité intérieure
GSP 2500	3	Vision stratégique et dynamique en sécurité intérieure

Bloc 70B Formation spécifique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

GSP 1040	3	Gestion des technologies en sécurité intérieure
----------	---	---

GSP 1160	3	Gestion de projet en sécurité intérieure
GSP 1400	3	Gestion des mesures d'urgence en sécurité intérieure
GSP 1700	3	Sécurité intérieure et droits individuels
GSP 2360	3	Contextes émotionnels et leadership
GSP 2370	3	Analyse du risque et des opportunités en sécurité intérieure
GSP 2600Z	3	Analyse criminologique : enquête criminelle
GSP 3010	3	Résolution des problèmes en sécurité intérieure
GSP 3020	3	Éthique appliquée en sécurité intérieure

Bloc 70C Perfectionnement professionnel

Option - Maximum 6 crédits.

GSP 2600V	3	Intégration des principes et des pratiques professionnelles
GSP 2600W	3	Intégration des techniques professionnelles
GSP 2600X	3	Examen de la fraude

Bloc 70D Formation connexe

Option - Maximum 3 crédits.

AEG 2110	3	Entraînement au travail en équipe
AEG 3137	3	Groupe et situation d'aide
CRI 1730G	3	Victimologie
CRI 3010G	3	Conciliation et médiation
CRI 3040G	3	Formes particulières de crimes
PPL 3040	3	Communication interculturelle
SIP 2080	3	La sécurité privée
SIP 3090	3	Le renseignement

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Programme 1-631-5-2

Version 01 (H14)

Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux

Offert conjointement avec la Faculté de médecine.

Responsable : Chantal Levesque, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 gsss-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Le programme vise à permettre à l'étudiant de développer des compétences en gestion, spécifiques au domaine de la santé et des services sociaux. Ces compétences s'exercent dans un univers complexe où la gestion et la gouvernance sont guidées par des priorités en matière de soins et de services de santé, et qu'elles sont encadrées par des lois, des normes, des politiques. À la fin du programme, l'étudiant sera capable :

- d'exercer son rôle de gestionnaire et de leader en s'appuyant sur les données probantes, les meilleures pratiques ainsi que sur les lois, les politiques et les normes;
- de planifier, d'implanter et de gérer une offre de services de qualité ou un projet en considérant le personnel, les partenaires, les clientèles et la population du territoire;
- d'organiser le travail et de gérer les ressources de façon efficace et efficiente en tenant compte de l'interdisciplinarité, de l'intersectorialité et des résultats visés;
- d'exercer un leadership mobilisateur par ses qualités de communicateur et ses habiletés politiques.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Les cours ASA1050G et MSO2142G doivent être suivis en début de programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Le Certificat totalise 15 crédits obligatoires, de 12 à 15 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours ASA 1050G et MSO2142G doivent être suivis en début de programme, idéalement avant tout autre cours, ou de façon concomitante si l'étudiant est à temps plein.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 15 crédits.

ASA 1050G	3	La gestion en santé
ASA 2221G	3	La communication en santé
ASA 2350G	3	Leadership et influence
ASA 3300G	3	Planification en santé
MSO 2142G	3	Priorités nationales de santé publique

Bloc 70B Approfondissement

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

ASA 1910G	3	Organisation du travail et optimisation des processus
ASA 2000G	3	Gérer la qualité et la performance
ASA 2010G	3	Gestion des ressources humaines
ASA 3150G	3	Gestion stratégique du changement
ASA 3250G	3	Droit et éthique en gestion
ASA 3620G	3	Mobiliser et gérer une équipe de travail

Bloc 70C Formation complémentaire

Option - Minimum 0 crédit, maximum 3 crédits.

ASA 3050G	3	Activité d'intégration
CRI 1730G	3	Victimologie
GER 1016D	3	Physiologie et vieillissement
GER 3045D	3	Déficits cognitifs
IDI 1010	3	Fondements théoriques de la DI
IDI 1040	3	Fondements théoriques des TSA
JES 1001	3	Jeunes et réalités sociales
JES 2005	3	Jeunes et famille
PEF 2710D	3	Jeunes familles en difficulté
PEF 3050	3	Intervention : enfant, famille, réseaux
PPL 3035	3	Économie sociale et solidaire
PPL 3040	3	Communication interculturelle
PPL 3050Y	3	Santé et transculturalité
SME 3035Y	3	Pratiques de réadaptation psychosociale
TXM 1331D	3	Prévention des toxicomanies
VIO 2011	3	Violence et harcèlement au travail

Bloc 70Z

Choix - 0 à 3 crédits.

Programme 1-067-5-0

Version 01 (A12)

Certificat en gestion philanthropique

*Responsable : Caroline Bergeron, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
phe-responsable@fep.umontreal.ca*

OBJECTIFS

L'objectif général du programme est d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour exercer et évoluer dans des organisations vouées à la philanthropie. Plus spécifiquement, le programme vise à :

- acquérir des connaissances propres au domaine philanthropique;
- comprendre et analyser le contexte et les enjeux associés au domaine de la philanthropie;
- développer les compétences éthiques liées à la pratique en contexte philanthropique;
- développer des habiletés de gestion spécifiques au domaine de la philanthropie;
- acquérir les connaissances et les habiletés pour élaborer des stratégies de sollicitation;
- appliquer à des situations concrètes les apprentissages effectués dans le programme.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Le cours PHE 1001 doit être suivi en début de programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat en gestion philanthropique. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option. Le cours PHE 1001 doit être suivi en début de programme.

Bloc 70A Notions fondamentales

Obligatoire - 15 crédits.

HEC 3006	3	Management (3040013)
PHE 1001	3	Introduction à la philanthropie
PHE 2010	3	Cadre et normes en contexte philanthropique
PHE 3000	3	Stratégies de développement
PHE 3030	3	Activité d'intégration

Bloc 70B Pratiques spécifiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

HEC 3062	3	Gestion de projets (3047012)
HEC 3077	3	Comprendre les états financiers (3090016)
PBT 3000X	3	Publicités sociétales et humanitaires
PBT 3001Z	3	Les commandites
PHE 2020	3	Les campagnes de collecte de fonds
PHE 2030	3	Les événements bénéfiques
PHE 3010	3	Dons majeurs et planifiés
PHE 3020Y	3	Intégration professionnelle
PHE 3020Z	3	Recherche, analyse et gestion de l'information et des données

Bloc 70C Formation complémentaire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

AEG 2110	3	Entraînement au travail en équipe
COM 1500G	3	Communication et organisation
GSP 2600X	3	Examen de la fraude
PBT 1000	3	Communication marketing
PBT 3001X	3	Publicité directe
PRO 1000	3	Communication promotionnelle : théories
RED 2010	3	Rédaction et communications publiques

RED 2010D	3	Rédaction et communications publiques
REI 1040G	3	Comportement organisationnel
REP 2150	3	Relations publiques Marketing
REP 2500	3	Relations avec les milieux

Programme 1-373-5-0

Version 03 (H17)

Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

Responsable : Luc Hébert, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
jes-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Le programme de certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques vise à offrir une formation multidisciplinaire d'ordre théorique et pratique qui permettra aux étudiants d'une part de développer une pratique réflexive à l'égard du travail d'intervenant et d'autre part, d'acquérir les connaissances et les outils nécessaires pour appliquer des plans d'intervention, pour en évaluer les effets et pour travailler avec une équipe interdisciplinaire.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Le cours JES1000 doit être suivi en début de programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires, 18 à 21 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix. Le cours JES1000 doit être suivi en début de programme.

Bloc 70A Fondements de l'intervention

Obligatoire - 9 crédits.

JES 1000	3	L'intervenant et la relation d'aide
JES 1001	3	Jeunes et réalités sociales
JES 1010	3	Processus d'intervention

Bloc 70B Intégration des apprentissages

Option - 3 crédits.

JES 3010	3	Activité d'intégration
JES 3020	3	Stage d'intervention

Bloc 70C Pratiques de l'intervention

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

JES 2005	3	Jeunes et famille
JES 2006	3	Jeunes et médias sociaux
JES 2007	3	Les jeunes des communautés culturelles
JES 2008	3	Jeunes et violence
JES 2009	3	Jeunes et sexualité
JES 2012	3	Insertion socioprofessionnelle des jeunes
JES 2014Z	3	Intervention auprès du jeune suicidaire
JES 2015Y	3	Les jeunes de la rue
JES 2015Z	3	Le phénomène des gangs
JES 2016Z	3	Le décrochage scolaire

Bloc 70D Formation complémentaire

Option - Maximum 6 crédits.

CRI 1511G	3	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI 3900G	3	Justice des mineurs
PSY 3012G	3	Méthodes et techniques d'entrevues
REL 2330	3	Cultures et spiritualités des jeunes
SME 2044	3	Jeunes et santé mentale
TXM 2300	3	Jeunes, prévention et toxicomanies

Bloc 70Z

Choix - maximum 3 crédits.

Le cours au choix est suivi moyennant l'approbation du responsable de programme.

Programme 1-422-5-1

Version 00 (A13)

Certificat d'intervention en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme

Responsable : Esther Paquet, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
 idi-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Permettre aux étudiants de développer les connaissances, aptitudes et attitudes nécessaires à une intervention inclusive visant la réalisation du projet de vie et la participation sociale des personnes qui présentent une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Ce programme permet en outre à l'étudiant : d'acquérir de solides connaissances théoriques relatives aux incapacités intellectuelles et aux TSA; de développer des capacités et des stratégies d'intervention inclusive auprès de la personne, sa famille, son réseau de services et sa communauté, centrées sur les besoins

et sur l'élimination des obstacles à la participation sociale; de connaître l'organisation et l'offre de services du réseau de la santé et des services sociaux et des organismes communautaires; d'acquérir des notions de droit et d'éthique relatives à l'intervention et à la dispensation de services auprès des personnes ayant une DI ou un TSA; de développer un point de vue critique sur les approches et modèles utilisés au Québec, de même que sur sa propre pratique professionnelle.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat d'intervention en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 18 à 21 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A Notions fondamentales

Obligatoire - 9 crédits.

IDI 1010	3	Fondements théoriques de la DI
IDI 1040	3	Fondements théoriques des TSA
IDI 2020	3	Éthique de l'intervention

Bloc 70B Intervention spécifique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

IDI 2110	3	Intervenir avec les personnes ayant une DI
IDI 2120	3	Intervenir avec les personnes ayant un TSA

Bloc 70C Intervention et problématique reliées

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

DRT 3040G	3	Cadre juridique de l'intervention
IDI 2130	3	Intervenir avec les familles
IDI 2140	3	Intervenir avec les réseaux social et de services
IDI 2200	3	Atelier thématique 1
IDI 3020	3	Atelier thématique 2
IDI 3030	3	Comportements excessifs et intervention inclusive

Bloc 70D Formation complémentaire

Option - Maximum 3 crédits.

AEG 2110	3	Entraînement au travail en équipe
AEG 3137	3	Groupe et situation d'aide
PEF 2060	3	Observation et évaluation de l'enfant
PEF 2710D	3	Jeunes familles en difficulté
PPL 3040	3	Communication interculturelle
PSE 1208	3	Introduction à la psychoéducation
PSY 3012G	3	Méthodes et techniques d'entrevues
SVS 1101	3	Inégalités et oppressions
SVS 2378	3	Intervention communautaire

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir parmi les cours offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du Certificat.

Programme 1-405-5-0

Version 04 (A13)

Certificat en journalisme

Responsable : Robert Maltais, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

jou-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Ce programme vise, dans le cadre d'une formation théorique et pratique, l'acquisition de connaissances et le développement d'habiletés professionnelles dans les différents secteurs de l'information écrite, parlée et télévisée.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. Ce programme ne peut être terminé en moins de 3 trimestres réguliers.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant qui n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français imposé à l'admission doit suivre et réussir un cours préalable hors programme en français soit le cours FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou un cours équivalent.
- Le cours JOU1400 La presse écrite et en ligne est préalable aux cours JOU2101 Atelier de presse écrite, JOU2400 Le journalisme en ligne et JOU2500 Le journaliste-pupitreur. Le cours JOU1500 La presse audiovisuelle est préalable aux cours JOU2210 Atelier de radio et JOU2350 Atelier de presse télévisée.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat en journalisme. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Notions fondamentales

Obligatoire - 9 crédits.

JOU 1100	3	Le journalisme: évolution et perspectives
JOU 1200	3	Méthodes journalistiques
JOU 1300	3	Déontologie du journalisme

Bloc 70B Introduction aux ateliers

Obligatoire - 6 crédits.

JOU 1400	3	La presse écrite et en ligne
JOU 1500	3	La presse audiovisuelle

Bloc 70C Ateliers de presse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

JOU 2101	3	Atelier de presse écrite 1
JOU 2201	3	Atelier de radio 1
JOU 2350	3	Atelier de presse télévisée
JOU 2400	3	Le journalisme en ligne
JOU 2500	3	Le journaliste-pupitreur

Bloc 70D Formation à l'esprit critique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

JOU 2310	3	Analyse de l'actualité
JOU 2410	3	Analyse critique du traitement de l'information
JOU 2510	3	Thématique particulière
JOU 2510Z	3	Le journalisme indépendant

Bloc 70E Intégration

Option - 3 crédits.

JOU 3400	3	Stage en entreprise
JOU 3500	3	Travail dirigé

Bloc 70F Disciplines complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

ANS 1305	3	Reading and writing (3b)
COM 2540G	3	Pratiques de la photographie
FRA 2953G	3	Structuration de textes

LNG 1061G	3	De la grammaire au style
POL 1020G	3	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1605G	3	Politique internationale
RED 2201	3	Écriture et médias
RED 3000	3	Atelier de rédaction professionnelle
REP 2200	3	Communication orale

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Programme 1-253-5-0

Version 01 (A13)

Certificat en petite enfance et famille : éducation et intervention précoce

Responsable : Suzanne Major, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
pef-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Le programme vise le développement de compétences professionnelles nécessaires à l'exercice des fonctions reliées au domaine de la petite enfance et famille: éducation et intervention précoce. Au terme de ce programme, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- Comprendre les notions fondamentales reliées au développement global de l'enfant et savoir y recourir dans le cadre de sa pratique;
- S'approprier son rôle d'intervenant(e) dans une perspective systémique;
- Définir et expliquer les problématiques spécifiques complexes, et savoir intervenir dans des contextes variés;
- Démontrer les habiletés requises pour collaborer efficacement avec la famille, les intervenants et les services des réseaux de la petite enfance et de l'intervention précoce;
- Savoir intégrer les connaissances théoriques dans sa pratique professionnelle.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Il est recommandé de suivre le cours PEF1050 en début de programme. La Faculté recommande fortement de suivre le cours à option PEF2315 à toute personne n'ayant aucune expérience professionnelle dans le domaine de la petite enfance. Certaines matières sont requises pour répondre aux exigences de qualification du ministère de la Famille et des Aînés. Ces matières sont couvertes dans les cours PEF1200 et 3200W et MSO2180G du programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat en petite enfance et famille : éducation et intervention précoce. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, de 12 à 15 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Notions fondamentales

Obligatoire - 15 crédits.

PEF 1050	3	Le développement de l'enfant de 0 à 5 ans
PEF 2060	3	Observation et évaluation de l'enfant
PEF 3050	3	Intervention : enfant, famille, réseaux
PEF 3200W	3	Sécurité des tout-petits
PEF 3500	3	Activité d'intégration

Bloc 70B Problématiques et pratiques spécifiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

MSO 2180G	3	Santé physique des tout-petits
PEF 1200	3	Éducation en petite enfance : milieu de garde
PEF 2315	3	Activité ludique et animation
PEF 2510	3	Problématiques spécifiques chez l'enfant de 0 à 5 ans
PEF 2710D	3	Jeunes familles en difficulté
PEF 2715	3	Santé, pauvreté, intervention
PEF 3200Y	3	Langage et communication chez l'enfant
PEF 3250	3	Programmes éducatifs en petite enfance
PEF 3600	3	Interculturalisme et petite enfance
PEF 3650	3	Didactique ludique en service de garde
PEF 3700	3	Plein air et développement moteur

Bloc 70C Formation complémentaire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

AEG 2110	3	Entraînement au travail en équipe
ASA 1050G	3	La gestion en santé
DRT 3803	3	Droit de l'enfant
IDI 1040	3	Fondements théoriques des TSA
PPL 3050Y	3	Santé et transculturalité
PSE 1201	3	Petite enfance et psychopathologie
PSY 1095	3	Développement de l'enfant
PSY 3090	3	Développement social et cognitif 0-5 ans
PSY 3096	3	Famille et développement de l'enfant
REI 1040G	3	Comportement organisationnel
REL 1330	3	Religions et espace public

SME 1050	3	Dynamique et développement de la personnalité
SVS 2378	3	Intervention communautaire
SVS 3744	3	Pratiques en protection de l'enfance
VIO 2009	3	Violence familiale et conjugale

Bloc 70Z

Choix - maximum 3 crédits.

À choisir parmi les cours offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programme 1-390-5-0

Version 06 (H00)

Certificat de publicité

*Responsable : Sylvain Desrochers, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
pbt-responsable@fep.umontreal.ca*

OBJECTIFS

- Fournir les connaissances de base nécessaires à la compréhension de l'ensemble du processus publicitaire.
- Amener les étudiants à une forme de pratique professionnelle.
- Situer la publicité dans un contexte socio-économique et culturel.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant qui n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français imposé à l'admission doit suivre et réussir un ou des cours préalables hors programme en français : FRA 1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale, FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale. Le cours PBT 1000 doit être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat de publicité. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option. Le cours PBT1000 doit être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

PBT 1000	3	Communication marketing
PBT 2000	3	Stratégies de création
PBT 2003	3	Stratégies - service-conseil
PBT 2210	3	Gestion des médias publicitaires
PBT 2210D	3	Gestion des médias publicitaires
PBT 4000	1	Activité de synthèse
PBT 4100	2	Atelier d'intégration

Bloc 70B Création publicitaire

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

PBT 2001	3	Création et production publicitaires
PBT 2002	3	Publicité interactive
PBT 3000X	3	Publicités sociétales et humanitaires
PBT 3000Y	3	Projets publicitaires pour PME
PBT 3000Z	3	Briefings, évaluations, conceptions
PBT 3100	3	Stage en création
RED 2020	3	Langue et rédaction publicitaire

Bloc 70C Service conseil

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

PBT 2004	3	Gestion - service-conseil
PBT 2005	3	Publicité et culture
PBT 3001	3	Atelier en service-conseil
PBT 3001W	3	Publicité pour commerces de détail
PBT 3001X	3	Publicité directe
PBT 3001Y	3	Concours - relève publicitaire
PBT 3001Z	3	Les commandites
PBT 3101	3	Stage en service-conseil

Bloc 70D Instruments complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

AEG 2110	3	Entraînement au travail en équipe
ANS 1402T	3	Business English - Oral Communication
HEC 3006	3	Management (3040013)
IFT 1800	3	Initiation à l'informatique
PRO 1000	3	Communication promotionnelle : théories
REP 2200	3	Communication orale

Programme 1-186-5-2

Version 00 (A14)

Certificat de rédaction professionnelle

*Responsable : Robert Maltais, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
red-responsable@fep.umontreal.ca*

OBJECTIFS

Le Certificat de rédaction vise à donner à l'étudiant des outils rédactionnels qui lui permettront de rédiger divers types de textes de façon logique et cohérente, dans une langue

claire, vivante et de niveau approprié. L'étudiant apprendra à produire des textes en fonction des théories et des pratiques actuelles de la communication écrite, et développera ses connaissances du lexique, de la stylistique et de la structuration de textes. Globalement, le programme vise à assurer à l'étudiant un complément fonctionnel à une formation générale ou spécialisée, et à développer chez lui la qualité et la polyvalence rédactionnelles exigées dans le monde du travail actuel.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant qui n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français imposé à l'admission doit suivre et réussir un cours préalable hors programme en français, soit le cours FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP 1222 Français écrit : grammaire et rédaction.
- Les cours obligatoires doivent être suivis avant les cours à option du bloc 70 C et le cours FRA 1300G du bloc 70 D. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la responsable du Certificat.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat en rédaction professionnelle. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, de 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis avant les cours à option du bloc 70 C et le cours FRA 1300G du bloc 70 D. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la responsable du Certificat.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

FRA 2952G	3	Techniques d'écriture
FRA 2953G	3	Structuration de textes
LNG 1061G	3	De la grammaire au style

LNG 1062G	3	Le lexique : particularités, difficultés
-----------	---	--

Bloc 70B Activité d'intégration des connaissances

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

RED 3000	3	Atelier de rédaction professionnelle
RED 3001	3	Stage en révision linguistique

Bloc 70C Rédaction spécialisée

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

RED 2000	3	Rédaction administrative
RED 2010	3	Rédaction et communications publiques
RED 2010D	3	Rédaction et communications publiques
RED 2020	3	Langue et rédaction publicitaire
RED 2030	3	Rédaction technique
RED 2040	3	Rédaction pour Internet
RED 2101	3	Le texte de création
RED 2201	3	Écriture et médias
RED 2301	3	La vulgarisation

Bloc 70D Documentation, langue et outils informatiques

Option - Maximum 6 crédits.

FRA 1300G	3	Révision de textes
IFT 1986	3	Traitement informatique des textes
LNG 3510G	3	Grammaire supérieure normative
TRA 1072G	3	Documentation et terminologie 1
TRA 3400G	3	Initiation à la localisation

Bloc 70E Formation complémentaire

Option - Maximum 6 crédits.

FRA 1021	3	Littérature et histoire de la langue
FRA 2131	3	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles
FRA 2141	3	Littérature maghrébine
FRA 2142	3	Littérature africaine
LNG 1505G	3	Introduction aux sciences du langage

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir parmi les cours offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du Certificat. Restriction : sont exclus des cours au choix possibles tous les cours considérés d'ordre propédeutique.

Programme 1-230-5-2

Version 01 (E13)

Certificat de relations industrielles

*Responsable : Mélissa Leboeuf, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
rei-responsable@lep.umontreal.ca*

OBJECTIFS

Offrir des éléments d'une formation de base en relations industrielles c'est-à-dire : connaissance de la configuration et de l'évolution du champ d'études et de la pratique; introduction à la gestion des ressources humaines, aux relations du travail et aux politiques gouvernementales en relations industrielles; connaissance du contexte organisationnel ainsi que de l'encadrement juridique de la pratique professionnelle; initiation aux apports de diverses disciplines telles la psychologie, la sociologie et les sciences économiques, au champ d'études et à la pratique des relations industrielles. Par l'acquisition de connaissances et le développement d'aptitudes professionnelles :

- faciliter l'accès à un poste d'encadrement dans une organisation de travail ou à un poste dans le domaine des relations industrielles;

- contribuer à l'augmentation de l'efficacité et au perfectionnement des cadres en exercice et des personnes oeuvrant déjà dans un service de ressources humaines ou de relations de travail, ou en milieu syndical;
- permettre au candidat désirant une formation universitaire accrue de poursuivre éventuellement son apprentissage dans le cadre du baccalauréat spécialisé offert par l'École de relations industrielles de la Faculté des arts et des sciences.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat de relations industrielles. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, de 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements de la pratique professionnelle

Obligatoire - 12 crédits.

REI 1010G	3	Introduction aux relations industrielles
REI 1140G	3	Approche juridique en RI
REI 1240G	3	Gestion des RH
REI 2305G	3	Aspects juridiques du lien d'emploi

Bloc 70B Administration

Option - 3 crédits.

REI 1030G	3	Gestion et fonctions de l'organisation
REI 3220G	3	Gestion financière appliquée aux RI

Bloc 70C Formation pluridisciplinaire

Option - 6 crédits.

REI 1020G	3	Organisation et dynamique de la firme
REI 1040G	3	Comportement organisationnel
REI 1420G	3	Emploi et salaire

Bloc 70D Perfectionnement

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

REI 2211G	3	Formation et dévelop. des RH
REI 2215G	3	Rémunération
REI 2230G	3	Stratégie RH et dotation
REI 2320G	3	Rapports collectifs du travail
REI 2330G	3	Syndicalisme
REI 2475G	3	Politiques gouvernementales en RI
SST 1010	3	Introduction à la gestion de la SST
SST 3052	3	Gestion intégrée de la SST

Bloc 70E Formation complémentaire

Option - Maximum 3 crédits.

ANS 1042	3	Business Writing 1
ANS 1042T	3	Business Writing
COM 1500G	3	Communication et organisation
HEC 3018	3	Introduction au marketing (3010082)
PHI 2405	3	Théories éthiques modernes
PPL 3040	3	Communication interculturelle
PSY 1045	3	Motivation et émotion
SME 2033	3	Santé mentale et travail
VIO 2015	3	Résolution de conflits

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Cours choisi parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du Certificat.

Programme 1-400-5-0

Version 05 (A05)

Certificat de relations publiques

*Responsable : Patrice Leroux, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
rep-responsable@fep.umontreal.ca*

OBJECTIFS

- Situer les relations publiques dans le processus global de la gestion des communications d'une organisation.
- Acquérir des connaissances touchant la pratique professionnelle.
- Développer des habiletés spécifiques pour élaborer, mettre en oeuvre et évaluer des programmes de relations publiques.
- Maîtriser les instruments de communications internes et externes d'une organisation.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.

- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant qui n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français imposé à l'admission doit suivre et réussir un cours préalable hors programme en français soit le cours FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale. Les cours obligatoires REP1000 et 2100 doivent être suivis en début de programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat de relations publiques. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits. La Faculté peut exiger la réussite de cours hors programme avant l'inscription aux cours du bloc 70C.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 12 crédits à option et 3 crédits au choix. Les cours obligatoires REP1000 et 2100 doivent être suivis en début de programme.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 15 crédits.

REP 1000	3	Introduction aux relations publiques
REP 2100	3	Rédaction en relations publiques
REP 3101	3	Recherche et évaluation des actions
REP 3102	3	Gestion stratégique des relations publiques
REP 3103	3	Atelier : Plans de communication

Bloc 70B Habiletés spécifiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

REP 2104	3	Relations avec les publics internes
REP 2150	3	Relations publiques Marketing
REP 2200	3	Communication orale
REP 2300	3	Relations avec les médias
REP 2400	3	Internet et relations publiques
REP 2500	3	Relations avec les milieux

Bloc 70C Approfondissements de thématiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

REP 3104	3	Gestion de crises et communication
REP 3105	3	Lobbying et relations publiques
REP 3106	3	Relations avec investisseurs
REP 3107	3	Stage en relations publiques

Bloc 70D Ouverture disciplinaire

Option - Maximum 3 crédits.

DMO 1000	3	Introduction à la démographie
PHI 1400	3	Problèmes en éthique
POL 1953	3	Institutions politiques Canada - Québec
POL 1954	3	Politique internationale
PPL 3040	3	Communication interculturelle
PSY 1045	3	Motivation et émotion

Programme 1-481-5-0

Version 02 (A96)

Certificat en santé communautaire

*Offert conjointement avec la Faculté de médecine et la Faculté des sciences infirmières
Responsable : Chantal Levesque, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876 mso-responsible@fep.umontreal.ca*

Seule l'orientation 1, Sciences infirmières, est ouverte à l'admission.

OBJECTIFS

Le Certificat en santé communautaire vise l'acquisition de compétences dans les domaines de la connaissance et de la surveillance des milieux, de la protection et la promotion de la santé et de la prévention de la maladie. De façon plus spécifique, il permet d'interpréter les situations de santé en fonction d'un modèle populationnel, axé sur les déterminants de la santé et la collaboration intersectorielle; à intervenir avec une compétence accrue dans les divers milieux de vie des personnes et en fonction du degré de complexité des problèmes vécus par ces personnes. Il vise également à acquérir des bases méthodologiques en matière d'évaluation de programmes en santé communautaire ou des bases conceptuelles et des méthodes d'intervention infirmière auprès de familles et de communautés.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant peut substituer aux cours obligatoires MSO2000G et 2030G, qui ne sont plus offerts, les cours correspondants offerts à distance sous les sigles et numéros MSO2000D et 2030D.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation

de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat en santé communautaire. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits et est offert avec deux orientations : l'orientation I Sciences infirmières (segment 70) l'orientation II multidisciplinaire (segment 71). Neuf crédits sont communs aux deux orientations qui comportent chacune 21 crédits. Globalement, les crédits sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 9 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 01 Tronc commun

Le segment comporte 9 crédits obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 9 crédits.

L'étudiant choisit MSO 2000D offert à distance et le cours MSO 2030D.

MSO 2000D	3	Introduction à l'épidémiologie
MSO 2030D	3	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO 2030G	3	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO 2300G	3	Promotion et éducation de la santé

Segment 70 Propre à l'orientation I Sciences infirmières

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

SOI 1401	3	Famille en santé
SOI 1402	3	Communauté en santé
SOI 1414	3	Projet d'intervention dans la communauté

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

Les étudiants sont exemptés des préalables des cours SOI 2202 et 3305.

SOI 1408	3	Évaluation de la santé
SOI 1421	3	Communautés culturelles et soins
SOI 2202	3	Éthique en sciences infirmières
SOI 3209	3	Soins infirmiers aux mourants
SOI 3220	3	Intervention en situation de crise

Bloc 70C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

AEG 2110	3	Entraînement au travail en équipe
ANT 1980G	3	Anthropologie de la santé
EDP 1001D	3	Méthode de recherche en sciences humaines et sociales
MSO 2141G	3	Soulagement de la douleur
MSO 2142G	3	Priorités nationales de santé publique
MSO 2146G	3	Maladies chroniques
PPL 3040	3	Communication interculturelle

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Choisi parmi les cours offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du Certificat.

Segment 71 Propre à l'orientation II multidisciplinaire

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 9 à 12 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 71A

Obligatoire - 9 crédits.

Bloc 71B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

AEG 3137	3	Groupe et situation d'aide
MSO 2150G	3	Aspects éthiques en santé communautaire
MSO 2180G	3	Santé physique des tout-petits

Bloc 71C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

AEG 2110	3	Entraînement au travail en équipe
ANT 1980G	3	Anthropologie de la santé
EDP 1001D	3	Méthode de recherche en sciences humaines et sociales
MSO 2141G	3	Soulagement de la douleur
MSO 2142G	3	Priorités nationales de santé publique
PPL 3040	3	Communication interculturelle

Bloc 71Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Choisi parmi les cours offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du Certificat.

Programme 1-402-5-0

Version 06 (A15)

Certificat de santé et sécurité du travail

Responsable : Mélissa Leboeuf, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
sst-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Le programme permettra aux étudiants d'acquérir les connaissances multidisciplinaires fondamentales en santé et sécurité du travail (prévention, réparation et financement) et de développer des compétences et habiletés spécifiques à la gestion stratégique en SST. À la fin du programme, l'étudiant sera en mesure de :

- participer à l'implantation, à l'évaluation et à la gestion de différentes politiques de SST dans l'organisation;
- assurer l'application du cadre législatif propre à la SST;
- identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques pour la SST;
- assurer la gestion de dossiers de lésions professionnelles;
- évaluer les enjeux financiers de la SST;
- démontrer des habiletés de gestion, notamment en intervention et en formation appliquées à la SST;
- recueillir, analyser, synthétiser et communiquer adéquatement des données quantitatives et qualitatives en SST.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au

moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat de santé et sécurité au travail. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits de cours obligatoires, de 18 à 21 crédits de cours à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements de la SST

Obligatoire - 9 crédits.

SST 1010	3	Introduction à la gestion de la SST
SST 2025	3	Droit de la SST
SST 3035	3	Enjeux financiers

Bloc 70B Prévention

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

SST 1110	3	Sécurité du travail
SST 2120	3	Ergonomie
SST 2130	3	Hygiène du travail

Bloc 70C Réparation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

DRT 3230G	3	Preuve et procédure en SST
SST 1210	3	Gestion des lésions professionnelles
SST 2220	3	Maladies professionnelles

Bloc 70D Approfondissement des pratiques de la SST

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

SST 2310	3	Santé psychologique et mieux-être au travail
SST 3320	3	Stratégies de la formation en SST
SST 3330	3	Amélioration continue en SST
SST 3340	3	Leadership et culture en SST
SST 3350	3	Stage d'intégration / travail dirigé en SST

Bloc 70E Cours complémentaires

Option - Maximum 3 crédits

AEG 2110	3	Entraînement au travail en équipe
----------	---	-----------------------------------

AEG 3137	3	Groupe et situation d'aide
COM 1500G	3	Communication et organisation
MSO 2300G	3	Promotion et éducation de la santé
PPL 3040	3	Communication interculturelle
RED 2000	3	Rédaction administrative
REI 1030G	3	Gestion et fonctions de l'organisation
VIO 2011	3	Violence et harcèlement au travail

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programme 1-482-5-0

Version 02 (A03)

Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

*Offert conjointement avec la Faculté de médecine et la Faculté des arts et des sciences.
Responsable : Esther Paquet, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876,
sme-responsable@fep.umontreal.ca*

OBJECTIFS

Le Certificat d'intervention en santé mentale poursuit l'objectif suivant : fournir aux diplômés des connaissances et une instrumentation spécifiques pour améliorer leur intervention dans le domaine de la santé mentale dans un contexte interdisciplinaire.

Permettre à l'étudiant :

- de développer une réflexion personnelle et professionnelle sur son engagement en santé mentale;
- d'acquérir des notions fondamentales spécifiques aux diverses pratiques d'intervention en santé mentale dans une perspective interdisciplinaire;
- de développer des habiletés d'intervention en collaboration avec la personne, son réseau et les services en santé mentale.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Pour respecter l'ordre des apprentissages, les cours obligatoires devraient être suivis dans l'ordre suivant : SME1000, SME1020, PST2955G, SVS2901 et SME3000 (ou de façon concomitante), avant les cours des blocs B et C. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la personne responsable du certificat.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de

quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70 (2312)

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option. Pour respecter l'ordre des apprentissages, les cours obligatoires devraient être suivis dans l'ordre suivant : SME 1000, SME 1020, PST 2955G, SVS 2901 et SME 3000 (ou de façon concomitante), avant les cours des blocs B et C. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la personne responsable du Certificat.

Bloc 70A Notions fondamentales

Obligatoire - 15 crédits.

PST 2955G	3	Psychopathologie et intervention
SME 1000	3	Compétences personnelle, professionnelle
SME 1020	3	Interdisciplinarité et intervention
SME 3000	3	Atelier d'intégration
SVS 2901	3	Santé mentale : aspects sociopolitiques

Bloc 70B Problématiques et pratiques spécifiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

SME 1050	3	Dynamique et développement de la personnalité
SME 2033	3	Santé mentale et travail
SME 2044	3	Jeunes et santé mentale
SME 2055	3	Problématiques complexes
SME 2055T	3	Deuil et suicide
SME 2055V	3	Troubles des conduites alimentaires
SME 3005	3	Approche systémique
SME 3010	3	Intervention en situation de crise
SME 3030V	3	Explorations créatrices en santé mentale
SME 3030W	3	La quête du mieux-être
SME 3030Z	3	Maladies psychosomatiques
SME 3035V	3	Cadre juridique de l'intervention
SME 3035W	3	Systémique/processus de guérison en Écho
SME 3035Y	3	Pratiques de réadaptation psychosociale
SME 3035Z	3	Les troubles de la personnalité
SME 3040	3	Discussion de cas cliniques

Bloc 70C Formation complémentaire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

AEG 3137	3	Groupe et situation d'aide
CRI 1730G	3	Victimologie

EDP 1001D	3	Méthode de recherche en sciences humaines et sociales
GER 3045D	3	Déficits cognitifs
IDI 2020	3	Éthique de l'intervention
PPL 3050Y	3	Santé et transculturalité
PSY 1075	3	Psychologie sociale
PSY 3012G	3	Méthodes et techniques d'entrevues
TXM 1221D	3	Effets des substances psychotropes
VIO 2009	3	Violence familiale et conjugale

Programme 1-420-5-0

Version 04 (A04)

Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation

Responsable : Ignace Olazabal, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
txm-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Ce programme vise à permettre aux étudiants de développer des compétences pour intervenir, en conformité avec leur statut professionnel, dans le domaine de la prévention et de la réadaptation des toxicomanies. À la fin de sa formation, l'étudiant :

- Connaîtra les effets des substances psychotropes.
- Analysera les enjeux psychologiques et sociologiques de la prévention et de la réadaptation.
- Sera sensibilisé à l'étiologie, à la santé mentale et au traitement.
- Sera en mesure d'effectuer une entrevue d'accueil et d'évaluation préliminaire.
- Aura développé des habiletés de base reliées à l'animation de groupe et à l'intervention individuelle.
- Sera capable d'élaborer des activités de prévention.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant doit suivre les cours obligatoires en début de programme, de préférence en commençant par les cours TXM1441 et 1331.
- L'étudiant peut substituer aux cours obligatoires TXM1111, TXM1221 et TXM1331 offerts en classe les cours correspondants offerts à distance sous les sigles et numéros TXM1111D, 1221D et 1331D.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option dont 9 à 12 crédits d'ateliers pratiques. L'étudiant doit suivre les cours obligatoires en début de programme, de préférence en commençant par les cours TXM 1441 et 1331.

Bloc 70A Notions fondamentales

Obligatoire - 18 crédits.

Cours TXM 1111, 1221 et 1331 - l'étudiant choisit le cours offert en classe ou le cours correspondant offert à distance, identifié par la lettre «D».

TXM 1111	3	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM 1111D	3	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM 1221	3	Effets des substances psychotropes
TXM 1221D	3	Effets des substances psychotropes
TXM 1331	3	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM 1331D	3	Prévention des toxicomanies
TXM 1441	3	Étiologie et modèles d'intervention
TXM 2551	3	Santé mentale et traitement en toxicomanie
TXM 3530	3	Évaluation en toxicomanie

Bloc 70B Pratiques en toxicomanie - Ateliers et stages

Option - Minimum 9 crédits, maximum 12 crédits.

TXM 3400	3	Conception d'un programme de prévention
TXM 3410	3	Actualisation d'un programme de prévention
TXM 3500	3	Approches motivationnelles
TXM 3510	3	Intervention clinique en toxicomanie
TXM 3520	3	Animation de groupe en toxicomanie
TXM 3540	3	Intervention auprès des jeunes en toxicomanie
TXM 3600	6	Stage en milieu d'intervention
TXM 3610	6	Stage international

Bloc 70C Problématiques associées

Option - Maximum 3 crédits.

CRI 1511G	3	Délinquance et facteurs criminogènes
JES 2014Z	3	Intervention auprès du jeune suicidaire
JES 2015Z	3	Le phénomène des gangs
PSY 3012G	3	Méthodes et techniques d'entrevues
SME 1050	3	Dynamique et développement de la personnalité
SME 3010	3	Intervention en situation de crise
SME 3035Z	3	Les troubles de la personnalité
TXM 2300	3	Jeunes, prévention et toxicomanies
TXM 2310	3	Pratiques novatrices en prévention
TXM 2470D	1	Prévention sida et toxicomanies
TXM 2480D	1	Psychotropes en milieu de travail

TXM 2570D	1	Jeu pathologique
TXM 2580D	1	Héroïne et interventions spécifiques
TXM 2583D	1	La réduction des méfaits
VIO 2009	3	Violence familiale et conjugale

Programme 1-185-5-0

Version 04 (A95)

Certificat de traduction I

Responsable : Louis Poirier, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
tra-responsable@tep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Initier les étudiants à la formation professionnelle en traduction. Cette formation vise l'accroissement des connaissances en grammaire et en stylistique françaises et anglaises, une meilleure compréhension de la langue de départ (l'anglais) et le développement de l'habileté à produire des textes logiques et cohérents dans la langue d'arrivée (le français). Le programme aborde les questions théoriques fondamentales et vise l'acquisition des techniques de base en traduction.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant qui n'obtient pas un résultat satisfaisant au test imposé à l'admission doit suivre et réussir les cours préalables ANS 1040T Writing Workshop ou FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale. Si l'étudiant n'obtient pas à ces cours un résultat d'au moins B- (2,7), il pourra se voir imposer d'autres cours préalables, suivant les lacunes qui n'auraient pu être comblées.
- Les cours obligatoires doivent être suivis dans l'ordre suivant : TRA 1005G, LNG 1505G, TRA 1006G, 1007G, 1015G, 1072G et 1082G (ou de façon concomitante), avant les cours à option des blocs 70 B et 70 C.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat de traduction I. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 21 crédits de cours obligatoires, de 6 à 9 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis dans l'ordre suivant: TRA1005G, LNG1505G, TRA1006G, 1007G, 1015G, 1072G ET 1082G (ou de façon concomitante), avant les cours à option des blocs 70B et 70C.

Bloc 70A Formation de base

Obligatoire - 21 crédits.

LNG 1505G	3	Introduction aux sciences du langage
TRA 1005G	3	Difficultés du français écrit
TRA 1006G	3	Increased English Comprehension
TRA 1007G	3	Stylistique et rédaction
TRA 1015G	3	Interférences linguistiques
TRA 1072G	3	Documentation et terminologie 1
TRA 1082G	3	Méthodologie et traduction générale

Bloc 70B Formation professionnelle

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

TRA 2022G	3	Traduction littéraire
TRA 2032G	3	Traduction commerciale et économique
TRA 2042G	3	Traduction scientifique et technique
TRA 2052G	3	Traduction juridique et administrative
TRA 2062G	3	Traduction médico-pharmaceutique
TRA 2100G	3	General Translation

Bloc 70C Outils méthodologiques et intégration au milieu

Option - Maximum 6 crédits.

IFT 1986	3	Traitement informatique des textes
TRA 2072G	3	Documentation et terminologie 2
TRA 2092G	3	Les outils informatiques en traduction
TRA 2305G	3	Interprétation en milieu social
TRA 3200G	3	Réalités professionnelles
TRA 3400G	3	Initiation à la localisation

Bloc 70D Perfectionnement

Option - Maximum 6 crédits.

ANS 1502	3	Business English - Oral Communication 2
FRA 2952G	3	Techniques d'écriture
FRA 2953G	3	Structuration de textes
LNG 3510G	3	Grammaire supérieure normative
TRA 2110G	3	Advanced Business and Technical Writing

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir parmi les cours offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du Certificat. Restriction : sont exclus des cours au choix tous les cours considérés d'ordre propédeutique.

OBJECTIFS

Permettre à ceux qui sont titulaires d'un premier certificat de traduction d'améliorer leur méthode de travail et de s'initier aux secteurs spécialisés de la traduction.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de trois trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat de traduction 2. Le programme est associé au secteur arts lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, de 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Formation professionnelle

Obligatoire - 18 crédits.

TRA 2032G	3	Traduction commerciale et économique
TRA 2042G	3	Traduction scientifique et technique
TRA 2052G	3	Traduction juridique et administrative
TRA 2072G	3	Documentation et terminologie 2
TRA 2100G	3	General Translation
TRA 3010G	3	Révision et contrôle de la qualité

Bloc 70B Formation complémentaire et perfectionnement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

FRA 2953G	3	Structuration de textes
LNG 3510G	3	Grammaire supérieure normative
RED 2000	3	Rédaction administrative
RED 2020	3	Langue et rédaction publicitaire
TRA 1025	3	Text Analysis
TRA 2022G	3	Traduction littéraire

TRA 2062G	3	Traduction médico-pharmaceutique
TRA 2110G	3	Advanced Business and Technical Writing
TRA 3020G	3	Traduction et adaptation publicitaire
TRA 3025G	3	Traduction et adaptation cinématographique
TRA 3850	3	Introduction à l'interprétation

Bloc 70C Outils méthodologiques et intégration au milieu

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

TRA 2092G	3	Les outils informatiques en traduction
TRA 2305G	3	Interprétation en milieu social
TRA 3200G	3	Réalités professionnelles
TRA 3225G	3	Projets spéciaux en milieu de travail
TRA 3400G	3	Initiation à la localisation

Bloc 70D Connaissances connexes

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

ANG 1022	3	Contemporary Canadian Culture
ANG 1023	3	Contemporary American Culture
ARV 1050	3	Introduction à l'archivistique
COM 1200G	3	Introduction aux médias
DRT 1151G	3	Introduction à l'étude du droit
DRT 2401G	3	Droit des affaires 1
ESP 1317	3	Civilisation hispano-américaine
JOU 2310	3	Analyse de l'actualité
MSO 2000D	3	Introduction à l'épidémiologie
PBT 1000	3	Communication marketing
POL 1020G	3	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1605G	3	Politique internationale
REI 1030	3	Gestion et fonctions de l'organisation
REI 3220G	3	Gestion financière appliquée aux RI

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

À choisir parmi les cours offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du Certificat.

Programme 1-252-5-2

Version 00 (A12)

Certificat en victimologie

*Responsable : Paolo De Michele, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
vio-responsable@fep.umontreal.ca*

OBJECTIFS

- acquérir des connaissances relatives au phénomène de la victimisation criminelle, à la fois dans sa genèse, son déroulement et ses conséquences;
- identifier les ressources et les enjeux de l'intervention, de la prise en charge de la victime d'un acte criminel jusqu'au terme du processus de réparation;
- concevoir une intervention appropriée en fonction des caractéristiques des victimes, du type de violence exercée à leur endroit et de toute autre variable pertinente;
- analyser différentes formes de violence et saisir leurs liens avec certains problèmes de société;
- intégrer l'approche multidisciplinaire dans l'analyse victimologique

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les disposi-

tions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et, sauf exception autorisée par le doyen ou l'autorité compétente, à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Il est recommandé de suivre le cours CRI1730G en début de programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit au Certificat en victimologie. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Certificat comporte 30 crédits.

Segment 70

Les crédits du Certificat sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires, de 18 à 21 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 9 crédits.

CRI 1730G	3	Victimologie
CRI 2301G	3	Intervention auprès des victimes
VIO 2017	3	Victimes et institutions juridiques

Bloc 70B Formes violences/contextes partic. victimisation

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

CRI 3305G	3	Violences criminelles
JES 2008	3	Jeunes et violence
VIO 1005	3	Violence : approches disciplinaires
VIO 2009	3	Violence familiale et conjugale
VIO 2011	3	Violence et harcèlement au travail
VIO 2012	3	Victimisation sexuelle
VIO 2040	3	Problématique spécifique
VIO 2040Z	3	Violence et rapports interculturels
VIO 3020	3	Profils vulnérables

Bloc 70C Intervention

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

AEG 3137	3	Groupe et situation d'aide
CRI 3010G	3	Conciliation et médiation
JES 2014Z	3	Intervention auprès du jeune suicidaire
PSY 3012G	3	Méthodes et techniques d'entrevues
VIO 1000	3	L'intervenant en contexte de violence
VIO 2015	3	Résolution de conflits
VIO 2016	3	Intervention en contexte traumatique
VIO 3000	3	Projets spéciaux sur la violence

Bloc 70D Connaissances connexes

Option - Maximum 6 crédits.

CRI 1200G	3	La méthodologie en criminologie
JES 2015Y	3	Les jeunes de la rue
PEF 2710D	3	Jeunes familles en difficulté
PPL 3040	3	Communication interculturelle
SVS 2378	3	Intervention communautaire

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi les cours offerts par la Faculté de l'éducation permanente, les autres facultés, les écoles et les départements de l'Université.

MICROPROGRAMME

Programme 1-325-6-5

Version 03 (H96)

Microprogramme en Droit

Responsable : Isabelle Petit, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
drt-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Ce microprogramme permet à l'étudiant : d'obtenir une vue d'ensemble de la discipline par le cours « Introduction à l'étude du droit »; d'obtenir une formation juridique sur un sujet particulier au moyen du ou des cours à option.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Aux fins de l'application du Règlement des études, le microprogramme en droit est associé à un module.

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant s'inscrit à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- Le responsable du programme détermine les cours que l'étudiant doit suivre en fonction du domaine du droit privilégié par l'étudiant au moment de l'admission au microprogramme.
- Le cours obligatoire doit être suivi en début de programme, avant les cours à option.
- Il est préférable de suivre le cours DRT2501G Droit administratif général avant de suivre les cours DRT3810G et 3804G.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits

par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité maximale est de deux ans.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative calculée à la fin du microprogramme détermine la réussite du programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit à une attestation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Microprogramme comporte de 9 à 15 crédits de cours.

Segment 70

Les crédits du Microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et de 6 à 12 crédits à option. Le cours obligatoire doit être suivi en début de programme, avant les cours à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

DRT 1151G 3 Introduction à l'étude du droit

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

Il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant de suivre les cours DRT 3810G et 3804G.

DRT 1010G	3	Fondements du droit 1
DRT 1221G	3	Obligations 1
DRT 1222G	3	Obligations 2
DRT 1223G	3	Obligations 3
DRT 1224G	3	Personnes physiques et famille
DRT 1225G	3	Biens
DRT 1501G	3	Droit constitutionnel 1
DRT 1502G	3	Droit constitutionnel 2
DRT 1505G	3	Droit pénal 1
DRT 1901G	3	Développement des habiletés du juriste 1
DRT 2003G	3	Interprétation des lois
DRT 2100G	3	Droit international public général
DRT 2231G	3	Droit judiciaire privé 1
DRT 2401G	3	Droit des affaires 1
DRT 2402G	3	Droit des affaires 2
DRT 2501G	3	Droit administratif général
DRT 2505G	3	Droit pénal 2
DRT 3201G	3	Assurances
DRT 3205G	3	Sûretés
DRT 3401G	3	Faillite et insolvabilité
DRT 3402G	3	Contrats et usages commerciaux
DRT 3406G	3	Propriété intellectuelle
DRT 3602G	3	Contrat individuel de travail
DRT 3603G	3	Rapports collectifs de travail

DRT 3701G	3	Fondements du régime fiscal
DRT 3804G	3	Droit de l'environnement
DRT 3807G	3	Droit de la consommation

MODULES

Programme 1-175-7-0

Version 00 (A99)

Module en bureautique

Offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences.

Responsable : Suzanne Major, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
ift-modules-responsable@fep.umontreal.ca

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant qui n'a aucune connaissance préalable en informatique doit suivre le cours IFT1800 dès le premier trimestre de sa scolarité.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité maximale est de deux ans.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative calculée à la fin du module détermine la réussite du programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit à une attestation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le module comporte 12 crédits.

Segment 71

Tous les crédits du Module sont à option. L'étudiant qui n'a aucune connaissance préalable en informatique doit suivre le cours IFT 1800 dès le premier trimestre de sa scolarité.

Bloc 71A Bureautique

Option - 12 crédits.

IFT 1800	3	Initiation à l'informatique
IFT 1912	3	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT 1931	3	Initiation aux bases de données
IFT 1935	3	Initiation au graphisme par ordinateur
IFT 1945	3	Internet et création de pages Web
IFT 1986	3	Traitement informatique des textes

Programme 1-631-7-2

Version 02 (H15)

Module en gestion des services de santé et des services sociaux

Offert conjointement avec la Faculté de médecine.

Responsable : Chantal Levesque, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876
gsss-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant de développer certaines compétences en gestion, spécifiques au domaine de la santé et des services sociaux. Ces compétences s'exercent dans un univers complexe où la gestion et la gouvernance sont guidées par des priorités en matière de soins et de services de santé, et qu'elles sont encadrées par des lois, des normes, des politiques. À la fin du module, et en fonction du choix de cours, l'étudiant sera capable :

- d'exercer un rôle de gestionnaire et de leader en s'appuyant sur les données probantes, les meilleures pratiques ainsi que sur les lois, les politiques et les normes
- de planifier, d'implanter et de gérer une offre de services de qualité ou un projet en considérant le personnel, les partenaires, les clientèles et la population du territoire
- d'organiser le travail et de gérer les ressources de façon efficace et efficiente en tenant compte de l'interdisciplinarité, de l'intersectorialité et des résultats visés
- d'exercer un leadership mobilisateur par ses qualités de communicateur et ses habiletés politiques.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Les cours ASA1050G et MSO2142G doivent être suivis en début de programme, idéalement avant tout autre cours, ou de façon concomitante si l'étudiant est à temps plein.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité maximale est de deux ans.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative calculée à la fin du module détermine la réussite du programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit à une attestation.

Destinataires Ce programme s'adresse au personnel d'encadrement ainsi qu'aux professionnels et intervenants du domaine de la santé et des services sociaux qui aspirent à occuper un poste d'encadrement au sein d'une organisation de services (publics, parapublics, communautaires ou privés).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Module comporte 15 crédits.

Segment 70

Les crédits du Module sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 9 crédits à option. Les cours ASA1050G et MSO2142G doivent être suivis en début de programme.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

ASA 1050G	3	La gestion en santé
MSO 2142G	3	Priorités nationales de santé publique

Bloc 70B

Option - 9 crédits.

ASA 1910G	3	Organisation du travail et optimisation des processus
ASA 2000G	3	Gérer la qualité et la performance
ASA 2010G	3	Gestion des ressources humaines
ASA 2221G	3	La communication en santé
ASA 2350G	3	Leadership et influence
ASA 3150G	3	Gestion stratégique du changement
ASA 3250G	3	Droit et éthique en gestion
ASA 3300G	3	Planification en santé
ASA 3620G	3	Mobiliser et gérer une équipe de travail

Programme 1-175-7-1

Version 02 (H06)

Module d'initiation à la programmation

Offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences.

Responsable : Suzanne Major, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

ift-modules-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Ce programme s'adresse aux personnes qui désirent s'initier à la programmation. Couronné par une attestation, il peut être intégré au Certificat d'études individualisées.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits par trimestre. L'étudiant qui n'a aucune formation antérieure en programmation ne peut compléter ce programme en un trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité maximale est de deux ans.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative calculée à la fin du module détermine la réussite du programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit à une attestation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Module comporte 12 crédits.

Segment 72

Les crédits du Module sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 72A

Obligatoire - 3 crédits.

IFT 1810	3	Introduction à la programmation
----------	---	---------------------------------

Bloc 72B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

IFT 1166	3	Programmation orientée objet en C++
IFT 1170	3	Programmation Java et applications
IFT 1175	3	Programmation en Visual Basic
IFT 1179	3	Programmation en C#

Bloc 72C

Option - Maximum 3 crédits.

IFT 1169	3	Programmation avancée en C++
IFT 1176	3	Aspects avancés de Java

Programme 1-175-7-6

Version 02 (A07)

Module d'initiation au multimédia

Offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences.

Responsable : Suzanne Major, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

ift-modules-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Initier les étudiants à la manipulation d'images par ordinateur, au multimédia et à la programmation Internet. Couronné par une attestation, ce module peut être intégré au Certificat d'études individualisées.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits par trimestre. L'étudiant qui n'a aucune formation antérieure en programmation ou en multimédia ne peut compléter ce programme en un trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité maximale est de deux ans.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative calculée à la fin du module détermine la réussite du programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation

de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit à une attestation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Module comporte 12 crédits.

Segment 73

Tous les crédits du Module sont à option.

Bloc 73A Graphisme multimédia

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

IFT 1935	3	Initiation au graphisme par ordinateur
IFT 1941	3	Traitement et montage vidéo
IFT 2720	3	Introduction au multimédia

Bloc 73B Programmation internet

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

IFT 1142	3	Programmation côté client
IFT 1144	3	Introduction à la programmation internet
IFT 1147	3	Programmation serveur avec PHP

Programme 1-175-7-7

Version 01 (A06)

Module en programmation Internet

Offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences.

Responsable : Suzanne Major, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

ift-modules-responsable@fep.umontreal.ca

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits par trimestre. L'étudiant n'est toutefois pas assuré de pouvoir compléter son programme en un an.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente. Les cours imposés sont suivis hors programme.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité maximale est de deux ans.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative calculée à la fin du module détermine la réussite du programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit à une attestation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Module comporte 15 crédits à option.

Segment 70

Les crédits du Module sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 70A Graphisme multimédia

Obligatoire - 9 crédits.

IFT 1142	3	Programmation côté client
IFT 1144	3	Introduction à la programmation internet
IFT 1810	3	Introduction à la programmation

Bloc 70B

Option - Maximum 3 crédits.

IFT 1170	3	Programmation Java et applications
IFT 1175	3	Programmation en Visual Basic
IFT 1179	3	Programmation en C#

Bloc 70C

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

IFT 1147	3	Programmation serveur avec PHP
IFT 1148	3	Programmation serveur avec ASP
IFT 1149	3	Technologie JSP
IFT 1152	3	Introduction aux technologies XML

Programme 1-186-7-0

Version 00 (A96)

Module de rédaction : principes et pratique

Responsable : Robert Maltais, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

red-responsable@fep.umontreal.ca

OBJECTIFS

Fournir des outils rédactionnels qui permettront aux étudiants de rédiger des textes clairs, vivants et cohérents.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit généralement à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à au moins un cours en quatre trimestres consécutifs à défaut de quoi il peut être exclu du programme.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

L'étudiant qui n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français imposé à l'admission doit suivre et réussir un cours préalable hors programme en français soit le cours FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale. Le cours LNG1061G doit être suivi en fin de candidature.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité maximale est de deux ans.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative calculée à la fin du module détermine la réussite du programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Grade, diplôme, certificat, attestation

La réussite du programme donne droit à une attestation.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le Module comporte 12 crédits.

Segment 70

Tous les crédits du Module sont obligatoires. Le cours LNG 1061G doit être suivi en fin de candidature.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

FRA 2952G	3	Techniques d'écriture
FRA 2953G	3	Structuration de textes
LNG 1061G	3	De la grammaire au style
LNG 1062G	3	Le lexique : particularités, difficultés

ÉCOLE DE LANGUES

Directrice: R. Biba Fakhouri

Tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

L'École de langues comprend deux secteurs selon qu'il s'agisse des cours de français ou des cours d'anglais, langues secondes. Elle offre notamment depuis de nombreuses années des cours de français langue seconde ou étrangère à des étudiants originaires des quatre coins du monde. À l'avant-garde de l'actualité pédagogique, l'École fournit un enseignement dynamique et adapté aux besoins variés de sa clientèle. Elle offre des sessions intensives et extensives de français pour les non-francophones, tout au cours de l'année.

L'acquisition d'une compétence de communication en français, tant à l'oral qu'à l'écrit, et l'intégration au milieu universitaire francophone ainsi qu'à la société québécoise et au marché du travail constituent les principaux objectifs poursuivis à l'École de langues. L'École de langues est agréée en tant qu'établissement participant au programme de bourses Explore du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), CMEC. Ce programme de bourse est offert à l'été et permet aux étudiants de découvrir la francophonie québécoise, tout en améliorant leurs compétences en français. Les citoyens canadiens ou résidents permanents, inscrits à temps plein durant l'année scolaire sont admissibles à ce programme. Pour plus de détails, s'adresser au coordonnateur du programme de bourses au ministère de l'Éducation de sa province de résidence. www.jexplore.ca/fr

L'École de langues gère un programme de francisation à destination des nouveaux arrivants au Québec, en partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'inclusion (MIDI). Pour s'inscrire au programme, les candidats doivent consulter le site du ministère. www.micc.gouv.qc.ca/fr/programmes.html. L'École de langues organise également diverses formations non créditées à l'intention des professeurs et des stagiaires postdoctoraux de l'Université de Montréal. Des séjours linguistiques de durée variable sont également organisés à l'intention des étudiants internationaux. L'École de langues est membre actif de :

- L'Association québécoise des écoles de français (AQEFLE)
- Langues Canada
- Forum mondial des centres universitaires d'enseignement des langues-Héraclès
- North American Association of Summer Session (NAASS)

Pour plus de renseignements :

Tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876, Télécopieur : 514 343-5984

Courriel : info-lang@fep.umontreal.ca, fep.umontreal.ca/formations/ecole-de-langues/

SECTEUR FRANÇAIS LANGUE SECONDE**Certificat en français langue seconde: culture, études et travail**

Responsable : Monique Beaulac, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Cours de français langue seconde

Responsable : Monique Beaulac tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Ces cours s'adressent aux non-francophones n'ayant aucune connaissance de la langue française aussi bien qu'à ceux désirant perfectionner leur connaissance de cette langue. Tous les nouveaux étudiants, ainsi que les anciens étudiants qui n'auraient pas suivi de cours de français langue seconde à la Faculté de l'éducation permanente depuis plus d'un an, doivent subir un test de classement obligatoire. Voir la description des cours et les prérequis exigés sur le site : www.fep.umontreal.ca/formations/ecole-de-langues/francais-langue-seconde/.

Français oral et écrit intensifs

FRS 1100	Langue, communication et culture, intensif 1a	6 cr.
FRS 1101	Langue, communication et culture, intensif 1b	6 cr.
FRS 1200	Langue, communication et culture, intensif 2a	6 cr.
FRS 1201	Langue, communication et culture, intensif 2b	6 cr.
FRS 1300	Langue, communication et culture, intensif 3a	6 cr.
FRS 1301	Langue, communication et culture, intensif 3b	6 cr.
FRS 1400	Langue, communication et culture, intensif 4a	6 cr.
FRS 1401	Langue, communication et culture, intensif 4b	6 cr.
FRS 1500	Langue, communication et culture, intensif 5a	6 cr.
FRS 1501	Langue, communication et culture, intensif 5b	6 cr.
FRS 1601	Langue, communication et culture, intensif 6a	6 cr.
FRS 1601S	Langue, communication et culture, intensif 6b	6 cr.

Français oral et écrit non intensifs

FRS 1102	Étude pratique, langue et culture, 1a	3 cr.
FRS 1103	Étude pratique, langue et culture, 1b	3 cr.
FRS 1202	Étude pratique, langue et culture, 2a	3 cr.
FRS 1203	Étude pratique, langue et culture, 2b	3 cr.
FRS 1302	Étude pratique, langue et culture, 3a	3 cr.
FRS 1303	Étude pratique, langue et culture, 3b	3 cr.
FRS 1402	Étude pratique, langue et culture, 4	3 cr.
FRS 1502	Étude pratique, langue et culture, 5	3 cr.
FRS 1602	Étude pratique, langue et culture, 6	3 cr.
FRS 2702	Projet personnalisé d'intégration	3 cr.
FRS 3802	Atelier thématique	3 cr.
FRS 1508	Communication en contexte professionnel	3 cr.
FRS 1607	Le texte scientifique : compréhension et expression	3 cr.
FRS 1606	Compréhension écrite par les textes littéraires	3 cr.
FRS 1607	Le texte scientifique : compréhension et expression	3 cr.
FRS 2706	Langue et cultures : compréhension et expression	3 cr.
FRS 2707	Méthodologie universitaire : habiletés langagières	3 cr.

Français oral

FRS 1405	Phonétique corrective	3 cr.
FRS 1505	Compréhension du français oral	3 cr.
FRS 2705	Débats et exposés oraux : questions actuelles	3 cr.

SECTEUR ANGLAIS LANGUE SECONDE**Cours d'anglais langue seconde**

Responsable : Mary Boudreau, tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

Les cours d'anglais permettent à l'étudiant de développer une compétence de communication en anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit. L'étudiant choisit l'une des orientations suivantes, le soir ou le samedi :

- l'anglais vu de façon pratique (conversation, écriture et lecture);
- l'anglais tel que pratiqué dans des domaines spécialisés (santé, affaires, sciences, etc.).

Certains de ces cours s'adressent aux étudiants débutants, d'autres à ceux qui désirent améliorer ou perfectionner leur anglais oral ou écrit.

Tous les nouveaux étudiants ainsi que les anciens étudiants qui n'auraient pas suivi de cours d'anglais langue seconde à la Faculté de l'éducation permanente depuis plus d'un an doivent subir un test de classement obligatoire.

Tout étudiant n'ayant pas le préalable exigé pour le cours voulu doit également subir un test de classement. Voir la description des cours et les préalables exigés sur le site <http://fep.umontreal.ca/formations/ecole-de-langues/anglais>.

Pour plus de renseignements : Tél. : 514-343-6090, Télécopieur : 514-343-2430

Anglais oral

ANS 1100	English Communication Skills (1a)	3 cr.
ANS 1101	English Communication Skills (1b)	3 cr.
ANS 1200	English Communication Skills (2a)	3 cr.
ANS 1201	English Communication Skills (2b)	3 cr.
ANS 1300	English Communication Skills (3a)	3 cr.
ANS 1301	English Communication Skills (3b)	3 cr.
ANS 1400	English Communication Skills (4a)	3 cr.
ANS 1401	English Communication Skills (4b)	3 cr.

Les cours de niveaux 3 et 4 peuvent être reconnus comme cours au choix. Vérifier auprès de votre département.

Anglais écrit

ANS 1040	Writing Workshop 1	3 cr.
ANS 1050	Writing Workshop 2	3 cr.

Ces cours peuvent être reconnus comme cours au choix.

Anglais des affaires

ANS 1042	Business Writing 1	3 cr.
ANS 1402	Business English – Oral Communication 1	3 cr.
ANS 1502	Business English – Oral Communication 2	3 cr.

Ces cours peuvent être reconnus comme cours au choix.

Anglais : domaine de la santé

ANS 1303	English for Health Care Professionals 1	3 cr.
ANS 1403	English for Health Care Professionals 2	3 cr.

Ces cours peuvent être reconnus comme cours au choix.

Anglais : lecture et écrit, rédaction spécialisée

ANS 1305	Reading and Writing	3 cr.
ANS 1404	Scientific and Technical Writing	3 cr.

Ces cours peuvent être reconnus comme cours au choix.

COURS D'APPOINT

Les cours d'appoint sont considérés comme hors programme. Voir la description des cours et les préalables exigés sur admission.umontreal.ca.

Responsables de cours : tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

- FRA 1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale

Responsable : Sylvain Desrochers

Ce cours de trois crédits, conçu à l'intention des étudiants qui ont d'importantes lacunes en français écrit, leur permettra de revoir les règles grammaticales de base et de les appliquer dans de courts textes.

- FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale

Responsable : Sylvain Desrochers

Ce cours de trois crédits vise l'acquisition, par les étudiants, des principes généraux de rédaction et il leur permet de poursuivre leur apprentissage de la grammaire.

- FRA 1965D La phrase

Responsable : Sylvain Desrochers

Ce cours de un crédit permet aux étudiants d'appliquer les étapes de l'analyse grammaticale et logique, de façon à structurer leurs phrases correctement.

- FRA 1967D Le verbe

Responsable : Sylvain Desrochers

Ce cours de un crédit vise l'acquisition, par les étudiants, des connaissances et des habi-

letés requises pour appliquer les règles gouvernant l'emploi, l'orthographe et l'accord des verbes dans leurs textes.

- FRA 1968D Le vocabulaire

Responsable : Sylvain Desrochers

Ce cours de un crédit permet aux étudiants d'apprendre à utiliser judicieusement différents types de dictionnaires et d'élargir, préciser et corriger leur vocabulaire, de manière à employer le mot juste et à éviter les répétitions inutiles dans leurs textes.

La Faculté de l'éducation permanente offre également à distance des activités non créditées portant sur la phrase, la ponctuation et le verbe.

COURS DE SERVICE

Voir la description des cours et les préalables exigés au site admission.umontreal.ca.

Responsables de cours : tél. : 514 343-6090 ou 1 800 363-8876

- FRA 1959G Atelier de français écrit

Responsable : Sylvain Desrochers

Ce cours de trois crédits permet l'acquisition des principes fondamentaux de rédaction : vocabulaire, syntaxe, structure de la phrase, structure du texte.

Ces cours peuvent être intégrés à la majorité des programmes comme cours au choix (à l'exception des certificats de journalisme, de rédaction, de relations publiques et de traduction).

COURS À DISTANCE

Cours de la faculté offerts à distance

EDP 1001D	Méthode de recherche en sciences humaines et sociales
FRA 1965D	La phrase
FRA 1966D	La ponctuation
FRA 1967D	Le verbe
FRA 1968D	Le vocabulaire
GER 1000D	Introduction à la gérontologie
GER 1016D	Physiologie et vieillissement
GER 2015D	Alimentation et vieillissement
GER 2019D	Activités physiques et vieillissement
GER 3042D	Planification de la retraite
GER 3045D	Déficits cognitifs
GER 3046D	Le grand âge
GER 3065D	Femmes et vieillissement
MSO 2000D	Introduction à l'épidémiologie
MSO 2030D	Systèmes de santé et santé communautaire
PBT 2210D	Gestion des médias publicitaires
PEF 2710D	Jeunes familles en difficulté
RED 2010D	Rédaction et communications publiques
TXM 1111D	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM 1221D	Effets des substances psychotropes
TXM 1331D	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM 2480D	Psychotropes en milieu de travail
TXM 2570D	Jeu pathologique
TXM 2583D	La réduction des méfaits

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Animation

AEG 2110(3) Cours: 110169 1974/01/01

Entraînement au travail en équipe

En référence aux phénomènes de groupes, identifier les étapes de constitution d'une équipe de travail et le partage des rôles qui s'y organise. Par des exercices appropriés, maîtriser la gestion d'une équipe de travail.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

AEG 3137(3) Cours: 110190 1974/01/01

Groupe et situation d'aide

Définir la relation d'aide dans les contextes de groupes. Explorer diverses approches pratiques et actuelles reliées à la relation d'aide. En laboratoire, expérimenter diverses méthodes et diverses techniques à l'intérieur des approches abordées.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

AEG 3140(3) Cours: 110193 1988/09/01

Prise de décision en groupe, leadership

En grand groupe, expérimenter diverses situations de prise de décision. Analyser les concepts liés à la prise de décision. Expérimenter les situations qui facilitent et qui retardent la prise de décision.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Anglais langue seconde

ANS 1200(3) English Communication Skills (2a) Permettre à l'étudiant ayant une connaissance élémentaire de l'anglais de développer sa compétence de communication orale dans des situations simples. Étude de notions grammaticales; exercices de réemploi et de prononciation. Remarques: N.B. : Ce cours ne peut être reconnu comme cours au choix. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111678	1991/01/01
ANS 1201(3) English Communication Skills (2b) Permettre à l'étudiant ayant déjà une base en anglais d'améliorer ses connaissances en anglais oral dans des situations simples de la vie et d'approfondir les notions grammaticales de base; exercices de réemploi et de prononciation. Remarques: N.B. : Ce cours ne peut être reconnu comme cours au choix. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111679	1991/01/01
ANS 1300(3) English Communication Skills (3a) Permettre à l'étudiant ayant déjà une bonne base en anglais d'atteindre le niveau fonctionnel à l'oral dans des échanges plus élaborés de la vie courante. Acquisition de notions grammaticales et exercices oraux de réemploi. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111681	1991/01/01
ANS 1301(3) English Communication Skills (3b) Permettre à l'étudiant qui est fonctionnel en anglais de développer sa compétence de communication orale dans des échanges assez élaborés de la vie courante. Acquisition de notions grammaticales et exercices oraux de réemploi. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111682	2015/05/04
ANS 1302T(3) Office communication (3b) Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111684	2015/05/04
ANS 1303(3) English for Health Care Professionals 1 Permettre à l'étudiant qui est fonctionnel en anglais de développer sa compétence orale dans le cadre d'activités reliées au domaine de la santé. Terminologie médicale, discussions de sujets pertinents, simulations. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111685	2015/05/04
ANS 1303T(3) English for Health Care Professionals Test de classement. Remarques: L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants en fonction de ses résultats au test obligatoire : ANS 1303 ou ANS 1403. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111686	2015/05/04
ANS 1305(3) Reading and writing (3b) Permettre à l'étudiant qui est fonctionnel en anglais d'élargir son vocabulaire, de développer des stratégies facilitant la lecture des textes et de s'exprimer par écrit sur le contenu des textes lus. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111689	2008/01/01
ANS 1305T(3) Reading and writing (3b) Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 111690	2013/08/26

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Anglais langue seconde

ANS 1400(3)	Cours: 111692	2015/05/04
English Communication Skills (4a)		
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance de l'anglais de développer sa communication orale dans des échanges assez complexes. Exploitation des thèmes par le biais de discussions, d'articles, de vidéos; notions de grammaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
ANS 1401(3)	Cours: 111693	2015/05/04
English Communication Skills (4b)		
Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance de l'anglais d'améliorer sa communication orale dans des échanges complexes. Exploitation de thèmes; approfondissement de notions grammaticales.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
ANS 1402(3)	Cours: 111694	2015/05/04
Business English - Oral Communication 1		
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance de l'anglais de développer sa compétence orale dans le monde de l'entreprise. Études de cas, vidéocassettes, simulations, lectures, discussions dans le domaine. Notions grammaticales.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
ANS 1402T(3)	Cours: 111695	2015/05/04
Business English - Oral Communication		
Test de classement. Remarques: L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants en fonction de ses résultats au test obligatoire : ANS 1402 ou ANS 1502.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
ANS 1403(3)	Cours: 111696	2015/05/04
English for Health Care Professionals 2		
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance de l'anglais d'approfondir sa compétence orale dans le cadre d'activités reliées au domaine de la santé. Terminologie médicale. Discussions. Simulations.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
ANS 1404(3)	Cours: 111697	1998/01/01
Scientific and Technical Writing		
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance de l'anglais de développer ses compétences dans la rédaction scientifique et technique. Cours conçu et élaboré en fonction des besoins spécifiques d'un groupe. Remarques: Avoir réussi le préalable ou se présenter au test de classement obligatoire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
ANS 1404T(3)	Cours: 111698	2015/05/04
Scientific and Technical Writing		
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance de l'anglais de développer ses compétences dans la rédaction scientifique et technique. Cours conçu et élaboré en fonction des besoins spécifiques d'un groupe.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
ANS 1502(3)	Cours: 111703	2015/05/04
Business English - Oral Communication 2		
Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance de l'anglais d'améliorer ses stratégies conversationnelles et discursives dans le monde de l'entreprise. Études de cas, simulations, vidéos, lectures, discussions de sujets d'actualité.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Anthropologie

ANT 1980G(3)

Cours: 111747

2015/08/24

Anthropologie de la santé

Introduction aux théories de l'écologie de la santé, de l'épidémiologie socioculturelle et de la sémiologie. Divers problèmes de santé communautaire sont envisagés dans leurs dimensions bioculturelles et dans une perspective comparative.

Habituellement offert: HIVER

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Administration de la santé

ASA 1050G(3) La gestion en santé	Cours: 113121	2015/01/01
Meilleures pratiques en gestion et nouveaux modes de gestion en santé. Rôles et responsabilités d'un cadre intermédiaire. Défis et enjeux. Importance de la gestion budgétaire et de la gestion de programmes. Le courage managérial.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ASA 1910G(3) Organisation du travail et optimisation des processus	Cours: 113125	2015/08/24
Capacité de planifier et de structurer de façon efficace et efficiente les activités de travail en tenant compte des ressources disponibles et de l'interdépendance des personnes et des organisations. Analyse et optimisation des processus.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ASA 2000G(3) Gérer la qualité et la performance	Cours: 113130	2015/08/24
Développement d'une pratique de gestion permettant d'assurer des services de qualité en utilisant de façon optimale les ressources allouées. Mesures de qualité et indicateurs de performance en lien avec des critères d'évaluation mesurables.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ASA 2010G(3) Gestion des ressources humaines	Cours: 113132	2015/08/24
Vue d'ensemble de la fonction « gestion des ressources humaines ». Processus d'appréciation du rendement. Méthodes de supervision inspirée de l'approche « coaching ». Résolution de conflits. Avantages et limites des différents types d'encadrement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ASA 2050G(3) Le changement : une opportunité	Cours: 113133	2003/01/01
Dans un réseau en mutation, conception personnelle du changement et réactions. Attitudes et stratégies d'adaptation. Motivation. Défis reliés à la capacité d'influencer les personnes et de réagir de manière constructive en situation de stress.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ASA 2150G(3) Information de gestion	Cours: 113137	2003/01/01
Rôle des données quantitatives en gestion. Identification, analyse, utilisation des données pertinentes concernant les ressources humaines, matérielles et financières en lien avec les besoins de la clientèle. Tableau de bord. Suivi des résultats.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ASA 2221G(3) La communication en santé	Cours: 113141	2015/01/01
Principes de communication. Stratégies de communication interpersonnelle, organisationnelle et intersectorielle. Normes et lois qui régissent la communication en santé. Outils. Habiletés de communication interpersonnelle et gestion de soi.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
ASA 2350G(3) Leadership et influence	Cours: 113146	2015/01/01
Styles de leadership. Qualités et éthique d'un leader. Rôles et responsabilités d'un leader. Leadership et gestion. Habiletés politiques. Développement et maintien d'alliances et de partenariats. Leadership en situation d'urgence.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Administration de la santé

ASA 3050G(3)	Cours: 113156	2015/01/01
Activité d'intégration		
Activités pédagogiques pouvant prendre la forme d'un projet spécial ou d'un stage réalisé dans un milieu où se pratique la gestion de santé et des services sociaux. Remarques: L'inscription au cours est conditionnelle à l'approbation par le responsable de programme avant le début de la session.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ASA 3150G(3)	Cours: 113159	2014/01/01
Gestion stratégique du changement		
Implanter et gérer un changement. Favoriser l'adaptation et l'adhésion des équipes. Identification des valeurs et des obligations de l'organisation et des équipes. Comprendre les forces en action et les enjeux		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ASA 3250G(3)	Cours: 113162	2015/01/01
Droit et éthique en gestion		
Compréhension et utilisation de normes et lois en GSSSS. Gestion de situations problématiques où la prise de décisions se confronte à des dilemmes éthiques en lien avec des valeurs personnelles et organisationnelles.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ASA 3300G(3)	Cours: 113164	2014/01/01
Planification en santé		
Concepts, méthodes et outils utiles à la planification, à la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation d'un projet, d'un programme, d'un service. Utilisation des données probantes.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ASA 3350G(3)	Cours: 113166	2003/01/01
Alliances et partenariat		
Importance des alliances et partenariats dans un réseau de services intégrés. Conditions de réussite. Développement d'habiletés à travailler en collaboration dans le respect des rôles, des expertises et des différences entre les personnes impliquées.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

ASA 3620G(3)	Cours: 113169	2014/01/01
Mobiliser et gérer une équipe de travail		
Concepts et théories portant sur la mobilisation et la gestion d'équipes. Mobiliser en tenant compte des objectifs et des obligations organisationnelles. Attitudes et stratégies efficaces pour mobiliser les personnes et les équipes de travail.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Communication (sc. de la com.)

COM 1200G(3) Cours: 115241 2015/08/24

Introduction aux médias

Examen d'études classiques en communication et présentation des organisations de communication publique et des industries culturelles. Travail de création de messages.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER

Volets: Théorie

COM 1500G(3) Cours: 115247 2015/01/01

Communication et organisation

Revue des théories de la communication organisationnelle. Étude de leurs contextes d'émergence et de leurs conséquences pour l'analyse et la pratique. Introduction aux enjeux de la communication dans les organisations contemporaines.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER

Volets: Théorie

COM 1600G(3) Cours: 115251 2015/01/01

Communication et médias de masse

Aperçu global des modèles et concepts de base en communication de masse. Étude de la présence et de l'influence des médias dans le vécu quotidien.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER

Volets: Théorie

COM 2540G(3) Cours: 115293 2015/08/24

Pratiques de la photographie

Processus de la production photographique. Numérisation et traitement de l'image. Connaissance des outils et des matériaux de production. Étude de l'image en tant que concept et valeur significative.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Créativité

CRE 1001(3) Cours: 204838 2017/01/01

Fondements de la créativité

Principes inhérents à la créativité et à l'innovation. Construction des pensées créative et critique. Fondements de la créativité et des processus de résolution de problèmes misant sur la créativité. Processus de résolution créative de problèmes.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

CRE 1002(3) Cours: 204851 2017/01/01

Outils et techniques de résolution de problèmes

Outils et techniques favorisant l'expression de la créativité. Outils de convergence et de divergence pour chacune des étapes du processus CPS. Outils de renforcement des idées. Autres approches de résolution de problème misant sur la créativité.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

CRE 2001(3) Cours: 204853 2017/01/01

Gestion des connaissances en innovation

Exploration, formulation et analyse critique de problématiques. Techniques de questionnement et de gestion des connaissances. Outils et méthodes d'idéation. Perception, restitution, matérialisation par différentes approches.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

CRE 2003(3) Cours: 204854 2017/01/01

Créativité, innovation et gestion du changement

La logique créativité ---> innovation ---> changement. Théories, concepts, modèles et pratiques en gestion du changement. Anticipation et gestion des changements résultant d'innovations. La créativité au quotidien en gestion du changement.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

CRE 2009(3) Cours: 204855 2017/01/01

Créativité et innovation: individu et organisation

Facteurs humains (cognitifs, affectifs, conatifs) et environnementaux (économiques, sociaux, culturels, conjoncturels) de la créativité et de l'innovation. Moteurs et inducteurs dans diverses disciplines /contextes d'expression de la créativité.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

CRE 3015(3) Cours: 204857 2017/01/01

Innovation sociale

Répondre à des enjeux humains sociaux, sociétaux, citoyens par l'innovation. Responsabilité sociale. Concilier forces et objectifs paradoxaux (local vs global; croissance vs écologie; performance économique vs performance sociale; etc.).

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

CRE 3024(3) Cours: 204858 2017/01/01

Gouvernance et écosystèmes d'innovation

Gouvernance opérationnelle et stratégique, et innovation. Écosystèmes d'innovation (acteurs et facteurs) et implications sur la gouvernance. Prise de risque et prise de décision. Meilleures pratiques. Stratégie globale et stratégie d'innovation.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

CRE 3031(3) Cours: 204859 2017/01/01

Animation d'un processus créatif

Applications répétées de tout ou partie du processus créatif de résolution de problèmes CPS. Développement et renforcement des attitudes, habiletés et compétences d'animation. Auto-diagnostic des forces et pistes d'amélioration.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Créativité

CRE 3032(3) Cours: 204860 2017/01/01

Leadership, mobilisation, créativité et innovation

Caractéristiques des organisations créatives. Contextes, influences et disciplines favorables aux innovations. Culture d'innovation; gestion d'un environnement créatif et leviers d'actions; leadership et communication. Styles de leadership.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

CRE 3042(3) Cours: 204861 2017/01/01

Approches socionumériques, créativité, innovation

L'influence des nouvelles technologies sur les organisations. Le numérique comme source et véhicule d'innovation. Open source, Web 2.0 et réseaux sociaux. Nethnographie : outils d'analyse des contenus partagés (blogs, forums, réseaux sociaux).

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

CRE 3050(3) Cours: 204862 2017/01/01

Atelier thématique

Activités éducatives destinées à l'approfondissement d'un ou de plusieurs thèmes reliés à la créativité et à l'innovation, ainsi qu'à l'acquisition de compétences et de connaissances portant sur les thèmes abordés.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

CRE 3060(3) Cours: 204852 2017/01/01

Projet créatif

Planification, développement et mise en oeuvre d'un projet exigeant l'élaboration et la mise en application rigoureuse d'un processus créatif de résolution de problèmes ainsi que d'approches, d'outils et de techniques acquis en cours de formation.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Criminologie

CRI 1001G(3)	Cours: 117036	2015/08/24
Perspectives historiques en criminologie		
L'histoire du crime, des idées sur le crime et de la réaction sociale au crime depuis l'Ancien régime jusqu'au XXe siècle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

CRI 1006G(3)	Cours: 204813	2016/08/22
Méthodes et recherche en criminologie		
Les notions de base de la recherche quantitative et qualitative en criminologie. Analyse, discussion et critique des différents types de données et techniques d'analyse en criminologie.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

CRI 1050G(3)	Cours: 117044	2016/08/22
Sociocriminologie 1		
Présentation des principales thèses sociologiques qui envisagent la question criminelle soit sous l'angle de l'explication des conduites criminelles, soit sous l'angle de la réaction sociale et du contrôle social.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

CRI 1100G(3)	Cours: 117049	2015/08/24
Psychocriminologie		
Les principales contributions de la psychologie à la compréhension du comportement ou d'un style de vie délinquant. Le fonctionnement du moi délinquant. L'agression. Développement personnel et orientation criminelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

CRI 1151G(3)	Cours: 117054	2015/08/24
Justice criminelle 1		
Principes généraux du droit pénal. Les éléments de l'infraction. La participation criminelle. Les moyens de défense. Les peines. Infractions particulières.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

CRI 1511G(3)	Cours: 117071	2015/08/24
Délinquance et facteurs criminogènes		
Étude des mécanismes de l'émergence et du développement de la conduite délinquante. Analyse des facteurs criminogènes actifs. Théories intégratives.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

CRI 1600G(3)	Cours: 117073	2016/08/22
Initiation aux méthodes quantitatives		
Les techniques statistiques de base en criminologie : description et analyse bivariées. Les tests non paramétriques. Apprentissage de SPSS.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

CRI 1730G(3)	Cours: 117075	2017/01/01
Victimologie		
Le rôle des victimes dans la dynamique du crime et dans l'administration de la justice. Les conséquences de la victimisation. La réparation des préjudices. L'intervention psychosociale auprès des victimes.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

CRI 2014G(3)	Cours: 117085	2015/05/04
Problèmes de criminologie		
Approfondissement de certaines matières criminologiques. Activités spéciales (sessions, colloques, etc.) portant sur des problèmes de criminologie.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Criminologie

CRI 2015G(3)	Cours: 117087	2014/05/05
Relation d'aide en criminologie		
Initiation aux concepts de la relation d'aide en contexte volontaire et d'autorité. Habiletés personnelles et professionnelles dans le processus d'aide. Limites de l'aide professionnelle. Étapes du processus d'aide. Règles déontologiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
CRI 2301G(3)	Cours: 167023	2012/09/04
Intervention auprès des victimes		
Intervention auprès des victimes d'actes criminels dans divers contextes d'abus, de violence et de négligence. Programmes et approches pour venir en aide aux victimes.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
CRI 2410G(3)	Cours: 117121	2014/05/05
Pénologie		
Théorie de la peine. Les politiques et les pratiques pénales à l'égard des délinquants adultes. Efficacité des peines.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
CRI 2455G(3)	Cours: 117131	2015/08/24
Personnalité criminelle 1		
La personnalité criminelle dans son unité : études des caractéristiques constantes observées chez les criminels et justification de leur spécification.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
CRI 3010G(3)	Cours: 117160	2001/09/01
Conciliation et médiation		
Initiation aux principes stratégiques et pratiques de la médiation. Étude de ses répercussions dans le domaine de la justice, notamment celle des mineurs.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
CRI 3040G(3)	Cours: 117165	2015/08/24
Formes particulières de crimes		
Analyse de la délinquance conventionnelle contre les biens (cambrilage, vol à l'étalage, vol, recel), des marchés criminels, des organisations criminelles, des crimes en col blanc et de la criminalité d'affaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
CRI 3213G(3)	Cours: 117185	2016/08/22
Initiation aux méthodes qualitatives		
L'entrevue et l'observation comme techniques de collecte des données en recherche en criminologie. Analyse documentaire. Initiation à l'analyse des données qualitatives.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	
CRI 3301G(3)	Cours: 117195	2014/05/05
Sociopolitique de la police		
Première partie, les théories sur la police : a) la police comme sous-système de la justice criminelle; b) la police comme sous-système de la politique; c) la police, ses normes, ses valeurs. Deuxième partie, l'organisation policière au Québec.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
CRI 3305G(3)	Cours: 117197	2015/08/24
Violences criminelles		
Théories, méthodes d'évaluation et de traitements reliés à l'agression et à la violence. Analyse de l'homicide, des agressions sexuelles et de la violence interpersonnelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Criminologie

CRI 3341G(3)	Cours: 117208	2015/08/24
Drogues et criminalité		
Les substances psychoactives, leurs effets et leurs rapports avec la conduite criminelle. Les conventions internationales et les lois canadiennes en matière de drogue. Les modèles conceptuels expliquant la relation drogue-crime.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

CRI 3415G(3)	Cours: 117218	2014/05/05
Mesures pénales communautaires		
L'analyse des mesures communautaires et novatrices compte tenu du portrait des populations pénales et des limites des mesures traditionnelles.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

CRI 3420G(3)	Cours: 117220	2015/08/24
La femme et la question criminelle		
Les rapports entre femme et justice pénale. L'étude de la réalité criminelle et de la réaction sociale à travers des perspectives historiques, juridiques, criminologiques. Notion d'intervention féministe en criminologie.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

CRI 3425G(3)	Cours: 117224	2015/08/24
Sociologie du milieu carcéral		
L'univers carcéral et ses acteurs. Sous-culture institutionnelle, adaptation au milieu. Théories sociologiques de la prison et problèmes contemporains liés à l'enfermement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

CRI 3495G(3)	Cours: 117227	2015/08/24
Criminels et troubles mentaux		
Les troubles mentaux et leurs rapports avec la conduite criminelle. Initiation aux principales classifications des troubles mentaux. Étude critique des liens entre maladie mentale et criminalité.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

CRI 3800G(3)	Cours: 117246	2014/05/05
Principes d'évaluation clinique		
Histoire de cas et évaluation : le sujet, la situation, les ressources à mobiliser. Scénarios d'application dans les situations spécifiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

CRI 3810G(3)	Cours: 202855	2015/08/24
La délinquance sexuelle		
Les principales théories. L'évaluation clinique. Les modèles d'intervention privilégiés. Le développement des ressources.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

CRI 3900G(3)	Cours: 117252	2014/05/05
Justice des mineurs		
Étude critique de la justice des mineurs : législation, police, tribunaux, déjudiciarisation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Droit

DRT 1010G(3) Fondements du droit 1 Introduction aux fondements du droit par l'histoire des institutions et des idées. Formation et évolution des deux grandes traditions juridiques occidentales : common law et droit civil. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 119828	2015/08/24
--	----------------------	-------------------

DRT 1151G(3) Introduction à l'étude du droit Différents sens du mot « droit ». Le droit et l'État. Écoles de pensée en philosophie du droit. Caractéristiques de la règle de droit. Histoire du droit québécois et canadien. Sources du droit : phénomènes juridiques collectifs et individuels. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 119877	1987/01/01
---	----------------------	-------------------

DRT 1221G(3) Obligations 1 Introduction au droit des obligations. Le contrat : nature, espèces, formation, interprétation et effets. La restitution des prestations. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 119906	2015/08/24
---	----------------------	-------------------

DRT 1222G(3) Obligations 2 Responsabilité contractuelle et extracontractuelle : conditions, cas d'exonération, partage. Gestion d'affaires, réception de l'indu, enrichissement injustifié. Exécution par équivalent de l'obligation. Régimes spéciaux de responsabilité. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 119908	2015/08/24
--	----------------------	-------------------

DRT 1223G(3) Obligations 3 Modalités de l'obligation. Paiement de l'obligation. Mise en oeuvre du droit à l'exécution (excluant l'exécution par équivalent). Protection du droit à l'exécution. Transmission et mutations de l'obligation. Extinction de l'obligation. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 119910	2015/08/24
---	----------------------	-------------------

DRT 1224G(3) Personnes physiques et famille Jouissance et exercice des droits civils. Droits de la personnalité. État et capacité des personnes physiques. Mariage, filiation, obligation alimentaire, autorité parentale, séparation de corps et divorce. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 119912	2015/08/24
---	----------------------	-------------------

DRT 1225G(3) Biens Classification. Patrimoines public et privé. Division et affectation de patrimoines. Possession et détention. Droit de propriété : étendue, restrictions, protection, modalités, démembrements et modes d'acquisition. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 119914	2015/08/24
--	----------------------	-------------------

DRT 1501G(3) Droit constitutionnel 1 Historique, sources et grands principes du droit constitutionnel canadien. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 119919	2015/08/24
--	----------------------	-------------------

DRT 1502G(3) Droit constitutionnel 2 Théorie générale du fédéralisme et du partage des compétences. Introduction à la protection des droits et libertés. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 119921	2015/08/24
---	----------------------	-------------------

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Droit

DRT 1505G(3) Droit pénal 1 Sources et fondements du droit pénal. Principes fondamentaux de la responsabilité pénale. Étude des éléments constitutifs des infractions, de la notion de faute pénale et des principaux moyens d'exonération. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 119923	2010/09/01
---	----------------------	-------------------

DRT 1901G(3) Développement des habiletés du juriste 1 Initiation au raisonnement juridique, aux techniques de recherche documentaire et informatisée et aux règles de la rédaction d'écrits juridiques. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 119927	2015/08/24
--	----------------------	-------------------

DRT 2003G(3) Interprétation des lois Étude des « règles d'interprétation des lois » i.e. de ces règles et principes qui guident l'interprète dans la détermination du sens et de la portée de textes législatifs et qui servent également à justifier ces déterminations. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 119933	2001/09/01
--	----------------------	-------------------

DRT 2100G(3) Droit international public général Historique. Sources : traités, coutume, sources subsidiaires. Sujets : les États (éléments constitutifs, compétence, responsabilité); les organisations internationales (théorie générale); l'individu (droits et obligations). Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 119947	2015/08/24
--	----------------------	-------------------

DRT 2231G(3) Droit judiciaire privé 1 Introduction au droit judiciaire. Compétence des tribunaux. Notions de litige et d'action. Le procès : rôles du juge et des parties, la contradiction. Procédures ordinaires et spéciales en première instance. Jugement et voies d'exécution. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 119985	2015/08/24
---	----------------------	-------------------

DRT 2401G(3) Droit des affaires 1 Notion d'entreprise et implications; publicité légale de l'entreprise; personnalité morale; étude des diverses formes juridiques de l'entreprise (entreprises individuelle et contractuelle, coopérative). Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 120000	2015/08/24
---	----------------------	-------------------

DRT 2402G(3) Droit des affaires 2 Étude des principes fondamentaux et règles gouvernant la compagnie. Législation fédérale et provinciale. Naissance, organisation, vie interne et externe, liquidation et dissolution. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 120002	2015/08/24
--	----------------------	-------------------

DRT 2501G(3) Droit administratif général L'Administration publique et le droit administratif. Pouvoirs de l'Administration. Légalité des actes réglementaires, administratifs et quasi judiciaires. Le contrôle de l'Administration. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 120008	2015/08/24
---	----------------------	-------------------

DRT 2505G(3) Droit pénal 2 Éléments fondamentaux de la procédure et de la preuve (fédéral et provincial). Principes fondamentaux gouvernant l'imposition de la peine. Impact du droit constitutionnel. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 120010	2011/09/01
---	----------------------	-------------------

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Droit

DRT 3040G(3) Cadre juridique de l'intervention Initiation au cadre jur. de l'intervention : consentement aux soins, régimes de protection, contention, dossier personnel et confidentialité, droits fondamentaux. Prévention des risques de discrimination et d'abus. Notions théoriques, cas pratiques. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 200411	2014/01/01
DRT 3201G(3) Assurances Importance et spécificité du contrat d'assurance terrestre. Formation du contrat, risque, intérêt d'assurance, déclarations de risque, principes indemnitaires et compensatoires. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 120049	2015/08/24
DRT 3205G(3) Sûretés Étude des sûretés régies par le Code civil : cautionnement, priorités, hypothèque et réserves de propriété. Étude des principales sûretés régies par des lois particulières, notamment celles prévues dans la Loi sur les banques. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 120054	2015/08/24
DRT 3230G(3) Preuve et procédure en SST Analyse de cas en droit de la réparation. Composantes théoriques et pratique de la représentation devant les tribunaux spécialisés en SST. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 202952	2016/01/01
DRT 3401G(3) Faillite et insolvabilité Faillite forcée, cession de biens et proposition concordataire. Cadre administratif et judiciaire. Effets quant au débiteur et aux créanciers. Sort des contrats et paiements antérieurs. Libération du débiteur. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 120179	2015/08/24
DRT 3402G(3) Contrats et usages commerciaux Cadre juridique des contrats commerciaux. Techniques de négociation et de rédaction. Clauses types. Étude spécifique du montage des opérations et contrats les plus en usage. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 120181	2015/08/24
DRT 3406G(3) Propriété intellectuelle Étude du droit canadien relatif aux marques de commerce, au droit d'auteur, aux dessins industriels, aux brevets et aux obtentions végétales. Aperçu des conventions internationales. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 120188	2015/08/24
DRT 3602G(3) Contrat individuel de travail Relation juridique employeur-salarié : sources, évolution, compétences législatives. Nature, formation, caractéristiques et terminaisons du contrat de travail. Contenu obligationnel et normes du travail. Droits et libertés. Recours. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 120221	2001/09/01

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Droit

DRT 3603G(3) Cours:120223 2001/09/01

Rapports collectifs de travail

Étude des lois fédérales et provinciales sur les rapports collectifs de travail. Associations syndicales et patronales. Conventions collectives et décrets. Règlement des conflits. Responsabilité civile et pénale des parties.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

DRT 3701G(3) Cours:120231 2015/08/24

Fondements du régime fiscal

Principes de politique fiscale. Notions de base concernant l'impôt sur le revenu, les taxes sur les produits et services (T.P.S. et T.V.Q.) et certaines autres taxes.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

DRT 3804G(3) Cours:120242 2015/08/24

Droit de l'environnement

Aspects juridiques de l'environnement : autorisations, contrôles, participation des citoyens, responsabilité civile et statutaire du pollueur, recours. Mécanismes de résolution des problèmes environnementaux.

Remarques: Pour les étudiants du Certificat en droit : il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant DRT 3804G.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

DRT 3807G(3) Cours:120248 2015/08/24

Droit de la consommation

Étude des normes législatives et réglementaires visant la protection du consommateur axée autour de différents thèmes tels le crédit, la qualité des biens et des services et la publicité.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Éducation permanente

EDP 1001D(3) Cours: 121620 1995/09/01

Méthode de recherche en sciences humaines et sociales

Les fonctions de la recherche en sciences humaines et sociales. La logique de l'analyse scientifique et les étapes d'un processus de recherche. Les méthodes de cueillette des données, l'analyse, l'interprétation et l'utilisation des données. Remarques: Enseignement à distance. Cours obligatoire du Certificat en gérontologie (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours (à distance) et le cours offert en salle (EDP 1001).

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

EDP 1010(3) Cours: 200273 2016/05/02

Élaboration d'un projet de recherche

Formulation d'une problématique dans le domaine d'études de l'étudiant. Validation d'une hypothèse. Plans analytique et thématique. Rédaction et présentation du projet. Stratégies d'apprentissage efficaces. Exercices pratiques en classe.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

EDP 1030(3) Cours: 200274 2016/05/02

Pratiques de résolution de problèmes

Définition d'un problème dans le domaine d'études de l'étudiant, recherche et évaluation des solutions possibles. Analyse des avantages et des inconvénients des solutions retenues. Sélection de la réponse la plus appropriée.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

EDP 1050(3) Cours: 200275 2016/05/02

Questions actuelles dans son domaine d'études

Recherche de positions scientifiques divergentes sur une même thématique. Analyse des formes de raisonnements critiques et argumentatifs propres au domaine d'études. Plan dialectique. Défense d'une position. Communication orale. Remarques: Exercices pratiques en classe.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

EDP 1222(3) Cours: 121639 2006/01/01

Français écrit : grammaire et rédaction

Rappel des notions fondamentales du système grammatical et lexical français : nature et fonction des mots, structure de la phrase, orthographe grammaticale et usuelle, ponctuation, lexicque. Exercices divers et travaux de rédaction.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

EDP 1240(3) Cours: 121643 2005/09/01

Communication orale, niveau 4

Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français de développer sa communication orale dans des échanges assez complexes et de mieux s'intégrer au milieu francophone.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

EDP 1250(3) Cours: 121646 2005/09/01

Communication orale, niveau 5

Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français d'améliorer ses stratégies conversationnelles et discursives et de mieux s'intégrer au milieu francophone.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

EDP 1304(3) Cours: 203924 2016/01/01

Lecture, écriture et structure de la langue

Cours pour étudiants non francophones, niveau élémentaire 1. Développement de compétences de compréhension écrite et de production de textes courts et simples. Compréhension de la structure de la langue. Connaissances grammaticales de base.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Éducation permanente

EDP 1404(3) Cours: 203925 2016/01/01

Lecture, écriture et syntaxe

Cours pour étudiants non francophones, niveau intermédiaire 1. Développement de compétences de compréhension et de production de textes modérément complexes. Approfondissement des connaissances grammaticales et syntaxiques de base.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

EDP 1504(3) Cours: 203926 2016/01/01

Lecture, écriture et grammaire du texte

Cours pour étudiants non francophones, niveau intermédiaire 2. Développement de compétences de compréhension et de production de textes modérément complexes. Approfondissement des connaissances syntaxiques de base et de la grammaire du texte.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

EDP 1604(3) Cours: 203927 2016/01/01

Lecture et construction textuelle

Cours pour étudiants non francophones, niveau avancé 1. Développement de compétences de lecture critique de textes complexes et de production de textes structurés et cohérents. Grammaire, syntaxe et construction textuelle.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

EDP 1900D(3) Cours: 121672 1995/09/01

Méthode de travail intellectuel

Acquisition d'une méthode de travail facilitant la réalisation des travaux de recherche. Définition d'une problématique. Plan, recherche bibliographique et collecte d'information, traitement de l'information, présentation et rédaction d'un travail. Remarques: Enseignement à distance. N.B. : À la Faculté de l'éducation permanente ce cours se prend hors programme.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER

Volets: Théorie

EDP 2500(3) Cours: 121696 2014/05/05

Communication interactive en entreprise

Cadre organisationnel : acteurs principaux, valeurs et sources d'information. Planification : objectifs, contenus, médias interactifs, stratégies d'intervention et d'évaluation. Gestion du savoir. Études de cas et projets Intranet.

Habituellement offert: HIVER

Volets: Théorie

EDP 2704(3) Cours: 203928 2016/01/01

Production écrite et stylistique

Cours pour étudiants non francophones, niveau avancé 2. Lecture analytique. Perfectionnement de la production écrite. Approfondissement des règles d'usage de la langue.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Enseignement du français

ENF 3200(4)

Cours: 122348

2014/05/05

Stage perfectionnement enseignement lang

Permettre à l'étudiant de perfectionner et de développer ses connaissances en didactique du français langue seconde. 39 heures. De plus, lui permettre de se sensibiliser aux principales manifestations de la culture québécoise. 21 heures.

Habituellement offert: ÉTÉ

Volets: Stage

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Français, langue et litt.

FRA 1300G(3) Révision de textes	Cours: 124115	1982/09/01
Initiation à la révision de textes et à la correction d'épreuves sur fichiers électroniques. Travaux pratiques visant à rendre l'étudiant apte à assurer la qualité de la langue dans un projet d'édition. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
FRA 1957G(3) Français écrit 1	Cours: 124156	2016/08/22
Classe et fonction des mots et des groupes de mots. Révision basée sur les règles de l'orthographe grammaticale, de la syntaxe et de la ponctuation. Principes de base de rédaction et application dans la production de textes descriptifs et explicatifs. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
FRA 1958G(3) Français écrit 2	Cours: 124157	2016/08/22
Approfondissement de la grammaire du texte. Révision des règles de construction des phrases, du choix des modes et des temps, de la conjugaison, des accords, de la ponctuation. Principes de rédaction et production de textes narratifs et argumentatifs. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
FRA 1965D(1) La phrase	Cours: 124162	2006/01/01
Nature et fonction des mots; mots variables et invariables; fonctions liées au verbe; attribut; complément du nom. Types et formes de phrases, types de subordonnées; coordination, juxtaposition, ellipse. Relations logiques. Remarques: Enseignement à distance. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
FRA 1966D(1) La ponctuation	Cours: 124163	2006/01/01
Règles d'emploi des signes de ponctuation. La ponctuation dans divers types d'écrits : textes administratifs, références bibliographiques. Ponctuation et typographie. Remarques: Enseignement à distance. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
FRA 1967D(1) Le verbe	Cours: 124164	2006/01/01
Rôle et formes du verbe. Modes et temps; particularités orthographiques. Accord du verbe, accord du participe passé. Concordance des temps; emploi du conditionnel et du subjonctif. Remarques: Enseignement à distance. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
FRA 1968D(1) Le vocabulaire	Cours: 124165	2006/01/01
Les dictionnaires de langue et les lexiques. Exercices d'enrichissement, de précision et de correction (impropriétés, anglicismes, etc.) du vocabulaire visant l'emploi du mot juste et l'élimination des répétitions dans les textes. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
FRA 2952G(3) Techniques d'écriture	Cours: 124363	1994/09/01
Techniques de rédaction applicables à des disciplines et à des genres de textes variés. La narration et la description. Le récit, le portrait et le personnage. La phrase. La ponctuation. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Français, langue et litt.

FRA 2953G(3)

Cours: 124364

1994/09/01

Structuration de textes

Analyse, organisation et rédaction de textes informatifs et argumentatifs. Le mandat de rédaction. La situation de communication. Le titrage et le chapeau. Les sources, les citations et les références. Le résumé.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Français langue seconde

FRS 1000T(6)	Cours: 203615	2016/01/01
Français langue seconde, test cours intensifs		
Cours pour étudiant non francophones. Inscription des nouveaux étudiants au test de classement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
FRS 1002T(3)	Cours: 203740	2016/01/01
Français langue seconde, test cours extensifs		
Cours pour étudiant non francophones. Inscription des nouveaux étudiants au test de classement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
FRS 1004T(3)	Cours: 203741	2016/01/01
Français langue seconde, test cours écrits		
Cours pour étudiant non francophones. Inscription des nouveaux étudiants au test de classement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
FRS 1010(6)	Cours: 124771	2015/08/24
Initiation à la communication orale et écrite		
Permettre à l'étudiant débutant de s'initier à la communication orale en français (bases de prononciation, de la lecture et de l'écriture).		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
FRS 1011(3)	Cours: 200004	2013/01/01
Comm. orale débutant complet		
Permettre à l'étudiant débutant complet de s'initier à la communication orale en français et d'acquérir des notions syntaxiques, phonétiques, lexicales et grammaticales de base.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
FRS 1100(6)	Cours: 124772	2016/01/01
Langue, communication et culture, intensif, QUM1a		
Cours pour étudiants non francophones, niveau élémentaire 1. Formule intensive. Développement de compétences de communication orale et écrite. Accent mis sur l'oral. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques de base. Remarque : Cours offert durant les 6 premières semaines du trimestre. Équivalent au FRS1101.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
FRS 1100T(6)	Cours: 124774	2004/09/01
Communication orale et écrite		
Test de classement Remarques: L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants de sigle FRS en fonction de ses résultats au test obligatoire : FRS 1100, 1101, 1200, 1201, 1300, 1301, 1400, 1401, 1500, 1501, 1601.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
FRS 1100X(6)	Cours: 124775	2007/09/01
Communication orale et écrite		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
FRS 1101(6)	Cours: 124778	2016/05/02
Langue, communication et culture, intensif, QUM1b		
Cours pour étudiants non francophones, niveau élémentaire 1. Formule intensive. Développement de compétences de communication orale et écrite. Accent mis sur l'oral. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques de base. Remarque : Cours offert durant les 6 dernières semaines du trimestre.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Français langue seconde

FRS 1102(3) Cours: 203599 2016/01/01

Étude pratique, langue et culture, QUM1a

Cours pour étudiants non francophones, niveau élémentaire 1. Accent mis sur la compréhension. Développement de compétences de communication orale et écrite. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques de base.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

FRS 1103(3) Cours: 203600 2016/01/01

Étude pratique, langue et culture, QUM1b

Cours pour étudiants non francophones, niveau élémentaire 1. Accent mis sur l'expression. Développement de compétences de communication orale et écrite. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques de base.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

FRS 1105C(9) Cours: 124781 2015/08/24

Communication orale 1

Permettre à l'étudiant débutant de développer une compétence de communication orale en français dans des échanges prévisibles et brefs; acquérir les notions syntaxiques, phonétiques, lexicales propres aux fonctions langagières prévues pour ce cours.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

FRS 1200(6) Cours: 124787 2016/01/01

Langue, communication et culture, intensif, QUM2a

Cours pour étudiants non francophones, niveau élémentaire 2. Formule intensive. Développement de compétences de communication orale et écrite. Accent mis sur l'oral. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques de base. Remarque : Cours offert durant les 6 premières semaines du trimestre.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

FRS 1201(6) Cours: 124789 2016/01/01

Langue, communication et culture, intensif, QUM2b

Cours pour étudiants non francophones, niveau élémentaire 2. Formule intensive. Développement de compétences de communication orale et écrite. Accent mis sur l'oral. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques de base. Remarque : Cours offert durant les 6 dernières semaines du trimestre.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

FRS 1202(3) Cours: 203601 2016/01/01

Étude pratique, langue et culture, QUM2a

Cours pour étudiants non francophones, niveau élémentaire 2. Accent mis sur la compréhension. Développement de compétences de communication orale et écrite. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques de base.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

FRS 1203(3) Cours: 203602 2016/01/01

Étude pratique, langue et culture, QUM2b

Cours pour étudiants non francophones, niveau élémentaire 2. Accent mis sur l'expression. Développement de compétences de communication orale et écrite. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques de base.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

FRS 1205C(9) Cours: 124792 2015/08/24

Communication orale 2

Permettre à l'étudiant de développer sa compétence de communication orale dans des échanges prévisibles; renforcer ses notions syntaxiques, phonétiques et lexicales en lien avec les fonctions langagières prévues pour ce cours.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Français langue seconde

FRS 1210T(3) Communication orale	Cours: 124795	2004/09/01
Test de classement. Remarques: L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants de sigle FRS en fonction de ses résultats au test obligatoire : FRS 1210 1220 1230 1240 1250 1260. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
FRS 1211T(3) Étude pratique du français oral	Cours: 124801	2004/09/01
Test de classement. Remarques: L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants en fonction de ses résultats au test obligatoire : FRS 1211 ou FRS 1221 ou FRS 1231 ou FRS 1241 ou FRS 1251 ou FRS 1261. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
FRS 1211X(3) Étude pratique du français oral	Cours: 124802	2004/09/01
Test de classement. Remarques: L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants en fonction de ses résultats au test obligatoire : FRS 1211 ou FRS 1221 ou FRS 1231 ou FRS 1241 ou FRS 1251 ou FRS 1261. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
FRS 1211Y(3) Étude pratique du français oral	Cours: 124803	2004/09/01
Test de classement. Remarques: L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants de sigle FRS en fonction de ses résultats au test obligatoire : FRS 1211, 1221, 1231, 1241, 1251, 1261. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
FRS 1215C(3) Communication écrite 1	Cours: 124806	2015/08/24
Permettre à l'étudiant de développer des stratégies de compréhension de textes simples. Acquérir des connaissances de base en écriture afin de produire de courts textes liés aux principales fonctions langagières du cours concomitant FRS1105C. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
FRS 1222(3) Communication écrite. Débutant	Cours: 124811	2015/08/24
Permettre à l'étudiant non francophone de développer des stratégies de compréhension de textes simples, d'acquérir les connaissances de base de l'écriture et de produire des phrases simples. Remarques: Sessions intensives et extensives - 23 heures de pratique. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
FRS 1222T(3) Communication écrite	Cours: 124813	2004/09/01
Test de classement. Remarques: L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants en fonction de ses résultats au test obligatoire : FRS 1222 ou FRS 1232 ou FRS 1242 ou FRS 1252 ou FRS 1262 ou FRS 1272.\t Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
FRS 1222X(3) Communication écrite	Cours: 124814	2004/09/01
Test de classement. Remarques: L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants en fonction de ses résultats au test obligatoire : FRS 1222 ou FRS 1232 ou FRS 1242 ou FRS 1252 ou FRS 1262 ou FRS 1272.\t Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
FRS 1222Y(3) Communication écrite. Débutant	Cours: 124815	2004/05/01
Permettre à l'étudiant non francophone de développer des stratégies de compréhension de textes simples, d'acquérir les connaissances de base de l'écriture et de produire des phrases simples. Remarques: Sessions intensive et extensive : 23 heures de pratique. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Français langue seconde

FRS 1225C(3) Communication écrite 2 Développer des stratégies de compréhension de textes plus élaborées qu'au cours précédent, approfondir ses connaissances de base en écriture, produire de courts textes liés aux fonctions langagières du cours concomitant FRS1205C. Remarques: Pour l'étudiant non francophone, suite du cours FRS1215C. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 124820	2015/08/24
<hr/>		
FRS 1235(3) Communication écrite 3 Développer des stratégies de compréhension de textes assez élaborés, approfondir ses connaissances de base en écriture, en acquérir de nouvelles, produire des textes variés liés aux principales fonctions langagières du cours concomitant FRS1305C. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 124830	2008/09/01
<hr/>		
FRS 1235C(3) Communication écrite 3 Développer des stratégies de compréhension de textes assez élaborés, approfondir ses connaissances de base en écriture, en acquérir de nouvelles, produire des textes variés liés aux principales fonctions langagières du cours concomitant FRS1305C. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 124831	2015/08/24
<hr/>		
FRS 1250(3) Communication orale. Niveau 5 Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français d'améliorer ses stratégies conversationnelles et discursives et de mieux s'intégrer au milieu francophone. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 124840	2015/08/24
<hr/>		
FRS 1300(6) Langue, communication et culture, intensif, QUM3a Cours pour étudiants non francophones, niveau élémentaire 3. Formule intensive. Développement de compétences de communication orale et écrite dans des contextes prévisibles. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques de base. Remarque : Cours offert durant les 6 premières semaines du trimestre. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 124880	2016/01/01
<hr/>		
FRS 1301(6) Langue, communication et culture, intensif, QUM3b Cours pour étudiants non francophones, niveau élémentaire 3. Formule intensive. Développement de compétences de communication orale et écrite dans des contextes prévisibles. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques de base. Remarque : Cours offert durant les 6 dernières semaines du trimestre Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 124882	2016/01/01
<hr/>		
FRS 1302(3) Étude pratique, langue et culture, QUM3a Cours pour étudiants non francophones, niveau élémentaire 3. Accent mis sur la compréhension. Développement de compétences de communication orale et écrite. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques de base. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 203603	2016/01/01
<hr/>		
FRS 1303(3) Étude pratique, langue et culture, QUM3b Cours pour étudiants non francophones, niveau élémentaire 3. Accent mis sur l'expression. Développement de compétences de communication orale et écrite. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques de base. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 203604	2016/01/01
<hr/>		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Français langue seconde

FRS 1304(3) Cours: 203605 2016/01/01

Lecture, écriture et structure de la langue

Cours pour étudiants non francophones, niveau élémentaire 1. Développement de compétences de compréhension écrite et de production de textes courts et simples. Compréhension de la structure de la langue. Connaissances grammaticales de base.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

FRS 1305C(9) Cours: 124885 2015/08/24

Communication orale 3

Permettre à l'étudiant de développer et de nuancer sa compétence de communication orale dans des échanges plus élaborés et d'acquérir les notions linguistiques et socioculturelles propres au niveau.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

FRS 1400(6) Cours: 124886 2016/01/01

Langue, communication et culture, intensif, QUM4a

Cours pour étudiants non francophones, niveau intermédiaire 1. Formule intensive. Développement de compétences de communication orale et écrite dans des contextes imprévisibles. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques. Remarque : Cours offert durant les 6 premières semaines du trimestre.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

FRS 1401(6) Cours: 124888 2016/01/01

Langue, communication et culture, intensif, QUM4b

Cours pour étudiants non francophones, niveau intermédiaire 1. Formule intensive. Développement de compétences de communication orale et écrite dans des contextes imprévisibles. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques. Remarque : Cours offert durant les 6 dernières semaines du trimestre

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

FRS 1402(3) Cours: 203606 2016/01/01

Langue, communication et culture, QUM4

Cours pour étudiants non francophones, niveau intermédiaire 1. Développement de compétences de communication orales et écrites. Jeux de rôles et dialogues.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

FRS 1404(3) Cours: 203607 2016/01/01

Lecture, écriture et syntaxe

Cours pour étudiants non francophones, niveau intermédiaire 1. Développement de compétences de compréhension et de production de textes modérément complexes. Approfondissement des connaissances grammaticales et syntaxiques de base.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

FRS 1405(3) Cours: 203608 2016/01/01

Phonétique corrective

Cours pour étudiants non francophones. Appropriation progressive des particularités phonétiques et phonologiques du français. Exercices d'entraînement à l'utilisation du rythme et de l'intonation. Correspondances sons et graphie.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

FRS 1406(3) Cours: 203616 2016/01/01

Introduction à la culture québécoise

Cours pour étudiants non francophones. Approche concrète de la vie quotidienne au Québec. Sensibilisation à la culture québécoise par l'exposition à divers documents oraux et écrits. Compréhension et expression.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Français langue seconde

FRS 1500(6)	Cours: 124890	2016/01/01
Langue, communication et culture, intensif, QUM5a		
Cours pour étudiants non francophones, niveau intermédiaire 2. Formule intensive. Développement de compétences de communication orale et écrite dans des contextes complexes. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques. Remarque : Cours offert durant les 6 premières semaines du trimestre.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

FRS 1501(6)	Cours: 124893	2016/01/01
Langue, communication et culture, intensif, QUM5b		
Cours pour étudiants non francophones, niveau intermédiaire 2. Formule intensive. Développement de compétences de communication orale et écrite dans des contextes complexes. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques. Remarque : Cours offert durant les 6 dernières semaines du trimestre.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

FRS 1502(3)	Cours: 203618	2016/01/01
Langue, communication et culture, QUM5		
Cours pour étudiants non francophones, niveau intermédiaire 2. Développement de compétences de communication orales et écrites. Conversations et discussions.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets: Théorie		

FRS 1504(3)	Cours: 203620	2016/01/01
Lecture, écriture et grammaire du texte		
Cours pour étudiants non francophones, niveau intermédiaire 2. Développement de compétences de compréhension et de production de textes modérément complexes. Approfondissement des connaissances syntaxiques de base et de la grammaire du texte.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

FRS 1505(3)	Cours: 203597	2016/01/01
Compréhension du français oral		
Cours pour étudiants non francophones. Compréhension orale des divers usages du français au Québec et dans le monde. Notions lexicales, phonétiques et grammaticales.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

FRS 1508(3)	Cours: 203623	2016/01/01
Communication en contexte professionnel		
Cours pour étudiants non francophones. Sensibilisation à la culture du travail au Québec par l'étude et la pratique de divers discours, oraux et écrits, de nature professionnelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

FRS 1601(6)	Cours: 124896	2016/01/01
Langue, communication et culture, intensif, QUM6a		
Cours pour étudiants non francophones, niveau avancé1. Formule intensive. Développement de compétences de communication orale et écrite dans des contextes complexes et imprévisibles. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques. Remarque : Cours offert durant les 6 premières semaines du trimestre.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

FRS 1601S(6)	Cours: 124898	2016/01/01
Langue, communication et culture, intensif, QUM6b		
Cours pour étudiants non francophones, niveau avancé1. Formule intensive. Développement de compétences de communication orale et écrite dans des contextes complexes et imprévisibles. Notions lexicales, syntaxiques et phonétiques. Remarque : Cours offert durant les 6 dernières semaines du trimestre.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Français langue seconde

FRS 1602(3)	Cours: 203635	2016/01/01
Langue, communication et culture, QUM6		
Cours pour étudiants non francophones, niveau intermédiaire 2. Développement de compétences en compréhension et en expression orales et écrites. Discussions et débats.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
FRS 1604(3)	Cours: 203637	2016/01/01
Lecture et construction textuelle		
Cours pour étudiants non francophones, niveau avancé 1. Développement de compétences de lecture critique de textes complexes et de production de textes structurés et cohérents. Grammaire, syntaxe et construction textuelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
FRS 1606(3)	Cours: 203641	2016/01/01
Compréhension écrite par les textes littéraires		
Cours pour étudiants non francophones, niveau avancé. Pratique de la langue par le biais d'extraits littéraires. Référents culturels québécois.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
FRS 1607(3)	Cours: 203642	2016/01/01
Le texte scientifique: compréhension et expression		
Cours pour étudiants non francophones, niveau avancé. Compréhension de discours scientifiques écrits. Introduction à la production écrite scientifique. Approche lexicale et syntaxique contextualisée.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
FRS 1608(3)	Cours: 203643	2016/01/01
Français langue de l'entreprise		
Cours pour étudiants non francophones, niveau avancé. Simulation d'une création d'entreprise. Développement de compétences orales et écrites dans le domaine professionnel. Particularités des entreprises et de leur culture. Remarque : Accent mis sur le travail d'équipe.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
FRS 1900(6)	Cours: 201443	2015/08/24
Initiation à la communication orale et écrite		
Permettre à l'étudiant débutant de s'initier à la communication orale en français (bases de prononciation, de la lecture et de l'écriture).		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
FRS 1900T(6)	Cours: 201744	2014/05/05
Communication orale et écrite		
Test de classement Remarque: L'étudiant sera inscrit à l'un des cours suivants de sigle FRS en fonction de ses résultats au test obligatoire : FRS 1100, 1101, 1200, 1201, 1300, 1301, 1400, 1401, 1500, 1501, 1601.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
FRS 1901(6)	Cours: 201444	2015/08/24
Communication orale et écrite niveau 1		
Permettre à l'étudiant débutant de développer en français une compétence de communication orale et écrite dans des échanges prévisibles et brefs et d'acquérir les notions syntaxiques, phonétiques et lexicales de base		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Français langue seconde

FRS 1902(6)	Cours: 201445	2016/01/01
Communication orale et écrite niveau 2		
Permettre à l'étudiant ayant une connaissance élémentaire du français de développer sa compétence de communication orale et écrite dans des échanges prévisibles et d'acquérir les notions syntaxiques, phonétiques et lexicales de base.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
FRS 1903(6)	Cours: 201446	2016/01/01
Communication orale et écrite niveau 3		
Permettre à l'étudiant ayant une connaissance de base du français de développer sa compétence de communication orale et écrite dans des échanges plus élaborés et d'acquérir des notions linguistiques et socioculturelles.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
FRS 1904(6)	Cours: 201447	2015/08/24
Communication orale et écrite niveau 4		
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français de développer sa communication orale et écrite dans des échanges assez complexes et de mieux s'intégrer au milieu francophone.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
FRS 1905(6)	Cours: 201448	2014/05/05
Communication orale et écrite niveau 5		
Permettre à l'étudiant ayant une bonne connaissance du français d'améliorer ses stratégies conversationnelles et discursives et de mieux s'intégrer au milieu francophone.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
FRS 1906(6)	Cours: 201449	2015/08/24
Communication orale et écrite niveau 6		
Permettre à l'étudiant ayant une très bonne connaissance du français de perfectionner ses stratégies conversationnelles et discursives et de mieux s'intégrer au milieu francophone.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
FRS 2702(3)	Cours: 203598	2016/01/01
Projet personnalisé d'intégration		
Cours pour étudiants non francophones, niveau avancé 2. Construction du discours oral et écrit. Projet individuel, professionnel ou académique. Intégration des acquis. Portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
FRS 2704(3)	Cours: 203644	2016/01/01
Production écrite et stylistique		
Cours pour étudiants non francophones, niveau avancé 2. Lecture analytique. Perfectionnement de la production écrite. Approfondissement des règles d'usage de la langue.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
FRS 2705(3)	Cours: 203645	2016/01/01
Débats et exposés oraux : questions actuelles		
Cours pour étudiants non francophones, niveau avancé. Développement de compétences en compréhension et en expression orales. Discussions, débats, exposés, présentations. Enjeux contemporains.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
FRS 2706(3)	Cours: 203646	2016/01/01
Langue et cultures : compréhension et expression		
Cours pour étudiants non francophones, niveau avancé. Consolidation des apprentissages linguistiques à l'oral et à l'écrit, par l'étude d'écrits d'ici et d'ailleurs.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Français langue seconde

FRS 2707(3) Méthodologie universitaire : habiletés langagières Cours pour étudiants non francophones, niveau avancé. Compétences de compréhension et d'expression orale et écrite. Contexte universitaire. Écoute active, prise de notes, exposé oral et synthèse écrite. Approche lexicale et syntaxique contextualisée. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 203647	2016/01/01
<hr/>		
FRS 3802(3) Atelier thématique Cours pour étudiants non francophones. Introduction aux divers milieux professionnels, à leur culture et à leur terminologie, notamment en génie, en gestion et en sciences de la santé. Lecture, analyse et rédaction de documents spécialisés. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 203648	2016/01/01
<hr/>		
FRS 3802W(3) Français du droit Apprentissage du français dans un contexte professionnel. Lecture, analyse et rédaction de documents spécialisés complexes. Introduction au milieu professionnel juridique du Québec. Études de la terminologie du droit. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 204822	2016/08/22
<hr/>		
FRS 3802X(3) Français scientifique et technique Apprentissage du français dans un contexte professionnel. Lecture, analyse et rédaction de documents spécialisés complexes. Introduction au milieu professionnel du génie au Québec. Étude de la terminologie en génie et en sciences appliquées. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 204823	2016/08/22
<hr/>		
FRS 3802Y(3) Français des sciences de la santé Apprentissage du français dans un contexte professionnel. Lecture, analyse et rédaction de documents spécialisés complexes. Introduction au milieu professionnel de la santé du Québec. Étude de la terminologie des sciences de la santé. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 204824	2016/08/22
<hr/>		
FRS 3802Z(3) Français de la gestion des affaires Apprentissage du français dans un contexte professionnel. Lecture, analyse et rédaction de documents spécialisés complexes. Introduction au milieu professionnel des affaires du Québec. Étude de la terminologie de la gestion des affaires. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 204825	2016/08/22
<hr/>		
FRS 41051(0) Communication orale 1.1 Permettre à l'étudiant débutant de développer une compétence de communication orale en français dans des échanges prévisibles et brefs; acquérir les notions syntaxiques, phonétiques, lexicales propres aux fonctions langagières prévues pour ce cours. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 202058	2015/08/24
<hr/>		
FRS 41052(9) Communication orale 1.2 Permettre à l'étudiant débutant de développer une compétence de communication orale en français dans des échanges prévisibles et brefs; acquérir les notions syntaxiques, phonétiques, lexicales propres aux fonctions langagières prévues pour ce cours. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 202059	2014/08/25
<hr/>		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Français langue seconde

FRS 42051(0) Communication orale 2.1 Permettre à l'étudiant de développer sa compétence de communication orale dans des échanges prévisibles; renforcer ses notions syntaxiques, phonétiques et lexicales en lien avec les fonctions langagières prévues pour ce cours. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 202064	2015/08/24
<hr/>		
FRS 42052(9) Communication orale 2.2 Permettre à l'étudiant de développer sa compétence de communication orale dans des échanges prévisibles; renforcer ses notions syntaxiques, phonétiques et lexicales en lien avec les fonctions langagières prévues pour ce cours. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 202065	2014/08/25
<hr/>		
FRS 42151(0) Communication écrite 1.1 Permettre à l'étudiant de développer des stratégies de compréhension de textes simples. Acquérir des connaissances de base en écriture afin de produire de courts textes liés aux principales fonctions langagières du cours concomitant FRS1105C. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 202060	2015/08/24
<hr/>		
FRS 42152(3) Communication écrite 1.2 Permettre à l'étudiant de développer des stratégies de compréhension de textes simples. Acquérir des connaissances de base en écriture afin de produire de courts textes liés aux principales fonctions langagières du cours concomitant FRS1105C. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 202062	2014/08/25
<hr/>		
FRS 42251(0) Communication écrite 2.1 Développer des stratégies de compréhension de textes plus élaborées qu'au cours précédent, approfondir ses connaissances de base en écriture, produire de courts textes liés aux fonctions langagières du cours concomitant FRS1205C. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 202066	2015/08/24
<hr/>		
FRS 42252(3) Communication écrite 2.2 Développer des stratégies de compréhension de textes plus élaborées qu'au cours précédent, approfondir ses connaissances de base en écriture, produire de courts textes liés aux fonctions langagières du cours concomitant FRS1205C. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 202067	2014/08/25
<hr/>		
FRS 42351(0) Communication écrite 3.1 Développer des stratégies de compréhension de textes assez élaborés, approfondir ses connaissances de base en écriture, en acquérir de nouvelles, produire des textes variés liés aux principales fonctions langagières du cours concomitant FRS1305C. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 202070	2015/08/24
<hr/>		
FRS 42352(3) Communication écrite 3.2 Développer des stratégies de compréhension de textes assez élaborés, approfondir ses connaissances de base en écriture, en acquérir de nouvelles, produire des textes variés liés aux principales fonctions langagières du cours concomitant FRS1305C. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 202071	2014/08/25
<hr/>		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Français langue seconde

FRS 43051(0) Cours: 202068 2015/08/24

Communication orale 3.1

Permettre à l'étudiant de développer et de nuancer sa compétence de communication orale dans des échanges plus élaborés et d'acquérir les notions linguistiques et socioculturelles propres au niveau.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

FRS 43052(9) Cours: 202069 2014/08/25

Communication orale 3.2

Permettre à l'étudiant de développer et de nuancer sa compétence de communication orale dans des échanges plus élaborés et d'acquérir les notions linguistiques et socioculturelles propres au niveau.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: GÉrontologie

GER 1000(3)	Cours: 125530	2015/08/24
Introduction à la gérontologie		
Analyse de l'émergence de la gérontologie et définition de ses concepts de base et de ses théories classiques. La gérontologie comme champ de réflexion : ses outils et ses pratiques. Enjeux sociaux et politiques du vieillissement. Remarques: Cours également offert à distance. Voir GER 1000D. Cours obligatoire du Certificat de gérontologie (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours offert en salle et le cours GER 1000D offert à distance.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
GER 1000D(3)	Cours: 125531	2015/08/24
Introduction à la gérontologie		
Analyse de l'émergence de la gérontologie et définition de ses concepts de base et de ses théories classiques. La gérontologie comme champ de réflexion : ses outils et ses pratiques. Enjeux sociaux et politiques du vieillissement. Remarques: Enseignement à distance. Cours obligatoire du Certificat de gérontologie (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours (à distance) et le cours offert en salle (GER 1000).		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
GER 1016D(3)	Cours: 125535	2015/05/04
Physiologie et vieillissement		
Modifications physiologiques accompagnant le vieillissement : de la cellule au système, des systèmes à tout l'organisme. Rapports entre les comportements et les modifications des fonctions physiologiques. Aperçu des champs de recherche. Remarques: Enseignement à distance.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
GER 1020(3)	Cours: 125536	2014/05/05
Anthropologie sociale du vieillissement		
Étude anthropologique du rôle et de la place des personnes âgées dans divers types de sociétés. Analyse d'attitudes, de pratiques sociales et de comportements individuels et collectifs face au vieillissement dans une perspective transculturelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
GER 2015D(3)	Cours: 125543	1997/05/01
Alimentation et vieillissement		
Questions alimentaires liées au vieillissement : modifications physiologiques et contraintes sociales. Impacts de la société de consommation sur les habitudes alimentaires. Maladies d'origine nutritionnelle. Étude des thérapeutiques alimentaires. Remarques: Enseignement à distance.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
GER 2017(3)	Cours: 125544	1977/01/01
Médicaments et vieillissement		
Aspects sociaux et légaux des médicaments : industrie, coût, information, prévention et traitement. Pharmacologie, automédication, interactions médicamenteuses, toxicité, etc. Problématique particulière de l'information aux personnes âgées.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
GER 2019D(3)	Cours: 125546	1995/09/01
Activités physiques et vieillissement		
Aspects physiologiques, psychologiques et psychosociaux de l'activité physique liée au vieillissement. Analyse de divers modes d'intervention propres à ce groupe d'âge. Rôles des intervenants. Possibilités et limites de l'activité physique. Remarques: Enseignement à distance.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: GÉrontologie

GER 2021(3) Santé mentale et vieillissement Concepts de base en santé mentale et lien avec le vieillissement. Problèmes, stratégies de prévention et promotion de la santé mentale chez les personnes âgées. Santé mentale des intervenants naturels. Ressources existantes en santé mentale. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 125548	2015/01/01
GER 2022(3) Fin de vie et approches palliatives Conditions de la mort dans les sociétés occidentales : attitudes fondamentales, rites, symboles, statut de la mort et perspectives contemporaines. Perception et vécu de la mort avec l'avance en âge. Attitudes des intervenants. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 125550	2014/05/05
GER 3042D(3) Planification de la retraite Cadre de références théoriques et pratiques sur la réalité de la retraite (déterminants, enjeux et perspectives). Planification, préparation et prise en charge. Remarques: Enseignement à distance. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 125564	2000/09/01
GER 3045D(3) Déficits cognitifs Problématique des comportements de dysfonctionnement liés à des déficits cognitifs. Approches nouvelles de pratiques multidisciplinaires. Stratégies d'intervention. Remarques: Enseignement à distance. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 125566	1999/09/01
GER 3046D(3) Le grand âge Dimensions et problématiques liées au grand âge : enjeux et défis liés à la santé, à la situation résidentielle, économique et aux services; aspects éthiques; concept de soi, psychologie des très âgés; besoins spirituels, réalités interculturelles, intervention. Remarques: Enseignement à distance. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 125567	2013/08/26
GER 3065D(3) Femmes et vieillissement Santé et conditions de vie des femmes vieillissantes. Tendances relatives à l'hormonothérapie de substitution, à la retraite féminine et aux rapports familiaux. Évaluation des préjugés, des inégalités et des enjeux qui concernent les aînées. Remarques: Enseignement à distance. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 125574	1999/09/01
GER 3065X(3) Prévention abus et maltraitance chez les aînés Dépistage et prévention de la maltraitance physique, matérielle, psychologique, sexuelle, et de la négligence et des abus financiers envers les aînés; droits et recours légaux. Conséquences sur la santé. Contextes sociaux, culturels et familiaux. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 203312	2015/08/24
GER 3065Z(3) La relation d'aide en gérontologie La relation d'aide auprès des personnes âgées : caractéristiques, principes et pratique. Impact des perceptions, des croyances, des émotions et des attitudes. Prévention de l'épuisement en relation d'aide. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 125576	2000/05/01

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Gériologie

GER 3090(3)

Cours: 125580

2013/05/01

Projets spéciaux en gérontologie

Activités pédagogiques destinées à permettre à l'étudiant de mettre en pratique les connaissances acquises dans les cours par la réalisation d'un projet personnel en gérontologie (recherche, stage, retraite, etc.).

Remarques: Tout projet doit être soumis au responsable de programme pour approbation.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Gestion appl. police sécurité

GSP 1040(3)	Cours:127422	1995/09/02
Gestion des technologies en sécurité intérieure		
Évaluer le potentiel et limites des technologies en matière de prévention, protection, détection, gestion. Démontrer des habiletés de gestion en fonction des cadres normatifs et standards des technologies. Évaluer impact des exigences technologiques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

GSP 1100(3)	Cours:127425	2003/09/02
Communication appliquée en sécurité intérieure		
Préparer, adapter des communications en fonction de divers publics et diverses circonstances. Identifier difficultés, obstacles, solutions appropriées. Préparer des synthèses situationnelles. Communiquer avec les médias selon les pratiques reconnues.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

GSP 1160(3)	Cours:167083	2012/09/01
Gestion de projet en sécurité intérieure		
Utiliser une méthode de conception et de gestion de projets. Structurer, planifier, présenter le projet. Coordonner le projet, les activités et en évaluer l'exécution et les retombées.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

GSP 1200(3)	Cours:127426	2002/01/01
Exploitation de l'information en sécurité		
Définir les dimensions essentielles à la gestion de l'information. Structurer, analyser, évaluer et prioriser les informations. Assurer les suivis appropriés. Identifier les mesures de protection des actifs informationnels.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

GSP 1400(3)	Cours:127428	2002/01/02
Gestion des mesures d'urgence en sécurité intérieure		
Formuler des décisions en fonction des risques. Établir des plans d'intervention, d'urgence. Planifier les actions lors d'un événement majeur, d'une situation d'urgence. Organiser le retour à la normale. Procéder à une rétroaction.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

GSP 1700(3)	Cours:167084	2012/09/04
Sécurité intérieure et droits individuels		
Droits et libertés des personnes en sécurité privée : surveillance, fouille, saisie, expulsion, détention, interrogatoire, arrestation. Responsabilité du propriétaire envers employés contractuels. Études de cas en lien avec jurisprudence pertinente.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

GSP 2100(3)	Cours:127429	2002/01/02
Planification et organisation en sécurité intérieure		
Établir les résultats attendus. Formuler des objectifs réalistes selon des critères de rendement. Évaluer les besoins en termes de ressources et de moyens selon les objectifs et le budget. Répartir le travail selon les plans de travail et priorités.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

GSP 2200(3)	Cours:127430	2003/09/01
Direction et contrôle des activités		
Coordonner activités de travail selon cadre normatif. Démontrer gestion adéquate des pouvoirs et des devoirs. Maintenir climat de travail constructif. Mesurer, gérer régulièrement les résultats et les rendements. Formuler des résultats, les évaluer.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Gestion appl. police sécurité

GSP 2300(3)	Cours:127431	2015/08/24
Gestion d'équipes de travail en sécurité intérieure		
Définir son rôle en matière de GRH. Démontrer ses habiletés en matière de diversité, de relations de travail et de coaching mobilisateur. Identifier les facteurs influençant les comportements. Analyser les conflits interpersonnels, les plaintes.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

GSP 2360(3)	Cours:167085	2013/05/01
Contextes émotionnels et leadership		
Nommer ses caractéristiques émotionnelles. Expliquer les aspects émotifs liés à la gestion. Démontrer un leadership adapté, mobilisateur et influent. Expliquer les bonnes pratiques de valorisation du personnel afin d'optimiser le rendement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

GSP 2370(3)	Cours:167086	2013/01/01
Analyse du risque et des opportunités en sécurité intérieure		
Décrire les risques, sources de vulnérabilité et opportunités. Déterminer le niveau de tolérance aux risques, notamment face aux infrastructures critiques. Déterminer les solutions requises en fonction de divers types de risques.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

GSP 2500(3)	Cours:127433	2002/01/02
Vision stratégique et dynamique en sécurité intérieure		
Savoir maintenir à jour ses connaissances. Évaluer son rayon d'action dans une perspective systémique. Analyser les phénomènes émergents. Définir les rouages et enjeux politiques. Planifier, analyser des scénarios d'actions futures.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

GSP 2600V(3)	Cours:167087	2012/09/04
Intégration des principes et des pratiques professionnelles		
Principes et pratiques liées aux secteurs des finances et des affaires. Aspects légaux de la protection, de la sécurité, du travail d'enquête. Sécurité, protection du personnel. Rôle-conseil auprès des autres secteurs de l'entreprise.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

GSP 2600W(3)	Cours:167088	2012/09/04
Intégration des techniques professionnelles		
Analyse des méthodes et des techniques visant à assurer la sécurité physique, de l'information et des personnes.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

GSP 2600X(3)	Cours:201284	2014/08/25
Examen de la fraude		
Typologie pratique de la fraude et ses variantes. Distinction de la fraude de l'abus, du crime économique et du comportement immoral; analyse des faits, collecte de la preuve financière et électronique, examen, enquête, entrevues et rapport d'expert.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

GSP 2600Z(3)	Cours:127436	2012/05/01
Analyse criminologique : enquête criminelle		
Analyser une enquête criminelle : principes et méthodes issus de la criminologie appliquée. Intégrer à l'analyse criminelle des notions contemporaines sur le crime organisé. Élaborer une grille d'analyse pertinente. Synthétiser un rapport d'analyse.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Gestion appl. police sécurité

GSP 3010(3) Cours:127437 2002/01/01

Résolution des problèmes en sécurité intérieure

Définir une démarche systématique. Décrire le problème en profondeur. Énumérer les pistes de solution selon des critères et des standards. Élaborer un plan d'action. Déterminer les mesures et les moyens à prendre pour en évaluer la mise en oeuvre.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

GSP 3020(3) Cours:127438 2002/01/01

Éthique appliquée en sécurité intérieure

Intégrer l'éthique à des activités professionnelles. Analyser les dilemmes éthiques. Définir des actions impartiales, intègres et diligentes. Exercer et faire exercer le pouvoir discrétionnaire en fonction d'une réflexion éthique.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Déficience intellectuelle

IDI 1010(3) Fondements théoriques de la DI Évolution des définitions de la DI. Étiologie selon une approche multifactorielle, troubles associés, modèles théoriques. (biomédical, écosystémique, développement humain, CIF, PPH, etc.). Concept d'intelligence. Caractéristiques des personnes ayant une DI. Outils de dépistage et d'évaluation. Impact des diagnostics sur l'intervention. Finalités de l'intervention. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 131040	2015/01/01
IDI 1040(3) Fondements théoriques des TSA Syndromes reliés aux TSA. Étiologie selon une approche multifactorielle, troubles associés. Caractéristiques des personnes ayant un TSA, évolution des symptômes avec l'âge. Outils de dépistage et d'évaluation, impact des diagnostics sur l'intervention. Finalités de l'intervention. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 200412	2015/08/24
IDI 2020(3) Éthique de l'intervention Principes et valeurs orientant l'interv. auprès des personnes ayant une DI ou un TSA et auprès de leur réseau social. Prise de décision et situations complexes. Notions d'éthique, de déontologie, de morale, de droit. Résolution de dilemmes éthiques. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie	Cours: 131044	2015/01/01
IDI 2110(3) Intervenir avec les personnes ayant une DI Cycles/transitions de vie, habitudes de vie reliées: éducation, habitation, loisirs, intégr. sociopro., vie amoureuse, etc. Autodétermination, participation sociale. Synthèse des données d'éval., plans d'interv./transition. Approches/outils d'interv. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 200423	2015/01/01
IDI 2120(3) Intervenir avec les personnes ayant un TSA Cycles/transitions de vie, habitudes de vie reliées: éducation, habitation, loisirs, intégr. sociopro., vie amoureuse, etc. Autodétermination, participation sociale. Synthèse des données d'éval., plans d'interv./transition. Approches/outils d'interv. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 200424	2015/01/01
IDI 2130(3) Intervenir avec les familles Cheminement de la famille d'un enfant avec une DI ou un TSA : dépistage, diagnostic, adaptation, etc. Dimensions psychologique, socioéco., culturelle. Vieillesse des familles. Rôle, défis, compétences des familles et intervenants. Études de cas. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 200425	2014/05/05
IDI 2140(3) Intervenir avec les réseaux social et de services Offre de services en santé et serv. sociaux, scolaire, serv. de garde, groupes com., insertion sociopro., etc. Plans d'interv., de serv. individualisés, intersectoriel, de transition. Travail multi/interdis./intersec. L'intervenant dans la communauté. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 200426	2015/01/01
IDI 2200(3) Atelier thématique 1 Activités éducatives destinées à l'approfondissement d'un ou plusieurs thèmes relatifs à la déficience intellectuelle et aux troubles du spectre de l'autisme, ainsi qu'à l'acquisition de stratégies d'intervention portant sur le ou les thèmes abordés. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 200427	2014/05/05

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Déficience intellectuelle

IDI 3020(3) Cours: 131049 2014/05/05

Atelier thématique 2

Activités éducatives destinées à l'approfondissement d'un ou de plusieurs thèmes relatifs à la déficience intellectuelle, ainsi qu'à l'acquisition de stratégies d'intervention portant sur le ou les thèmes abordés.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

IDI 3020W(3) Cours: 131050 2015/01/01

Processus clinique en TED

Rôle et responsabilités de l'intervenant : relations avec l'usager et ses proches, avec les autres intervenants et le superviseur, participation à l'élaboration et au suivi de plans d'intervention; évaluation continue des résultats et des impacts.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

IDI 3020X(3) Cours: 131051 2015/01/01

Instruments d'intervention en TED

Outils complémentaires utilisés dans l'intervention : scénarios sociaux, outils de communication visuels, jeux adaptés, etc. Approches et instruments d'évaluation correspondants; analyse critique de questions d'actualité. Éthique.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

IDI 3020Y(3) Cours: 131052 2015/01/01

Évaluation globale des besoins

Théorie, particularités de passation, normes, forces et limites des principaux outils d'évaluation.

Expérimentation d'outils d'évaluation : compilation, réalisation d'entrevues avec usager et parent, rédaction et présentation des recommandations.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

IDI 3030(3) Cours: 200428 2015/08/24

Comportements excessifs et intervention inclusive

Définitions des comportements excessifs. Principes d'intervention. Analyse globale de la personne et de ses comportements. Interv. préventives et réactives. Mesure de l'impact des interventions. Limites, compétences, ressourcement de l'intervenant.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Jeunes et société

JES 1000(3)	Cours: 131695	2017/01/01
L'intervenant et la relation d'aide		
Fondements de la relation d'aide. Connaissance de soi comme intervenant, réflexion sur sa pratique. Attitudes et habiletés essentielles. Éthique professionnelle et personnelle. Intervention interdisciplinaire. Techniques d'entrevue et d'animation. Remarque : Intégration au portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
JES 1001(3)	Cours: 131696	2017/01/01
Jeunes et réalités sociales		
Développement social, de l'enfance à l'âge adulte. Santé, habitudes de vie, déterminants sociaux et difficultés liées à l'intervention. Application du cadre juridique, des politiques sociales gouvernementales et institutionnelles : défis et enjeux. Remarque : intégration au portfolio		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
JES 1010(3)	Cours: 131697	2017/01/01
Processus d'intervention		
Approches théoriques, modèles d'intervention et relation d'aide. Attitudes appropriées. Approche écosystémique, alliance thérapeutique. Conciliation, médiation. Intervention en contexte de crise ou d'urgence. Travail interdisciplinaire et référence. Remarque : intégration au portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
JES 2005(3)	Cours: 131699	2017/01/01
Jeunes et famille		
Évolution des modèles familiaux. Modes de socialisation des jeunes. Problématiques et enjeux : séparation, retrait de la famille, placement, recomposition, réunification. Modèles d'intervention. Intervention interdisciplinaire, référence. Remarque : intégration au portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
JES 2006(3)	Cours: 204830	2017/01/01
Jeunes et médias sociaux		
Évolution, tendance et problématiques associées: confidentialité, vie privée, cyber-intimidation. Intervention et médias sociaux : risques, enjeux et dilemmes éthiques. Intervention interdisciplinaire, référence. Protocole en milieu scolaire. Remarque : intégration au portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
JES 2007(3)	Cours: 131700	2017/01/01
Les jeunes des communautés culturelles		
Intervention auprès des jeunes des communautés culturelles et de leurs familles. Problématiques reliées : immigration, intégration, scolarisation discrimination. Dilemmes éthiques; valeurs et stéréotypes. Intervention interdisciplinaire, référence. Remarque : intégration au portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
JES 2008(3)	Cours: 131701	2017/01/01
Jeunes et violence		
Ampleur et caractéristiques de la violence à l'égard des jeunes et occasionnée par les jeunes. Analyse des facteurs associés à la violence. Programmes de prévention, d'intervention, de réadaptation. Intervention interdisciplinaire, référence.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
JES 2009(3)	Cours: 131702	2017/01/01
Jeunes et sexualité		
Développement sexuel des jeunes : valeurs, croyances, préjugés. Identité sexuelle, de genre. Problématiques : pratiques à risque, transsexualité, hypersexualisation, contraception. Dilemmes éthiques. Intervention interdisciplinaire, référence. Remarque : intégration au portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Jeunes et société

JES 2012(3)	Cours: 131703	2017/01/01
Insertion socioprofessionnelle des jeunes		
Conditions sociales et économiques des jeunes. Employabilité : formation, intégration. Défis de l'insertion sociale et professionnelle. Intervention et accompagnement. Pratiques sociales, programmes gouvernementaux, ressources communautaires. Remarque : intégration au portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
JES 2014Z(3)	Cours: 131706	2017/01/01
Intervention auprès du jeune suicidaire		
La réalité du suicide chez les jeunes au Québec. Étude des concepts liés aux conduites suicidaires. Enjeux relationnels de l'intervention. Dilemmes éthiques : préjugés et attitudes de l'intervenant. Protocole d'intervention en situation de crise. Remarque : intégration au portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
JES 2015Y(3)	Cours: 131708	2017/01/01
Les jeunes de la rue		
Définitions, théories explicatives. Ampleur et évolution du phénomène. Principes, pratiques et finalités des stratégies d'intervention. Enjeux relationnels de l'intervention. Questions éthiques. Pratiques institutionnelles, communautaires; référence. Remarque : intégration au portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
JES 2015Z(3)	Cours: 131709	2017/01/01
Le phénomène des gangs		
Définition, ampleur, évolution du phénomène. Fonctionnement et organisation des gangs. Défis et enjeux de la relation d'aide. Participation et intégration sociale des jeunes. Perception, rôles des intervenants. Intervention interdisciplinaire. Remarque : intégration au portfolio		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
JES 2016Z(3)	Cours: 131711	2017/01/01
Le décrochage scolaire		
Définition, ampleur, évolution, facteurs associés. Outils de dépistage des décrocheurs potentiels. Intervention, prévention. Développement de partenariats école-communauté. Enjeux de la relation d'aide. Intervention interdisciplinaire et référence. Remarque : intégration au portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
JES 2017Y(3)	Cours: 131713	2017/01/01
Évaluation de la délinquance des jeunes		
Discrimination entre délinquance commune et délinquance distincte; diagnostic de la dysfonctionnalité sociale à travers le test JESNESS; se familiariser avec l'administration et avec l'interprétation du test; études de cas.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
JES 3010(3)	Cours: 131720	2017/01/01
Activité d'intégration		
Évaluation de l'atteinte des objectifs du programme. Autoévaluation de ses ressources personnelles et professionnelles. Intégration et consolidation des apprentissages. Plan d'intervention. Intervention interdisciplinaire. Dilemmes éthiques. Remarque(s) : ce cours est réservé aux étudiants du programme. Intégration au portfolio.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
JES 3020(3)	Cours: 131721	2017/01/01
Stage d'intervention		
Activités pédagogiques de mise en pratique des apprentissages acquis en matière d'intervention. Connaissance et évaluation de soi dans le cadre de l'intervention. Plan d'intervention. Dilemmes éthiques. Pratique de l'interdisciplinarité. Remarque(s) : ce cours est réservé aux étudiants du programme. Intégration au portfolio		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Journalisme

JOU 1100(3) Cours: 131729 2013/08/26

Le journalisme: évolution et perspectives

À partir de A2013 : Histoire de la presse. Raison d'être et philosophie du journalisme. Organisation, évolution et perspectives d'avenir des médias d'information, dans un contexte de révolution numérique. Remarques: Les étudiants autres que ceux du Certificat en journalisme et du Certificat en études individualisées (concentration journalisme) et du certificat en communication appliquée (voir remarques cours) qui s'inscriront à ce cours devront détenir 30 crédits.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

JOU 1200(3) Cours: 131731 1987/09/01

Méthodes journalistiques

À partir de A2013 : Le journaliste devant l'événement. La collecte d'information, dont la recherche documentaire. L'art de l'entrevue. La rédaction de la nouvelle. Remarques: Avant A2013 : Le journaliste devant l'événement - les sources : orales, écrites. Le dossier de presse et le schéma d'entrevue. Les genres journalistiques : entrevue, nouvelle, reportage, analyse, journalisme d'enquête, etc.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

JOU 1300(3) Cours: 168552 2013/08/26

Déontologie du journalisme

Éthique et déontologie professionnelle. Droits et responsabilités des journalistes. Organismes régulateurs et autorégulateurs de la presse. Jurisprudence en déontologie journalistique.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

JOU 1400(3) Cours: 168553 2013/08/26

La presse écrite et en ligne

Initiation à la production journalistique dans le contexte d'une salle de nouvelles, tant pour un journal imprimé qu'en ligne. Rédaction de nouvelles et de reportages.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

JOU 1500(3) Cours: 168554 2013/08/26

La presse audiovisuelle

Initiation au traitement de l'information en radio et en télévision. Écriture radiophonique et télévisuelle. Scénarisation et montage de reportages.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

JOU 2101(3) Cours: 131734 2013/08/26

Atelier de presse écrite 1

À partir de A2013 : Simulation de travail dans une salle de rédaction. Couverture d'événements et productions de textes «à chaud». Écriture de nouvelles et de reportages de types magazines. Édition en ligne. Remarques: Avant A2013 : Initiation à la pratique journalistique dans une salle de rédaction. Rédaction de nouvelles et autres textes journalistiques pour un quotidien à partir de sources documentaires, d'entrevues et de reportages.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

JOU 2201(3) Cours: 131745 2013/08/26

Atelier de radio 1

À partir de A2013 : Pratiques journalistiques dans une salle de nouvelles en radio. Entrevue, reportage, prise de son, montage. Rédaction de nouvelles radiophoniques. Remarques: Avant A2013 : Pratiques journalistiques dans une salle de nouvelles (radio). Initiation technique : prise de son, montage. Rédaction et lecture de nouvelles radiophoniques. Apprentissage des techniques d'entrevue propres à la radio.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Journalisme

JOU 2310(3) Analyse de l'actualité	Cours: 131754	2013/08/26
Analyse d'événements ou de phénomènes d'actualité internationaux et nationaux. Analyse multidisciplinaire d'un événement (données historiques, économiques, politiques et sociales) : signification et jugement critique; méthode d'analyse critique. Remarques: Les étudiants autres que ceux du Certificat en journalisme et du Certificat d'études individualisées (concentration journalisme) qui s'inscriront à ce cours devront détenir 30 crédits universitaires. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
JOU 2350(3) Atelier de presse télévisée	Cours: 168555	2013/08/26
Production de reportages en télévision : recherche, entrevue, tournage, scénarisation et montage de l'information télévisée. Caractéristiques du média et des formes de traitement de la nouvelle. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
JOU 2400(3) Le journalisme en ligne	Cours: 131760	2013/08/26
À partir de A2013 : Techniques de recherche, d'écriture et de production en ligne. Différents genres et formats destinés au Web. Réseaux sociaux et journalisme. Remarques: Avant A2013 : Initiation aux techniques de recherche, d'écriture et de production sur Internet. Expérimentation des différents genres et formats destinés au Web. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
JOU 2410(3) Analyse critique du traitement de l'information	Cours: 131761	1997/09/02
Éthique journalistique. Formation à l'esprit critique. Décoder l'information, identifier les filtres, déjouer les biais. Neutralité des sources, préjugés des journalistes, instruments de contrôle, information-spectacle, fabrication des mythes. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
JOU 2500(3) Le journaliste-pupitreur	Cours: 131762	2013/08/26
À partir de A2013 : L'édition dans l'information écrite et sur le Web. Les règles du pupitre et l'art de la mise en page et du titrage. Éditer, affecter, trier les nouvelles, mettre en forme et réécrire en fonction du genre journalistique. Remarques: Avant A2013 : L'édition dans l'information écrite : coordination du travail des journalistes, fabrication d'un média écrit, mise en page, choix éditoriaux. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
JOU 2510(3) Thématique particulière	Cours: 168556	2013/08/26
Cours permettant d'aborder des thèmes particuliers, au fil d'un questionnement en regard de différentes problématiques caractérisant l'évolution du journalisme et des médias d'information. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
JOU 2510Z(3) Le journalisme indépendant	Cours: 202684	2015/01/01
Analyse de l'industrie des médias du Québec sous l'angle du marché de la pige. Évolution des conditions de pratique et perspectives d'avenir. Contraintes, défis et avantages reliés à la pratique du journalisme indépendant. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
JOU 3400(3) Stage en entreprise	Cours: 131774	2013/08/26
Dernière étape de formation pratique dans l'un des trois médias. Remarques: Les objectifs et les conditions de réalisation du stage doivent être approuvés par le responsable du programme. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Stage		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Journalisme

JOU 3500(3)

Cours: 168557

2013/08/26

Travail dirigé

Production d'un grand reportage (grande enquête, grand portrait) pour la presse écrite, électronique ou en ligne, sous tutorat.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Linguistique

LNG 1061G(3) Cours:132316 1994/09/01

De la grammaire au style

La finalité des procédés de style et leur application. Le style et la norme. La syntaxe française : évolution et variation stylistique. La ponctuation stylistique. Le système verbal : évolution et valeurs des modes et des temps. Les figures de style.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

LNG 1062G(3) Cours:132317 1994/09/01

Le lexique : particularités, difficultés

Le lexique français : évolution et formation. Le mot et l'expression justes : synonymes, homonymes et antonymes; impropriétés, tics et anglicismes. L'emprunt. La concision. L'expression imagée. La variation lexicale. L'orthographe lexicale.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

LNG 1505G(3) Cours:132353 1995/09/01

Introduction aux sciences du langage

Définition des notions de linguistique générale. Familiarisation avec les concepts et la terminologie des différentes disciplines qui interviennent dans la formation des langagiers et qui contribuent aux théories de la traduction.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

LNG 3510G(3) Cours:132487 1985/01/01

Grammaire supérieure normative

Étude de problèmes grammaticaux sous l'angle normatif. Interférence des théories linguistiques et des principes normatifs.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Médecine sociale et prévent.

MSO 2000D(3)	Cours: 141179	1995/09/01
Introduction à l'épidémiologie		
Techniques et méthodes de base de l'analyse épidémiologique. Introduction aux recherches sur l'étiologie des maladies et à la recherche évaluative. Principes de l'intervention épidémiologique en santé communautaire. Remarques: Enseignement à distance. Cours obligatoire en santé communautaire (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours (à distance) et le cours offert en salle (MSO 2000G).		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

MSO 2030D(3)	Cours: 141186	2015/08/24
Systèmes de santé et santé communautaire		
Revue des différents organismes et établissements du système du Québec en regard de leurs responsabilités en santé communautaire. Évolution des systèmes de santé dans le contexte du système canadien. Lois en matière de santé publique. Remarques: Enseignement à distance. Cours obligatoire en santé communautaire (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours (à distance) et le cours offert en salle (MSO 2030G).		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

MSO 2030G(3)	Cours: 141187	2015/08/24
Systèmes de santé et santé communautaire		
Revue des différents organismes et établissements du système du Québec en regard de leurs responsabilités en santé communautaire. Évolution des systèmes de santé dans le contexte du système canadien. Lois en matière de santé publique. Remarques: Cours également offert à distance. Voir MSO 2030D. Cours obligatoire du Certificat en santé communautaire (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours, offert en salle, et le cours MSO 2030D offert à distance.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

MSO 2141G(3)	Cours: 141204	2000/01/01
Soulagement de la douleur		
Soulagement de la douleur à l'hôpital ou à domicile. Historique, physiologie, mythes, typologies, controverses. Évaluation. Traitements. Accompagnement et soins infirmiers. Aspects éthiques et légaux.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

MSO 2142G(3)	Cours: 141205	2012/09/01
Priorités nationales de santé publique		
Analyse des problèmes de santé publique et choix des interventions prioritaires suivant les principes à la base de la santé communautaire et en fonction des sept priorités d'action identifiées dans le cadre de la réforme de la santé.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

MSO 2146G(3)	Cours: 200447	2013/08/26
Maladies chroniques		
Données épidémiologiques. Caractéristiques des maladies chroniques, facteurs de risque et de protection. Données probantes, meilleures pratiques. Approches interdisciplinaires. Autogestion par les usagers.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

MSO 2150G(3)	Cours: 141209	2013/05/01
Aspects éthiques en santé communautaire		
Principes et fondements de l'éthique. Repérage des dilemmes éthiques et identification des valeurs alors mises en cause. Processus décisionnel appliqué à l'intervention en santé communautaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

MSO 2180G(3)	Cours: 141212	2001/09/01
Santé physique des tout-petits		
Étude des besoins et des problèmes de santé physique durant la petite enfance, mesures de prévention et de sécurité, hygiène de vie. Perspective communautaire et approche systémique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Médecine sociale et prévent.

MSO 2300G(3)

Cours: 141214

1996/09/01

Promotion et éducation de la santé

À partir des déterminants de la santé, étude de l'ensemble des perspectives, des stratégies et des principes d'intervention visant le maintien, l'amélioration ou la promotion de l'état de santé de la population.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Publicité

PBT 1000(3) Communication marketing	Cours: 145296	2015/01/01
Concepts du marketing communicationnel intégré. Perspective du client annonceur en lien avec l'agence de publicité. Mix et facteurs clés pour l'élaboration d'une campagne de communication. Mécanismes de la pensée publicitaire. Plan de campagne. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie		
PBT 2000(3) Stratégies de création	Cours: 145304	2015/01/01
Par des approches appliquées, découvrir les différents registres de styles de publicité et leur pertinence en fonction des produits, services, cycles de vie et groupes cibles. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie		
PBT 2001(3) Création et production publicitaires	Cours: 145305	2015/01/01
Techniques de créativité; grands maîtres de la création publicitaire; écriture et conception; ateliers de création. Notions de direction artistique et de production. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie		
PBT 2002(3) Publicité interactive	Cours: 145306	2015/01/01
Rôles et fonctions de la communication interactive dans un environnement publicitaire. Planification stratégique, création interactive, médias interactifs, mesure d'efficacité et d'engagement, échéancier et budgets. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie		
PBT 2003(3) Stratégies - service-conseil	Cours: 145307	2015/01/01
Types de stratégies et de planifications publicitaires. Types de recherches appliquées à la publicité. Comportement du consommateur dans une perspective publicitaire. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie		
PBT 2004(3) Gestion - service-conseil	Cours: 145308	2015/01/01
Rôles et fonctions du service-conseil dans une agence de publicité; liens et partenariats avec les clients annonceurs. Évaluation des problématiques. Analyse stratégique. Gestion, projets, budgets et échéanciers. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie		
PBT 2005(3) Publicité et culture	Cours: 145309	2015/01/01
Contextes culturels et récupération de la culture par la publicité. Publicités nationales et internationales. Analyse de publicités. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
PBT 2210(3) Gestion des médias publicitaires	Cours: 145313	2015/01/01
Approche de gestion dans une perspective publicitaire. Caractéristiques et particularités de chaque catégorie de médias. Calculs des auditoires et des coûts. Principes d'achat et liens avec les autres intervenants. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
PBT 2210D(3) Gestion des médias publicitaires	Cours: 145314	2015/05/04
Approche de gestion des médias dans une perspective publicitaire. Caractéristiques et particularités de chaque catégorie de médias. Calculs des auditoires et des coûts. Principes d'achat et liens avec les autres intervenants. Remarques: Enseignement à distance. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER Volets: Théorie		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Publicité

PBT 3000X(3) Publicités sociétales et humanitaires Nature, rôles et approches publicitaires pour organismes sans but lucratif et pour causes sociétales et humanitaires. Habituellement offert: HIVER Volets: Théorie	Cours: 145321	2015/01/01
PBT 3000Y(3) Projets publicitaires pour PME Projets publicitaires à l'intention des PME : briefing, création, coordination, devis et échéancier, aspects promotionnels, production et présentation. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 145322	2015/01/01
PBT 3000Z(3) Briefings, évaluations, conceptions Élaboration de critères d'évaluation de la création; briefings créatifs et analyses de publicités; nouvelle conception de produits créatifs. Habituellement offert: ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 145323	2015/01/01
PBT 3001(3) Atelier en service-conseil Atelier thématique sur une problématique spécifique au service conseil. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 145324	2014/05/05
PBT 3001W(3) Publicité pour commerces de détail Structure, contexte et particularités des commerces de détail. Approches publicitaires et styles de campagne pour commerces et artères commerciales. Habituellement offert: HIVER Volets: Théorie	Cours: 145325	2015/01/01
PBT 3001X(3) Publicité directe Techniques de communication créant ou exploitant une relation directe entre l'entreprise et un client potentiel ou déjà acquis. Habituellement offert: ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 145326	2015/01/01
PBT 3001Y(3) Concours - relève publicitaire Développement concurrentiel d'une campagne de publicité par des étudiants en équipes avec encadrement professionnel. Habituellement offert: HIVER Volets: Théorie	Cours: 145327	2000/01/01
PBT 3001Z(3) Les commandites Choix des événements et définitions d'objectifs; identification des groupes cibles; gestion et financement; réglementation et intervenants. Habituellement offert: AUTOMNE Volets: Théorie	Cours: 145328	2015/08/24
PBT 3100(3) Stage en création Stage supervisé de 135 heures en entreprise. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 145329	2000/01/01

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Publicité

PBT 3101(3) Cours: 145330 2003/09/01

Stage en service-conseil

Stage supervisé de 135 heures en entreprise.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PBT 4000(1) Cours: 145348 2015/01/01

Activité de synthèse

Activité balisée ayant pour but de vérifier le niveau d'acquisition des connaissances de l'étudiant.

Remarques: Ce cours est préalable à la réussite de l'atelier d'intégration.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PBT 4100(2) Cours: 145352 2015/01/01

Atelier d'intégration

À partir d'une problématique communicationnelle d'un client annonceur, approuvée par le responsable de programme, planifier, concevoir et réaliser une campagne de communication publicitaire intégrée.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Petite enfance et famille

PEF 1050(3)	Cours:168562	2013/08/26
Le développement de l'enfant de 0 à 5 ans		
Développement socioaffectif, cognitif et moteur de l'enfant de 0 à 5 ans. Présentation des principales théories explicatives correspondantes.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PEF 1200(3)	Cours:145410	1999/01/01
Éducation en petite enfance : milieu de garde		
Histoire des services de garde au Québec. Grandes orientations en éducation et en intégration en PE. Fondements de la profession ; éthique et déontologie. Cadres théoriques et conceptuels en éducation en PE.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PEF 2000(1)	Cours:145411	2013/08/26
Activité d'étape		
Effectuer un bilan de sa démarche à mi-parcours, une réflexion sur les connaissances et les compétences acquises quant aux besoins et aux objectifs; procéder à des ajustements au cheminement pédagogique et partager ses réflexions. Remarques: L'évaluation de ce cours est exprimée par les mentions Réussi (R) ou Échec (E) et le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne du programme.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PEF 2060(3)	Cours:168563	2013/08/26
Observation et évaluation de l'enfant		
Principes et techniques d'observation des comportements et d'évaluation du développement de l'enfant 0 à 5 ans. Protocoles et techniques de consignation de notes d'observation ; outils correspondants.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PEF 2315(3)	Cours:145412	1999/01/01
Activité ludique et animation		
Fondements théoriques de l'activité ludique en PE. Approche démocratique et ludique. Intro à la structuration des activités et des lieux. Notions de littératie et numératie. Application du processus de l'intervention éducative.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PEF 2510(3)	Cours:145415	2013/08/26
Problématiques spécifiques chez l'enfant de 0 à 5 ans		
Introduction aux psychopathologies du développement et aux problèmes de comportements de 0 à 5 ans. Attachement, estime de soi, agressivité, séparation parentale et résilience et psychopathologies.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PEF 2710D(3)	Cours:145419	2015/05/04
Jeunes familles en difficulté		
Spécificités de la prévention, de l'intervention en protection à la petite enfance. Approche milieu. Travail avec les parents. Alternatives au placement. Grilles d'évaluation et stratégies d'intervention. Modèles de pratique. Remarques: Enseignement à distance.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PEF 2715(3)	Cours:145420	1999/01/01
Santé, pauvreté, intervention		
À partir de A2013 : Santé, pauvreté et analyse des conditions spécifiques et écosystémiques. Situation de crise; politiques et intervention. Groupes à risques; dépistage, prévention, intervention précoce et éthique. Modèles et progr. d'intervention.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Petite enfance et famille

PEF 3000(1) Cours:145421 2013/08/26

Activité de synthèse et intégration

Retour sur le chemin, intégration et bilan critique des connaissances et des compétences acquises. Dynamique d'échanges interprofessionnels et interdisciplinaires à l'intérieur du cours. Remarques: L'évaluation de ce cours est exprimée par les mentions Réussi (R) ou Échec (E) et le résultat obtenu ne contribue pas à la moyenne du programme.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PEF 3050(3) Cours:168564 2013/08/26

Intervention : enfant, famille, réseaux

Intervention auprès des enfants de 0 à 5 ans et soutien auprès des familles. Travail de concertation multidisciplinaire et en réseau. Éthique et déontologie appliquées à l'intervention. Protocoles et techniques d'intervention.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PEF 3103X(1) Cours:145431 2013/08/26

Séparation des parents et ses effets

Enjeux psychologiques et relationnels vécus par les enfants et leurs parents. Moyens pratiques visant à aider les parents et les intervenants à soulager les enfants et à promouvoir la continuité de leur équilibre émotionnel dans ce contexte.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PEF 3200W(3) Cours:145437 2005/09/01

Sécurité des tout-petits

Principes et pratique reliés à l'élaboration, à l'implantation, à l'évaluation de mesures visant à assurer le bien-être et la sécurité physique des tout-petits dans les milieux de garde institutionnels ou familiaux. Cadre juridique et réglementaire.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PEF 3200Y(3) Cours:145439 2003/05/02

Langage et communication chez l'enfant

Développement du langage. Stimulation de la communication. Acquisition d'une langue seconde. Outils d'observation. Sensibilisation au travail multidisciplinaire dans le dépistage des difficultés et mise en oeuvre des stratégies choisies.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PEF 3200Z(3) Cours:145440 2014/01/01

L'estime de soi

Construction de l'estime de soi dès la petite enfance: son importance, ses composantes et les stratégies pour la favoriser. Place des parents, rôle des intervenants. Impact de l'aspect relationnel et du type de communication. Recadrage et réparation.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PEF 3250(3) Cours:168565 2013/08/26

Programmes éducatifs en petite enfance

Fondements des principaux programmes éducatifs existants en petite enfance. Apport au développement global de l'enfant. Attitudes éducatives, stratégies d'intervention et méthodes d'animation. Place dans les milieux éducatifs québécois.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PEF 3500(3) Cours:168566 2013/08/26

Activité d'intégration

Cours visant l'intégration des apprentissages, des notions fondamentales, des problématiques et des pratiques spécifiques effectués en cours de formation. Appropriation des compétences dans l'intervention auprès des 0 à 5 ans.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Petite enfance et famille**PEF 3600(3) Cours:168567 2013/08/26****Interculturalisme et petite enfance**

Orientations et politiques ministérielles. Relations interculturelles et milieux d'intervention et d'éducation en petite enfance. L'approche intégrée du développement, de l'éducation et de l'intégration. Question identitaire et soutien à la famille.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**PEF 3650(3) Cours:168568 2014/08/25****Didactique ludique en service de garde**

Éducation en petite enfance. Planification de situations éducatives ludiques, choix des objectifs éducatifs et du matériel pédagogique pertinent. Développement de connaissances générales et de compétences spécifiques (expériences clés).

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie**PEF 3700(3) Cours:168569 2013/08/26****Plein air et développement moteur**

Activités motrices ludiques et développement de l'enfant: dominance latérale, organisation spatiale et temporelle, schéma corporel. Planification d'activités selon le groupe d'âge. Découverte de l'environnement naturel et de la dimension écologique.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Philanthropie

PHE 1001(3)	Cours: 145573	2015/01/01
Introduction à la philanthropie		
Notion de don et cause. Vue d'ensemble du domaine: historique, évolution, caractéristiques, enjeux et tendances. Culture et pratiques philanthropiques. Déontologie et éthique.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PHE 2010(3)	Cours: 145574	2015/01/01
Cadre et normes en contexte philanthropique		
Principes, valeurs et règles de gouvernance. Mission. Cadre juridique. Gestion financière, fiscalité. Rôles, responsabilités, communication, conseil, administration et direction. Gestion du bénévolat. Outils de gestion.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PHE 2020(3)	Cours: 145575	2015/01/01
Les campagnes de collecte de fonds		
Campagne annuelle et campagne majeure. Plan de campagne: objectifs, stratégies de sollicitation, planification, études de marché, outils de communication et mise en oeuvre. Programme de reconnaissance. Partenariats d'affaires. Élaboration d'un plan.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PHE 2030(3)	Cours: 145576	2015/01/01
Les événements bénéfiques		
Positionnement stratégique. Clientèles cibles. Planification, identification des ressources et mise en oeuvre de l'événement. Recherche de commandites. Analyse d'efficacité. Conception et élaboration d'un événement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PHE 3000(3)	Cours: 145577	2015/01/01
Stratégies de développement		
Les acteurs en philanthropie. Comportement du donateur. Causes et stratégies de développement. Fidélisation et recherche du public cible. Mobilisation et reconnaissance.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PHE 3010(3)	Cours: 145578	2015/01/01
Dons majeurs et planifiés		
Approche intégrée de la planification des dons. Stratégies de sollicitation. Analyse et profil des donateurs. Considérants financiers et humains. Mise en marché. Étude de cas.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PHE 3020X(3)	Cours: 205017	2017/01/01
Affaires publiques et développement des OBNL		
Nature et rôle des affaires publiques, levier du développement des OBNL (organismes à buts non lucratifs). Mémoires, commissions parlementaires, positionnement de l'organisation, approches ciblées, activités publiques, politiques. Impact financier et partenariats associés.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets:	Théorie	
<hr/>		
PHE 3020Y(3)	Cours: 201298	2014/01/01
Intégration professionnelle		
Consolidation des apprentissages effectués en cours de formation par l'intégration de l'étudiant à un environnement de travail lié à la philanthropie. L'étudiant réalise un mandat touchant l'une des pratiques spécifiques à la gestion philanthropique. Remarques: L'étudiant doit se soumettre à une entrevue de sélection avec le responsable de programme.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	
<hr/>		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Philanthropie

PHE 3020Z(3) Cours:145580 2015/01/01

Recherche, analyse et gestion de l'information et des données

Recherche, collecte et analyse d'information pour cibler les donateurs. Rôle d'une base de donateurs dans la stratégie de l'organisme. Évaluer la pertinence d'une base de donateurs. Utiliser l'analyse des données pour le développement.

Habituellement offert: HIVER

Volets: Théorie

PHE 3030(3) Cours:145581 2015/01/01

Activité d'intégration

Cours visant l'intégration des apprentissages effectués en cours de formation. Réalisation d'une activité liée au domaine philanthropique.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Science politique

POL 1020G(3) Cours: 147048 2015/08/24

Systèmes politiques : Québec et Canada

À partir de la notion du conflit, étude du Québec. Cheminement historique dans le tout canadien. Analyse de la culture politique et des idéologies suscitées par les forces en présence. Observation des règles du jeu, des structures et des politiques.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

POL 1605G(3) Cours: 147057 2015/08/24

Politique internationale

Les questions fondamentales et les traits particuliers de la politique dans les relations internationales. Le processus de prise de décision en politique extérieure. Les enjeux et les conflits internationaux.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Études plurisectorielles

PPL 1040(3)	Cours: 147813	2007/09/05
Enjeux et perspectives de la coopération internationale		
Évolution des concepts et des représentations. Idéologies. Terminologie. Grands enjeux : pauvreté, économie, mondialisation, développement durable, etc. Perspectives historique et critique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPL 2025(3)	Cours: 147817	2007/09/01
Dynamique de la coopération		
Acteurs et approches. État/société civile. État et gouvernance. Institutions internationales. Regard systémique sur les acteurs et les approches. Modèles et stratégies d'intervention. Partenariat/coopération/développement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPL 2028(3)	Cours: 147818	2007/09/01
Citoyenneté et développement		
Concepts. Citoyenneté solidaire. Participation et gouvernance. Éducation et mobilisation du public. Communication et mobilisation. Droits de la personne.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPL 2030(3)	Cours: 147819	2007/09/01
Méthodes et outils d'intervention		
Méthodes et stratégies d'intervention en contexte de coopération internationale. Méthodes participatives. Renforcement des capacités, recherche action. Évaluation d'impacts.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPL 2040(3)	Cours: 147821	2007/09/01
Rapport hommes/femmes et développement		
Concepts, rôles et représentations des rapports hommes/femmes. Dynamique sociale et économique. Approche d'égalité entre les sexes. Législation. Enjeux. Méthodes d'analyse et d'intervention. Résultats. Indicateurs sensibles au genre.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPL 2065(3)	Cours: 147823	2007/09/01
Éducation et développement		
Impacts de l'éducation sur le développement. Éducation et pauvreté. Systèmes et qualité de l'éducation. Éducation et rapport des genres.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPL 3010(3)	Cours: 147825	2002/09/01
Coopération et interculturelisme		
Coopération et rencontre avec l'altérité. Dimension culturelle de la coopération et du développement. Décentration et dialogue interculturel. Interaction coopérants/populations locales.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

PPL 3014(3)	Cours: 147829	2002/09/01
Intervention en situation d'urgence		
Gestion de crises déclenchées par les catastrophes naturelles, mouvements forcés des populations et autres phénomènes qui font appel à l'aide internationale. Gestion de risques et conflits. Aide humanitaire. Types d'interventions.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Études plurisectorielles

PPL 3015(3) Cours:147830 2002/09/01

Gestion de projets et coopération

La gestion de projets abordée à travers des modèles inspirés de divers champs d'activités : processus, adaptation aux particularités culturelles, forces et limites de divers modèles. Pratiques alternatives.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PPL 3025(3) Cours:147832 2013/10/19

Approches et enjeux du développement durable

Aspects social et économique. Éthique et développement. Équité sociale. Démographie et développement durable. L'environnement : un élément ou un tout ? Ressources renouvelables/non renouvelables. Défis et freins au développement durable.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PPL 3035(3) Cours:147834 2007/09/01

Économie sociale et solidaire

Consommation responsable et citoyenneté responsable. Mouvement coopératif. Développement social. Différents concepts de commerce équitable et d'économie sociale. Analyse des forces et des faiblesses des initiatives existantes.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PPL 3040(3) Cours:147835 1998/09/01

Communication interculturelle

Habilités requises à l'établissement et au maintien d'une communication verbale et non verbale satisfaisante en contexte professionnel. Diversité d'interprétation du langage non verbal. Éthique de la communication interculturelle.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PPL 3050Y(3) Cours:147839 2003/09/01

Santé et transculturalité

Conception de la santé physique et mentale dans les différentes sociétés. Interférence des traditions culturelles et religieuses dans le traitement des maladies. Approche transculturelle.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PPL 3060(3) Cours:147853 2013/08/26

Activité d'intégration

Activités pédagogiques pouvant prendre la forme d'une activité d'intégration ou d'un stage réalisé dans un milieu dédié à la coopération internationale et au développement. Remarques: Durée minimale 135 heures. L'inscription au cours est conditionnelle à l'approbation par le responsable de programme du projet de stage ou d'actualisation de l'étudiant avant le début de la session.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PPL 3065(3) Cours:147854 2007/09/01

Pratiques de développement endogène

Dynamiques des Sud. Analyse des pratiques exemplaires. Prise en compte des contextes spécifiques. Frein et moteur au développement endogène.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

PPL 3075(3) Cours:147855 2007/09/01

Atelier thématique

Cours destiné à l'étude d'une thématique et à l'acquisition de compétences propres à la coopération internationale et au développement.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Études plurisectorielles

PPL 3075X(3) Cours: 200929 2014/08/25
Géopolitique et enjeux alimentaires du développement
Enjeux sur les plans local et global. Malnutrition, faim / causes naturelles ou politiques, agriculture. Gouvernance, sécurité et souveraineté alimentaires. Accès, qualité et stabilité de l'alimentation. Interventions d'urgence / développement.
Habituellement offert: AUTOMNE
Volets: Théorie

PPL 3075Y(3) Cours: 147856 2009/01/06
Conflits, paix, coopération et développement
Problématiques et politiques de coopération au développement dans des situations d'États fragiles, de conflits armés, de post-conflits et dans les processus de promotion de la paix. Analyse des conflits, rôles des acteurs, études de cas.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

PPL 3075Z(3) Cours: 147857 2009/01/01
Gouvernance, corruption et développement
Gouvernance et procès social, économique et politique d'un pays. Concepts, acteurs et enjeux. Problématique de la corruption. Renforcement des capacités des acteurs de la gouvernance. Stratégies d'action et rôle des coopérateurs.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

PPL 3080Y(3) Cours: 147859 2008/05/01
Écoles d'été du CÉRIUM
Séminaire thématique de l'actualité internationale présenté dans le cadre des écoles d'été du CÉRIUM.
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ
Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Promotionnelle (communication)

PRO 1000(3) Cours: 147862 2014/05/05

Communication promotionnelle : théories

Nature et rôle de la promotion, aspects de mise en marché, réseaux de distribution, tactiques de pression, comportement du consommateur, dimension éthique et aspects légaux.

Habituellement offert: AUTOMNE

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Psychiatrie

PST 2955G(3)

Cours: 148364

1998/09/01

Psychopathologie et intervention

Principales psychopathologies psychiatriques. Identification de leurs caractéristiques et de leurs effets. Schémas d'évaluation et d'intervention présentés dans une perspective biopsychosociale intégrée.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Psychologie

PSY 3012G(3)

Cours: 148638

2015/08/24

Méthodes et techniques d'entrevues

Principales méthodes. Relation entre participants. Variables en cause dans une entrevue. Techniques de motivation, d'investigation, de communication et d'information. Applications.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Rédaction

RED 2000(3) Cours:150435 1994/09/01

Rédaction administrative

Les communications administratives. Particularités et difficultés lexicales et stylistiques. Documents administratifs : correspondance, ordre du jour, procès-verbal, c.v. Le rapport : cueillette, analyse, structuration des informations, rédaction. Remarques: Travaux pratiques

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

RED 2010(3) Cours:150436 2015/01/01

Rédaction et communications publiques

Fondements et conditions d'efficacité de la rédaction aux fins des communications publiques. Analyse et utilisation de différents supports et de divers types de rédaction en fonction des objectifs de communication et des publics visés. Remarques: Les étudiants du Certificat en communication appliquée devraient avoir réussi, le cas échéant, tout cours hors programme exigé par la Faculté, avant de s'inscrire à ce cours. Cours également offert à distance. Voir RED 2010D.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

RED 2010D(3) Cours:150437 2015/05/04

Rédaction et communications publiques

Fondements et conditions d'efficacité de la rédaction aux fins des communications publiques. Analyse et utilisation de différents supports et de divers types de rédaction en fonction des objectifs de communication et des publics visés. Remarques: Les étudiants du Certificat en communication appliquée devraient avoir réussi, le cas échéant, tout cours hors programme exigé par la Faculté, avant de s'inscrire à ce cours. Enseignement à distance.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

RED 2020(3) Cours:150438 1994/09/01

Langue et rédaction publicitaire

La part du texte dans l'art de persuader. Nature du texte à caractère publicitaire. Rhétorique des figures en publicité. Analyse et rédaction d'annonces.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

RED 2030(3) Cours:150439 2002/05/01

Rédaction technique

Analyse, conception, structuration et rédaction de textes techniques variés. Le style et le vocabulaire de la rédaction technique. Choix et emplacement des éléments visuels dans les documents techniques. La documentation de référence spécialisée.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

RED 2040(3) Cours:150440 2003/01/01

Rédaction pour Internet

Influences des particularités du support Internet sur la rédaction. Étapes de création d'un contenu Internet. Adaptation à Internet de contenus élaborés pour d'autres supports. Analyse critique de sites Internet. T.P.

Remarques: Les étudiants du Certificat en communication appliquée doivent avoir réussi tous les cours du bloc 70A avant de s'inscrire à ce cours.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

RED 2101(3) Cours:150442 2015/08/24

Le texte de création

L'imagination, l'imaginaire, la créativité et la création. Initiation à l'écriture littéraire. Lecture, analyse et écriture de textes de création.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

RED 2201(3) Cours:150444 1994/09/01

Écriture et médias

Initiation à l'écriture journalistique. Aisance et efficacité. Techniques et genres proposés aux médias écrits. Notions d'éthique. Analyse et rédaction de critiques littéraires et artistiques.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Rédaction

RED 2301(3) Cours:150446 1994/09/01

La vulgarisation

La vulgarisation scientifique : principes et techniques; outils linguistiques. Application au champ des sciences. Vulgarisation hors science : lecture, analyse et rédaction d'articles à partir de textes spécialisés. Remarques: Travaux pratiques.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

RED 3000(3) Cours:150447 1994/09/01

Atelier de rédaction professionnelle

Atelier menant à la production d'un texte à caractère professionnel, destiné à l'impression ou au Web. Production supervisée d'un article, d'un rapport, d'un dossier de textes publicitaires ou de relations publiques évalué par un jury. Remarques: Étudiants du Certificat en rédaction : avoir réussi 21 crédits du programme dont les cours du bloc obligatoire. Étudiants du Certificat en journalisme : avoir réussi JOU 1100, JOU 1200 et l'un ou l'autre des cours suivants : LNG 1061G, LNG 1062G ou FRA2953G.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

RED 3001(3) Cours:167174 2011/12/31

Stage en révision linguistique

Acquisition, en milieu de travail, d'une expérience pratique en révision linguistique, composée d'activités d'observation, d'interventions ciblées et d'activités d'intégration. Le projet de stage doit être approuvé par la personne responsable.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Relations industrielles

REI 1000G(3)	Cours:150449	2015/08/24
Travail et industrialisation		
Étude des rapports entre industrialisation, travail salarié et systèmes de relations industrielles. Aspects sociologiques des problèmes contemporains du travail et des sociétés industrielles.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

REI 1010G(3)	Cours:150451	2015/08/24
Introduction aux relations industrielles		
Champ d'études : relations du travail, gestion des ressources humaines et politiques publiques du travail. Constitution et évolution des relations industrielles sur le plan théorique. Les acteurs : rôles, objectifs, structures et activités.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

REI 1020G(3)	Cours:168671	2015/08/24
Organisation et dynamique de la firme		
Étude des concepts issus de la sociologie de l'entreprise permettant d'analyser les formes organisationnelles et les dynamiques sociales observables dans les entreprises.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

REI 1030G(3)	Cours:168672	2015/08/24
Gestion et fonctions de l'organisation		
Rôles et principales activités des gestionnaires. Fondements de l'organisation. Gestion stratégique. Diverses fonctions organisationnelles.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

REI 1040G(3)	Cours:168673	2015/08/24
Comportement organisationnel		
Analyse des comportements humains en milieu organisationnel en fonction de problématiques individuelles (différences individuelles, motivation, stress), groupales (communication, leadership, conflit, décision) et organisationnelles (changement).		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

REI 1140G(3)	Cours:150471	2015/08/24
Approche juridique en RI		
Introduction au droit : les sources du droit, l'organisation judiciaire et les aspects constitutionnels des relations industrielles. Définition et nature du droit du travail. La méthode juridique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

REI 1240G(3)	Cours:168674	2015/08/24
Gestion des RH		
Définition de la GRH. Rôle des DRH et des professionnels RH. Activités de base en GRH.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

REI 1420G(3)	Cours:150489	2015/08/24
Emploi et salaire		
Fonctionnement du marché du travail. Offre et demande de travail. Théories des salaires. Segmentation, imperfections de marchés. Enjeux économiques de l'éducation et de la formation. Discrimination et inégalités. Aspects économiques du syndicalisme.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

REI 2211G(3)	Cours:168675	2015/08/24
Formation et dévelop. des RH		
Pratiques relatives au développement de compétences des employés et des cadres (analyse des besoins, élaboration, mise en oeuvre, évaluation), à la gestion de carrière (plans de carrière, développement de carrière) et à la gestion du savoir.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Relations industrielles

REI 2215G(3)	Cours: 168676	2015/08/24
Rémunération		
Étude des divers modèles et approches en rémunération. Éléments pertinents à l'élaboration, l'implantation et la gestion de politiques et de pratiques efficaces et équitables en matière de rémunération.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

REI 2230G(3)	Cours: 168677	2015/08/24
Stratégie RH et dotation		
Gestion stratégique des ressources humaines. Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Recrutement et sélection du personnel. Accueil et intégration des nouveaux employés. Évaluation du processus de dotation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

REI 2305G(3)	Cours: 168678	2015/08/24
Aspects juridiques du lien d'emploi		
Règles juridiques applicables aux différentes étapes de la relation d'emploi : droit à l'égalité, droit à la vie privée, normes minimales du travail, protection et fin d'emploi, santé et sécurité du travail.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

REI 2320G(3)	Cours: 150525	2015/08/24
Rapports collectifs du travail		
Les règles juridiques s'appliquant au régime général de la négociation collective au Québec. Droit d'association, accréditation, négociation de la convention collective, mode de règlements des conflits.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

REI 2330G(3)	Cours: 150527	2015/08/24
Syndicalisme		
Histoire et évolution du mouvement syndical en Amérique du Nord. Structures et fonctionnement du syndicalisme contemporain. Étude des problématiques auxquelles le mouvement syndical est confronté.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

REI 2475G(3)	Cours: 150540	2015/08/24
Politiques gouvernementales en RI		
Perspectives théoriques et historiques des politiques gouvernementales en relations industrielles. Rôle des acteurs socioéconomiques. Analyse des grandes politiques publiques contemporaines en relations industrielles au Québec et au Canada.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

REI 3216G(3)	Cours: 150585	2015/08/24
Dotation		
À l'aide d'études de cas, analyse de situations impliquant des questions de recrutement, de sélection, d'accueil, d'intégration et de gestion des mouvements (transferts, mutations, promotions, rétrogradations).		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

REI 3220G(3)	Cours: 168679	2015/08/24
Gestion financière appliquée aux RI		
Gestion financière appliquée aux R.I. Structures financières et légales. Comptabilité, préparation et contrôle des budgets, allocations des ressources financières en RI, états financiers, gestion financière.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Relations publiques**REP 1000(3) Cours: 150894 2015/01/01****Introduction aux relations publiques**

Modèles historiques et contemporains. Fonction de gestion. Situation dans l'organisation. Identification des parties prenantes. Opinion publique, enjeux de communication et question d'éthique. Secteurs d'activités et champs d'intervention. Remarques: Les étudiants du Certificat en communication appliquée doivent avoir réussi tous les cours du bloc 70A avant de s'inscrire à ce cours.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie**REP 2100(3) Cours: 150903 2015/01/01****Rédaction en relations publiques**

Les écrits du relationniste selon les objectifs du mandat et les caractéristiques des publics. Conditions d'efficacité du texte. Techniques de présentation et éléments d'argumentation. Évaluation de l'impact des moyens rédactionnels et des messages.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie**REP 2104(3) Cours: 150905 2015/01/01****Relations avec les publics internes**

Culture organisationnelle et influence auprès des employés. Liens entre gestion des ressources humaines et communication interne. Mobilisation, sentiment d'appartenance, litiges et conflits syndicaux. Sélection d'instruments de communication interne.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie**REP 2150(3) Cours: 150910 2015/01/01****Relations publiques Marketing**

Soutien et valeur ajoutée des relations publiques au mix marketing. Positionnement d'entreprise et communication corporative. Lancement de produits et de services. Organisation d'événements spéciaux. Rôle-conseil en commandite.

Habituellement offert: AUTOMNE**Volets:** Théorie**REP 2200(3) Cours: 150911 2015/01/01****Communication orale**

Identification des différents modes d'expression orale. Développement d'habiletés à communiquer avec divers publics. Niveaux de langue. Description des techniques de présentation orale et d'animation. Définition et transmission des messages clés. Remarques: Les étudiants du Certificat en communication appliquée doivent avoir réussi tous les cours du bloc 70A avant de s'inscrire à ce cours. Les étudiants du Certificat de publicité doivent avoir réussi le test de français de la Faculté de l'éducation permanente avec un résultat d'au moins 50%.

Habituellement offert: AUTOMNE, ÉTÉ**Volets:** Théorie**REP 2300(3) Cours: 150913 2015/01/01****Relations avec les médias**

Rôle du conseiller face aux médias. Médias traditionnels et interactifs. Les outils de relation avec les médias : préparation, documentation, rencontre et entrevue, conférence et point de presse, dossier, revue et analyse de presse. Études de cas.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie**REP 2400(3) Cours: 150915 2015/01/01****Internet et relations publiques**

Recherche et évaluation des sources d'information. Stratégies de communication Web. Socialisation des médias : blogues, réseaux, wikis, vidéos. Notions de crédibilité et de transparence. Veille Web. Techniques et tactiques émergentes. Remarques: Les étudiants du Certificat en communication appliquée doivent obtenir l'autorisation du responsable de programme pour s'inscrire à ce cours.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Relations publiques

REP 2500(3)	Cours: 150916	2015/01/01
Relations avec les milieux		
Responsabilité sociale de l'entreprise. Problématiques de communication spécifiques aux organismes à but non lucratif. Relation avec les groupes communautaires et d'intérêt : ONG, organismes culturels et environnementaux, groupes de pression.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets: Théorie		
REP 3101(3)	Cours: 150917	2015/01/01
Recherche et évaluation des actions		
Définition d'une problématique. Analyse d'une situation selon ses éléments spécifiques et mesurables. Méthodes de recherche. Monitoring de l'environnement d'une organisation aux fins d'un diagnostic. Processus d'évaluation.		
Habituellement offert: AUTOMNE		
Volets: Théorie		
REP 3102(3)	Cours: 150918	2015/01/01
Gestion stratégique des relations publiques		
Intégration des relations publiques à la mission, aux valeurs et à la gestion de l'organisation. Détermination des enjeux. Liens entre les objectifs d'affaires et les objectifs de communication. Planification dynamique des interventions.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets: Théorie		
REP 3103(3)	Cours: 150919	2015/01/01
Atelier : Plans de communication		
Rôle et processus fondamentaux du plan de communication. Principes et pratiques de la communication intégrée. Élaboration de plans de communication basés sur des cas fictifs ou réels. Présentation et évaluation des résultats.		
Habituellement offert: HIVER		
Volets: Théorie		
REP 3104(3)	Cours: 150920	2015/01/01
Gestion de crises et communication		
Types de crises, stratégies et moyens pour les résoudre. Cellule de crise et plan de communication en situation d'urgence. Capacité d'analyse et de réflexion pour réagir rapidement et stratégiquement. Approches opérationnelle, préventive et curative.		
Habituellement offert: AUTOMNE, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
REP 3105(3)	Cours: 150921	2015/01/01
Lobbying et relations publiques		
Rôles, responsabilités et fonctions gouvernementales. Principes de la communication politique et cadres de références. La gestion des enjeux et la mesure de l'opinion publique. Les grandes lois fondamentales. Le lobbying.		
Habituellement offert: HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
REP 3106(3)	Cours: 150922	2015/01/01
Relations avec investisseurs		
Aspects financiers et juridiques. Rédaction de rapport annuel. Gestion d'assemblée annuelle. Relations avec les investisseurs. Les Bourses, les Commissions, les offres publiques d'achat. La crise financière.		
Habituellement offert: HIVER, ÉTÉ		
Volets: Théorie		
REP 3107(3)	Cours: 150923	1991/09/01
Stage en relations publiques		
Acquisition d'une expérience pratique dans un service de relations publiques ou de communication d'une organisation. Supervision et encadrement de l'étudiant. Remarques: L'étudiant doit soumettre, pour approbation, un projet de présentation de stage avant de s'inscrire, et par la suite, un journal de bord et un rapport à la fin du stage. Durée minimale de 135 heures.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets: Stage		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Sécurité int. et form. polic.

SIP 3040G(3)

Cours: 202856

2015/08/24

Régulation de la criminalité économique

La prévention, la détection, la répression et la réparation permettant d'agir sur le volume et les effets néfastes de crimes non violents et astucieux, comme la fraude, visant l'enrichissement illégitime aux dépens d'autrui.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Santé mentale

SME 1000(3) Cours: 151608 2015/01/01

Compétences personnelle, professionnelle

Réflexion sur les référents personnels et professionnels liés à l'intervention. Attitudes et habiletés en relation d'aide. Processus d'actualisation de la personne.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

SME 1020(3) Cours: 151611 2015/01/01

Interdisciplinarité et intervention

Survol du champ de la santé mentale : déterminants, facteurs associés, épidémiologie, courants épistémologiques. Approches et pratiques actuelles.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER

Volets: Théorie

SME 1050(3) Cours: 151612 2015/01/01

Dynamique et développement de la personnalité

Analyse, selon diverses perspectives théoriques, du processus de développement de la personnalité sur les plans de l'affectivité, de la motivation et de la pensée morale. Dynamique intervenant entre les dimensions constitutives de la personnalité.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER

Volets: Théorie

SME 2033(3) Cours: 151626 2015/01/01

Santé mentale et travail

Évolution de la problématique. Concepts, modèles et approches. Problématiques. Enjeux.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER

Volets: Théorie

SME 2044(3) Cours: 151627 2015/01/01

Jeunes et santé mentale

Liens familiaux et enjeux identitaires. Insertion et exclusions sociales. Problématiques spécifiques et interventions.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

SME 2055(3) Cours: 151629 2014/05/05

Problématiques complexes

Activité pédagogique explorant des problématiques associées complexes en santé mentale. Étude critique de phénomènes pathogènes liés à l'intervention et aux traitements.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

SME 2055T(3) Cours: 151630 2014/05/05

Deuil et suicide

Deuil normal et pathologique. Enjeux psychologiques et sociaux. Spécificités du deuil par suicide.

Prévention, évaluation et intervention. Particularités de l'intervention avec les endeuillés par suicide.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

SME 2055V(3) Cours: 151631 2015/01/01

Troubles des conduites alimentaires

Symptôme objectifs et subjectifs reliés à l'anorexie mentale, la boulimie et l'hyperphagie boulimique. Mythes et réalités. Étiologie des troubles de l'alimentation. Pistes d'intervention.

Habituellement offert: ÉTÉ

Volets: Théorie

SME 3000(3) Cours: 151632 2015/01/01

Atelier d'intégration

Cours visant l'intégration des connaissances acquises en cours de formation. Synthèse des acquis théoriques et des pratiques d'intervention.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Santé mentale

SME 3005(3) Cours: 151633 2015/01/01

Approche systémique

Fondements théoriques. Concepts, modèles relationnels. Pratiques d'intervention systémiques.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SME 3010(3) Cours: 151634 2015/01/01

Intervention en situation de crise

La crise : notions fondamentales, types et manifestations. Processus d'intervention et évaluation correspondante. Cadre de pratique. Positionnement de l'intervenant.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SME 3030V(3) Cours: 151638 2015/01/01

Explorations créatrices en santé mentale

Fondements théoriques de l'approche artistique en santé mentale. Exploration de diverses approches et matériaux artistiques. Indications, perspectives et défis de l'approche créatrice. Recherche.

Habituellement offert: ÉTÉ**Volets:** Théorie

SME 3030W(3) Cours: 151639 2015/01/01

La quête du mieux-être

Évolution du concept de bonheur, d'humour et de résilience ainsi que les stratégies d'évaluation utilisées. Point de vue des principaux auteurs et leurs approches. Regard sur la recherche scientifique et clinique.

Habituellement offert: ÉTÉ**Volets:** Théorie

SME 3030Z(3) Cours: 151642 2015/01/01

Maladies psychosomatiques

Rapport corps-esprit et maladies psychosomatiques. Initiation à l'approche psychosomatique de la santé et de la maladie. Bases théoriques des deux grandes écoles de pensée. Classifications des maladies et traitement.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SME 3035V(3) Cours: 151645 2015/01/01

Cadre juridique de l'intervention

Initiation au cadre juridique de l'intervention en santé mentale : consentement aux soins, régimes de protection, garde en établissement, contention, dossier médical et confidentialité, droits fondamentaux. Notions théoriques, cas pratiques.

Habituellement offert: HIVER**Volets:** Théorie

SME 3035W(3) Cours: 151646 2015/01/01

Systémique/processus de guérison en Écho

Concepts et théories spécifiques au modèle Écho. À partir de situations cliniques, pratiques d'intervention permettant la dynamisation du processus de guérison.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SME 3035Y(3) Cours: 151647 2015/01/01

Pratiques de réadaptation psychosociale

Influences historiques et théoriques des pratiques de réadaptation psychosociale. Concepts et modèles de rétablissement des personnes aux prises avec des troubles mentaux : suivi dans le milieu, logement, intégration au travail, pairs aidants, etc. Remarques: Présentation d'expériences québécoises.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SME 3035Z(3) Cours: 151648 2015/01/01

Les troubles de la personnalité

Évolution du concept, théories et classifications, comorbidité. Intervention. Dilemmes cliniques.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Santé mentale

SME 3040(3)

Cours: 151649

2015/08/24

Discussion de cas cliniques

Discussion de cas cliniques et de stratégies d'intervention selon l'approche systémique. Activités de codéveloppement.

Habituellement offert: ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Santé et sécurité du travail

SST 1001(1) Introduction à la SST La SST en tant que champ d'intervention, de recherche et d'enseignement. La situation actuelle au Québec. Les enjeux que comporte sa gestion. Les lois qui régissent le domaine de la SST. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 152760	2015/08/24
<hr/>		
SST 1010(3) Introduction à la gestion de la SST Évolution et enjeux actuels de la SST. Gestion des trois composantes de la SST (prévention, réparation et financement), notamment dans sa dimension stratégique. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 202930	2015/08/24
<hr/>		
SST 1042(2) Droit de la SST La problématique des règles de droit en matière de SST applicables au Québec. Aperçu historique. Description et analyse du régime général actuellement en vigueur. Jurisprudence et problèmes d'application. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 152766	2015/08/24
<hr/>		
SST 1045(3) Loi et SST Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Définitions, concepts et instruments juridiques de base. Jurisprudence et problèmes d'application. Évaluation du dossier d'indemnisation. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 152767	2015/08/24
<hr/>		
SST 1050(3) Physiologie du travail et ergonomie Définitions. Données fondamentales. Buts et usages. Approches, méthodes et mesures. Stratégies d'intervention. Étude des grandes catégories de problèmes d'ergonomie : charges de travail, postes, etc. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 152768	2015/08/24
<hr/>		
SST 1087(3) Sécurité du travail Les modèles de représentation et d'analyse multifactorielle. Les bases empiriques et théoriques de la sécurité technique. La pratique de la sécurité technique : cadenassage, gardes protecteurs, espaces clos, échafaudages, etc. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 152773	2015/08/24
<hr/>		
SST 1110(3) Sécurité du travail Bases empiriques et théoriques de la sécurité du travail. Règlement sur la SST. Principales activités de prévention en sécurité du travail. Enquête et analyse des accidents du travail. Élaboration et application d'un programme de prévention. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 202934	2015/08/24
<hr/>		
SST 1210(3) Gestion des lésions professionnelles Admissibilité d'une réclamation à la CSST. Gestion de dossiers de lésions professionnelles. Indemnisation, assistance médicale et assignation temporaire. Droit à la réadaptation. Évaluation de la capacité de travail. Gestion du retour au travail. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 202950	2015/08/24
<hr/>		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Santé et sécurité du travail

SST 2000(3) Hygiène du travail	Cours: 152775	2015/08/24
Définition, but et méthode de l'hygiène du travail. Notions de toxicologie. Fondements scientifiques des normes. Démarche d'investigation propre à l'hygiène du travail. Application aux principaux agresseurs physiques et chimiques du travail. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
SST 2025(3) Droit de la SST	Cours: 202931	2015/08/24
Champ d'application, concepts et instruments juridiques propres à la SST. Lois et règlements qui régissent la santé et sécurité du travail. Revue de la jurisprudence et analyse des problèmes d'application. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
SST 2120(3) Ergonomie	Cours: 202935	2015/08/24
Approches, méthodes, mesures et stratégies d'intervention en ergonomie. Études des grandes catégories de problèmes d'ergonomie. Notions d'anthropométrie. Organisation du travail. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
SST 2130(3) Hygiène du travail	Cours: 202936	2015/08/24
Méthodes d'évaluation en hygiène du travail. Fondements scientifiques des normes. Démarche d'investigation propre à l'hygiène du travail. Mesures correctives. Notions de toxicologie. Principaux agresseurs physiques et chimiques au travail. SIMDUT. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
SST 2220(3) Maladies professionnelles	Cours: 202951	2015/08/24
Identification, causes, symptômes et facteurs aggravants des principales maladies professionnelles. Suivi des dossiers, obligation d'accommodement et gestion du retour au travail. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
SST 2310(3) Santé psychologique et mieux-être au travail	Cours: 202953	2016/01/01
Déterminants et prévention des problèmes de santé mentale au travail. Stratégies d'intervention en santé mentale au travail. Réinsertion professionnelle. Pratiques visant la promotion de la santé et du mieux-être au travail. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
SST 2400(3) Stratégie de la formation en SST	Cours: 152789	2015/08/24
Importance de la formation en SST. Insertion de la formation dans l'ensemble d'une stratégie de prévention. Définition de la pertinence, des objectifs et des contenus. Analyse de l'effet et des limites des stratégies de formation. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		
SST 2525(3) Psychodynamique du travail	Cours: 152791	2015/08/24
La psychodynamique du travail en tant que discipline scientifique inhérente au champ de la SST; buts, méthodes, usages. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie		

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Santé et sécurité du travail

SST 3035(3) Cours: 202933 2016/01/01

Enjeux financiers

Analyse du coût des lésions professionnelles et prise de décisions stratégiques en SST. Logique de la tarification. Imputation des coûts en SST. Stratégie de promotion de la SST par la réduction des coûts.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SST 3052(3) Cours: 152798 2015/08/24

Gestion intégrée de la SST

Les aspects stratégiques de la gestion de trois composantes de la SST : la prévention, la réparation, le financement.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SST 3055(3) Cours: 152799 2015/08/24

L'impératif financier

Coût des maladies professionnelles et des accidents du travail et décisions stratégiques en SST. Composantes de l'escalade des coûts pour une entreprise. Logique de la tarification. Stratégie de promotion de la SST par la réduction des coûts.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SST 3061(3) Cours: 152801 2015/08/24

L'audit des pratiques de SST

Définition, caractéristiques et analyse critique des modèles d'audit applicables aux pratiques de SST. Les étapes de l'audition : cueillette de l'information, mesures, analyse, propositions d'actions. L'audit dans l'ensemble des pratiques de gestion.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SST 3065(3) Cours: 152802 2015/08/24

Démarche de changement en SST

Perception de l'écart entre une situation existante et une situation désirée en SST. Source de l'initiative et réactions des partenaires. Nature et caractéristiques d'un contexte organisationnel ouvert au changement.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SST 3180(3) Cours: 152803 2015/08/24

Les tribunaux administratifs en SST

S'inspirant de l'idée du tribunal-école. Ce cours traite des composantes théoriques et pratiques de la représentation devant les tribunaux administratifs spécialisés en SST.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SST 3320(3) Cours: 202954 2016/01/01

Stratégies de la formation en SST

Analyse des besoins de formation. Préparation d'un plan de formation. Planification d'une activité de formation et évaluation de ses résultats. Insertion de la formation dans l'ensemble d'une stratégie de prévention.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

SST 3330(3) Cours: 202955 2016/01/01

Amélioration continue en SST

Normes de gestion en SST. Normes de gestion de la qualité et de l'environnement. Mesures d'urgence.

Définition, caractéristiques et analyse des modèles d'audit applicables à la SST. L'audit dans l'ensemble des pratiques de gestion.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Santé et sécurité du travail

SST 3340(3) Cours: 202956 2016/01/01

Leadership et culture en SST

Notions de développement organisationnel. Évaluation des systèmes de SST en place. Concepts de culture et de leadership dans l'entreprise. Stratégies et leviers pour influencer positivement les comportements et l'engagement des acteurs clés.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

SST 3350(3) Cours: 202957 2015/08/24

Stage d'intégration / travail dirigé en SST

Activité d'intégration sous forme de stage ou de travail dirigé dans le domaine de la SST. Remarque : Durée de 135 heures. L'inscription au cours est conditionnelle à l'approbation du projet par le responsable de programme avant le début de la session.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Traduction

TRA 1005G(3) Difficultés du français écrit Révision et approfondissement des connaissances en français écrit; révision systématique de la grammaire française, enrichissement du vocabulaire, correction de la structure de phrase et amélioration du style; norme et usage. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 153960	2015/08/24
TRA 1006G(3) Increased English Comprehension Familiarize students with English idiomatic expressions and thus increase comprehension of language and culture. Provide tools and models that help distinguish various levels of vocabulary and clarify language patterns. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 153961	1995/09/01
TRA 1007G(3) Stylistique et rédaction Procédés stylistiques. Niveaux de langue. Types de discours. Planification et structuration de documents. Travaux pratiques de rédaction. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 153962	1995/09/01
TRA 1015G(3) Interférences linguistiques Étude comparée de la démarche et des ressources expressives du français et de l'anglais. Examen des différents types d'interférences (conventions d'écriture, anglicismes...) Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 153967	2015/08/24
TRA 1072G(3) Documentation et terminologie 1 Initiation à la recherche documentaire. Typologie et évaluation des documents. Initiation aux principes et méthodes de base de la terminologie. Initiation à la recherche terminologique. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 153984	1995/09/01
TRA 1082G(3) Méthodologie et traduction générale Principes de base et processus de traduction. Analyse de textes. Critères d'évaluation. Initiation à la traduction professionnelle (de l'anglais au français) à partir de textes non spécialisés. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 153987	1995/09/01
TRA 2022G(3) Traduction littéraire Analyse et traduction de textes littéraires. Connaissance de l'auteur, de l'oeuvre et de son contexte. Traduction, adaptation, récréation. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 154015	1995/09/01
TRA 2032G(3) Traduction commerciale et économique Analyse et traduction de textes portant sur des sujets commerciaux et économiques tels que commerce intérieur et extérieur, finances et banques, Bourse, organisation des sociétés commerciales et comptabilité. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 154019	1995/09/01
TRA 2042G(3) Traduction scientifique et technique Analyse et traduction de textes portant sur des sujets scientifiques et techniques tels qu'écologie, électricité, informatique et mécanique. Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ Volets: Théorie	Cours: 154022	1995/09/01

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Traduction

TRA 2052G(3)	Cours: 154025	1995/09/01
Traduction juridique et administrative		
Analyse et traduction de textes juridiques et administratifs tels que contrats, conventions collectives et baux.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TRA 2062G(3)	Cours: 154027	1995/09/01
Traduction médico-pharmaceutique		
Analyse et traduction de textes médicaux, paramédicaux et relatifs à la pharmacologie.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TRA 2072G(3)	Cours: 154030	1995/09/01
Documentation et terminologie 2		
Approfondissement des méthodes de travail en documentation et terminologie et réalisation de divers types de travaux en terminologie.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TRA 2092G(3)	Cours: 154036	1993/09/01
Les outils informatiques en traduction		
Présentation des outils informatiques utilisés dans les industries de la langue. Évaluation des outils qui peuvent aider le traducteur à produire des textes de qualité et à améliorer sa productivité. Remarques: Les étudiants inscrits à ce cours doivent avoir une bonne connaissance de la suite Microsoft Office et d'Internet.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TRA 2100G(3)	Cours: 154038	2015/08/24
General Translation		
Introduction to translation from French to English. Reinforcement of English grammar and syntax rules. Development of writing skills. Mastering the translation of general French texts into accurate and concise English.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TRA 2110G(3)	Cours: 154040	1995/09/01
Advanced Business and Technical Writing		
Linguistic devices and figures of speech. Specialized vocabulary. Selecting and organizing material. Development of abstracting and writing skills. Writing assignments in a wide range of formats.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TRA 2305G(3)	Cours: 154057	2001/05/01
Interprétation en milieu social		
Rôle et fonctions de l'interprète en milieu social. Influence culturelle (non verbal, valeurs, croyances), distorsions (stéréotypes, préjugés) et stratégies. Notions et techniques de base d'interprétation. Éthique professionnelle.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TRA 3010G(3)	Cours: 154080	2015/08/24
Révision et contrôle de la qualité		
Principes et pratique de la révision, critères et méthode. Aspects psychologiques de la révision. Initiation au contrôle de la qualité. Révision à l'ordinateur. Code typographique et correction d'épreuves.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TRA 3020G(3)	Cours: 154085	2015/08/24
Traduction et adaptation publicitaire		
Étude de textes comportant des difficultés particulières : contraintes d'espace, obstacles linguistiques, différences institutionnelles, non-équivalence iconographique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Traduction

TRA 3025G(3) Cours: 154086 1995/09/01

Traduction et adaptation cinématographique

Principes et techniques de la traduction de films et vidéos. Doublage et sous-titrage. Application à des documents de différents genres.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

TRA 3200G(3) Cours: 154111 2015/08/24

Réalités professionnelles

Initiation à la vie professionnelle : organisation de la profession, modes d'exercice et conditions de travail, structure du marché, déontologie.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

TRA 3225G(3) Cours: 154112 1995/09/01

Projets spéciaux en milieu de travail

Activités dirigées permettant à l'étudiant d'acquérir une expérience pratique dans un cadre professionnel.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

TRA 3400G(3) Cours: 154121 2001/09/01

Initiation à la localisation

Définition du concept et lien avec la traduction. Principaux contextes d'application. Initiation à la gestion d'un projet de localisation et ressources. Survol des méthodes de travail et des principaux logiciels. Modes d'exercice. Marché du travail.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Toxicomanie

TXM 1111(3) Cours: 154297 2014/05/05

Contextes d'utilisation des psychotropes

Dimensions culturelles et historiques du jeu et de l'usage des psychotropes. Analyse des contextes sociaux dans l'usage contemporain du jeu et des drogues. Lois et mesures légales régissant la consommation et l'abus du jeu et des drogues. Remarques: Cours obligatoire du Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours offert en salle et le cours TXM 1111D offert à distance.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

TXM 1111D(3) Cours: 154298 2015/05/04

Contextes d'utilisation des psychotropes

Les dimensions culturelle et historique de l'usage des psychotropes. Analyse des contextes sociaux dans l'usage contemporain des drogues. Lois et mesures légales régissant la consommation et l'abus des drogues. Remarques: Enseignement à distance. Cours obligatoire du Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours (à distance) et le cours offert en salle (TXM 1111).

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

TXM 1221(3) Cours: 154299 2014/05/05

Effets des substances psychotropes

Notions essentielles en physiologie. Analyses des effets des substances psychotropes. Conséquences à court et à long termes : tolérance, dépendance, sevrage. Classification des psychotropes. Remarques: Cours obligatoire du Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours offert en salle et le cours TXM 1221D offert à distance.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

TXM 1221D(3) Cours: 154300 2015/05/04

Effets des substances psychotropes

Version à distance du cours TXM 1221 Notions essentielles en physiologie. Analyses des effets des substances psychotropes. Conséquences à court et à long termes : tolérance, dépendance, sevrage. Classification des psychotropes. Remarques: Cours obligatoire du Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours, offert à distance et le cours TXM 1221 offert en salle.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

TXM 1331(3) Cours: 154301 2014/05/05

Prévention des toxicomanies : théorie

Concepts et définitions de base. Méthodologie générale d'une démarche en prévention. Stratégies préventives. Promotion de la santé et approche communautaire. Évaluation de l'action préventive. Remarques: Cours obligatoire du Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation (bloc 70 A). L'étudiant doit choisir entre ce cours offert en salle et le cours TXM 1331D offert à distance.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER**Volets:** Théorie

TXM 1331D(3) Cours: 154302 2015/05/04

Prévention des toxicomanies

Concepts et définitions de base. Méthodologie générale d'une démarche en prévention. Stratégies préventives. Promotion de la santé et approche communautaire. Évaluation de l'action préventive. Remarques: Cours offert à distance.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

TXM 1441(3) Cours: 154303 1987/09/01

Étiologie et modèles d'intervention

Explication de l'étiologie de la dépendance à l'aide des différents modèles théoriques. Analyse des facteurs ayant contribué au développement de la dépendance. Adaptation des outils d'intervention et des modèles associés.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ**Volets:** Théorie

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Toxicomanie

TXM 2300(3)	Cours: 154316	2002/01/01
Jeunes, prévention et toxicomanies		
Description des problématiques reliées à la consommation et à l'abus de drogues chez les jeunes. Analyse des comportements problématiques, identification des facteurs de risque et choix de la stratégie de prévention en fonction des contextes.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TXM 2310(3)	Cours: 154317	2004/09/01
Pratiques novatrices en prévention		
Historique des programmes de prévention. Meilleures pratiques en intervention préventive. Analyse critique des programmes en fonction des facteurs de réussite.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TXM 2470D(1)	Cours: 154328	1997/05/01
Prévention sida et toxicomanies		
Interrelation du sida ou de la séropositivité avec les conduites de consommation de drogues par injection. Prévalence du phénomène. Analyse de différentes stratégies d'intervention préventive. Remarques: Enseignement à distance.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TXM 2480D(1)	Cours: 154330	1997/05/01
Psychotropes en milieu de travail		
Activité pédagogique explorant les questions relatives à la prévention de la surconsommation de psychotropes en milieu de travail. Illustration du conflit qui sépare les tenants et les opposants au dépistage de psychotropes. Remarques: Enseignement à distance.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TXM 2551(3)	Cours: 154344	2004/09/02
Santé mentale et traitement en toxicomanie		
Problèmes de santé mentale reliés à la toxicomanie. Analyse des interactions associées au phénomène de la comorbidité. Exploration des meilleures pratiques de traitement.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TXM 2570D(1)	Cours: 154347	2013/08/26
Jeu pathologique		
Activité pédagogique explorant les questions relatives au jeu pathologique, aux cyberdépendances et à la comorbidité associée à la toxicomanie. Présentation des implications cliniques et des approches de réadaptation. Remarques: Enseignement à distance.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TXM 2580D(1)	Cours: 154354	1998/09/01
Héroïne et interventions spécifiques		
Activité pédagogique explorant les aspects particuliers de l'usage de l'héroïne et dégageant les principales applications cliniques, pharmacologiques associées à l'usage de ce narcotique. Remarques: Enseignement à distance.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TXM 2583D(1)	Cours: 154356	1998/09/01
La réduction des méfaits		
Activité pédagogique explorant les questions relatives au modèle de réduction des méfaits et à l'intégration des approches dans le cadre de la réadaptation, de la promotion de la santé et de la sécurité publique. Remarques: Enseignement à distance.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Toxicomanie

TXM 3400(3)	Cours: 154384	2014/05/05
Conception d'un programme de prévention		
Élaboration d'un programme de prévention en promotion de la santé ou en réduction des méfaits adapté à des problématiques liées à la consommation de drogues. Utilisation d'une démarche systématique : de l'identification des besoins à l'évaluation.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

TXM 3410(3)	Cours: 154385	2014/05/05
Actualisation d'un programme de prévention		
Planification d'une campagne de prévention en toxicomanie. Mise en pratique des habiletés d'animation, de communication et d'organisation. Résolution des problèmes inhérents à la mise en oeuvre.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

TXM 3500(3)	Cours: 154394	2014/05/05
Approches motivationnelles		
Utilisation des approches motivationnelles et des techniques d'intervention en prévention de la rechute. Concepts théoriques du modèle cognitivo-comportemental.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

TXM 3510(3)	Cours: 154395	1993/09/01
Intervention clinique en toxicomanie		
Développement d'habiletés en intervention individuelle auprès de personnes dépendantes. Utilisation de techniques d'entrevue et de stratégies d'intervention. Identification des pièges d'intervention et des dilemmes éthiques en toxicomanie.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Pratique	

TXM 3520(3)	Cours: 154396	2004/09/01
Animation de groupe en toxicomanie		
Analyse de la dynamique de groupe avec les personnes dépendantes. Préparation d'une intervention de groupe. Utilisation de techniques d'animation de groupe de type psychoéducatif.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TXM 3530(3)	Cours: 154397	2004/09/01
Évaluation en toxicomanie		
Capacité à effectuer une entrevue d'accueil et d'évaluation. Utilisation d'outils de dépistage et d'évaluation en toxicomanie. Évaluation de situations de crise.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TXM 3540(3)	Cours: 154400	2004/09/01
Intervention auprès des jeunes en toxicomanie		
Développement d'habiletés d'accompagnement auprès des jeunes toxicomanes et des familles. Expérimentation de stratégies d'intervention, utilisation d'outils cliniques et élaboration de plans d'intervention auprès des jeunes dépendants.		
Habituellement offert: ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

TXM 3600(6)	Cours: 154401	1993/09/01
Stage en milieu d'intervention		
Transfert des apprentissages effectués dans le programme dans les milieux de pratique en prévention ou en réadaptation en toxicomanie.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Stage	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Toxicomanie

TXM 3610(6)

Cours: 154402

2013/08/26

Stage international

Transfert des apprentissages dans les milieux d'intervention en réadaptation. Ces stages s'effectuent dans des structures d'accueil européennes. L'étudiant doit être récipiendaire d'une bourse de la Faculté.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Stage

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Victimologie

VIO 1000(3)	Cours:166234	2014/05/05
L'intervenant en contexte de violence		
Le rapport personnel de l'intervenant à la violence (valeurs, attitudes, limites personnelles). Dynamique d'une relation professionnelle avec une personne violente ou une victime. Mesures des risques, protection, gestion du stress. Réflexion éthique.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

VIO 1005(3)	Cours:166235	2014/05/05
Violence : approches disciplinaires		
Définitions de la violence : agressivité, conflit, criminalité, abus de pouvoir. Formes de violence sociale et interpersonnelle. Principales théories explicatives. Vers une approche interdisciplinaire.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER		
Volets:	Théorie	

VIO 2009(3)	Cours:166241	2000/01/01
Violence familiale et conjugale		
Réalité contemporaine de la violence conjugale et familiale. Impacts sur les femmes, la vie familiale et le développement de l'enfant. Dépistage et intervention. Politiques et ressources.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

VIO 2011(3)	Cours:166243	2014/01/01
Violence et harcèlement au travail		
Violence et harcèlement psychologique au travail. Conséquences sur les victimes et les organisations. Disposition de la Loi sur les normes du travail et autres recours. Plainte, évaluation, diagnostic et stratégies d'intervention.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

VIO 2012(3)	Cours:166244	2000/01/01
Victimisation sexuelle		
État du phénomène dans la société. Dimension sociale et culturelle de la victimisation sexuelle. Rôles des intervenants sociaux, policiers et judiciaires. Analyse des politiques et législations. Mission des groupes de défense des victimes.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

VIO 2015(3)	Cours:166246	1995/09/01
Résolution de conflits		
Nature et typologie des conflits : situations, causes et effets. Communication dans une dynamique de conflit. Apprentissage de la négociation de comportements pacifiques. Processus de résolution de conflit.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

VIO 2016(3)	Cours:166247	2000/01/01
Intervention en contexte traumatique		
Notions de traumatisme en médecine et en psychologie. Impacts des blessures physiques, psychologiques et symboliques dans le continuum de vie. Stress post-traumatique dans les collectivités. Plan d'intervention dans les organisations.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

VIO 2017(3)	Cours:166962	2012/09/04
Victimes et institutions juridiques		
Droits et devoirs, place et considération des victimes d'actes criminels dans les institutions juridico-pénales, administratives, correctionnelles et réparatrices. Plainte, témoignage, déclaration, accompagnement, indemnisation, réparation, etc.		
Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ		
Volets:	Théorie	

Éducation permanente - Direction Éducation permanente - Matière: Victimologie

VIO 2040(3) Cours:166260 2006/09/01

Problématique spécifique

Activité pédagogique permettant d'explorer une question relative au problème de la violence.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

VIO 2040Z(3) Cours:166261 2006/09/01

Violence et rapports interculturels

Dimensions culturelles et anthropologiques de la violence. Problématiques reliées à l'intervention en contexte interculturel.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

VIO 3000(3) Cours:166268 2014/05/05

Projets spéciaux sur la violence

Mise en pratique des connaissances acquises dans le programme par la réalisation d'un projet personnel sur la violence : recherche-action, activités de prévention, etc.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie

VIO 3020(3) Cours:166963 2012/09/01

Profils vulnérables

Populations au profil particulièrement vulnérable à la victimisation. Aînés, personnes handicapées, toxicomanes, prostitués, etc. Problématiques, réseau d'aide, stratégies d'intervention spécifiques.

Habituellement offert: AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Volets: Théorie
